QUAND LE FOOTBALL S'ACCORDE AU FÉMININ



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture





QUAND LE FOOTBALL S'ACCORDE AU FÉMININ







Publié en 2019 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France,

l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS),
2 bis rue Mercœur, 75011 Paris, France

et l'Union nationale des footballeurs professionnels (UNFP),
5 rue des Colonnes, 75002 Paris, France, pour Positive Football.

ISBN 978-92-3-200179-5



Photo de couverture : ©nonorganical via Flickr, (attribution 4.0 International (CC BY 4.0))
https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/

Photos intérieures :
© kpjessop via Flickr (introduction) (attribution 4.0 International (CC BY 4.0)) ; ©ismael villafranco via Flickr (chapitre 1) (attribution 4.0 International (CC BY 4.0)); @ Photo by Jeffrey F Lin on Unsplash (chapitre 2) ; © UN Photo/UNDP (chapitre 3) ; © UN Photo/Shareef Sarhan (chapitre 4) ; © UN Photo/Albert Gonzalez Farran (recommandations).

Création graphique : Caroline Renouf
Illustrations : Daniel Collet
Mise en page : Dominique Guillaumin

Imprimé en France par Laballery – 58500 Clamecy – 70812

Remerciements

L'UNESCO et l'IRIS remercient l'Union nationale des footballeurs professionnels (UNFP), sans le soutien de laquelle cet ouvrage n'aurait pas vu le jour.

Auteurs

Pascal BONIFACE, Directeur de l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS).
Carole GOMEZ, Chercheuse à l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS).

Autres contributeurs

Les auteurs remercient les personnes suivantes qui ont pu collaborer avec eux :

Expertes sollicitées pour relecture et corrections

Béatrice BARBUSSE, Maître de conférences en sociologie à l'Université Paris-Est Créteil.
Marie-Cécile NAVES, Docteure en science politique de l'Université Paris-Dauphine, Chercheuse associée à l'IRIS.

Relecteurs

Sylvie BELIVEAU, Instructrice FIFA depuis 1998, Conseillère principale, Programme Sports universitaires, Université McGill (Canada).
Guylaine DEMERS, Professeure, Département d'éducation physique, Université de Laval (Canada),
Service de la Communication et des Affaires publiques, Département du football féminin de la FIFA.
Rachel FROGGATT, Secrétaire générale du Groupe de travail international sur les femmes et le sport (GTI).
Maurice LABHART, Division du football féminin et Département de la Communication et des Affaires publiques de la FIFA.
Mirta LOURENÇO, Cheffe de la section Développement des médias et société, Secteur de la communication et de l'information, UNESCO.
Philipp MULLER-WIRTH, Responsable des sports, Section de la jeunesse et des sports, Secteur des sciences sociales et humaines, UNESCO.

Personnes interrogées (cf. Annexe 2)

Les auteurs remercient enfin l'ensemble des équipes de l'IRIS ayant travaillé sur cet ouvrage : Gabriel Alphen-Ginet, Samuel Carcanague, Boris Contesse, Antoine Diacre, Emerick Dumas, Morgane Malvesin, Marc Verzeroli, Gwenaëlle Sauzet et Sacha Serero.

Liste des abréviations

AFC	Confédération asiatique de football
CAF	Confédération africaine de football
CIES	Centre international d’étude du sport
Com EX	Comité exécutif
CONCACAF	Confédération de football d’Amérique du Nord, d’Amérique centrale et des Caraïbes
CONMEBOL	Confédération sud-américaine de football
FA	Fédération anglaise de football
FFF	Fédération française de football
FIFA	Fédération Internationale de Football Association
OFC	Confédération du football de l’Océanie
UEFA	Union européenne des associations de football

Table des matières



AVANT-PROPOS

Le sport promeut et véhicule des valeurs centrales et universelles telles que l'esprit d'équipe, la tolérance, l'honnêteté et la solidarité. Il s'avère aussi un puissant vecteur d'inclusion sociale et de dialogue, et un remarquable levier de promotion de l'égalité des genres.

Mais nous ne devons pas nous méprendre ; il peut parfois également être le terreau de comportements peu reluisants, qui engendrent la division, la discrimination et l'intolérance.

Les terrains de football portent en eux ces deux dimensions.

Face à cet enjeu, et pour faire pencher la balance du bon côté, l'UNESCO et ses partenaires se sont donnés pour tâche de promouvoir les valeurs universelles du sport. Ils ont choisi de mettre l'accent sur celles véhiculées par le football, un sport qui favorise l'autonomisation des filles et des femmes et encourage le respect mutuel, l'égalité et le fairplay.

Il existe une forte persistance de préjugés à l'égard des joueuses, arbitres, entraîneuses, encadrantes ou dirigeantes, encore souvent considérées comme étrangères à ce milieu, illégitimes, *a priori* incompétentes et tout simplement « pas à leur place » du fait de leur sexe. Ce phénomène s'entasse sur le problème des violences faites aux femmes, qui n'épargne pas le football et dont la défiance vis-à-vis des LGBT est un ressort. Persiste également un déficit de médiatisation des compétitions féminines et des sportives, tant qualitativement que quantitativement ; sans oublier l'autocensure des femmes elles-mêmes.

S'interroger sur la féminisation du football implique donc de se pencher sur les facteurs favorisant discriminations et inégalités des genres dont les fondements et manifestations structurels et institutionnels sont historiques, sociologiques, économiques et religieux.

S'interroger sur la féminisation du football revient également à étudier les progrès et les leviers des progrès engagés sur le court et long terme. Se questionner sur la féminisation du football conduit donc également à regarder les évolutions que le monde du football a pu connaître au cours des dernières décennies mais surtout à envisager son avenir, ses tendances et les réformes à porter pour qu'un vrai changement, durable, se mette en œuvre.

Étudier les enjeux liant les questions de genre et du football est ambitieux et ce rapport n'entend, évidemment, pas relever seul ce défi. Ce travail doit, au contraire, s'inscrire dans une démarche plus large, qui le dépasse, permettant de donner à chacune de ces problématiques la pleine place et le traitement complet et exhaustif qu'elle mérite. En d'autres termes, ce rapport n'est en aucun cas un point final venant sceller la recherche et la réflexion sur ce sujet si complexe. Bien au contraire, ce rapport est un point d'étape tentant d'apporter de nouvelles réflexions, modestes, au travail actuellement mené par des universités, des organismes de recherche ou des organisations nationales et internationales, notamment non gouvernementales. Dans cette même optique, bien que des efforts considérables aient été déployés pour recueillir des témoignages de divers acteurs représentant les approches culturelles propres à chaque région, ce rapport ne peut revendiquer qu'une perspective européenne.

Pour l'UNESCO, ce rapport contribue à enrichir les deux axes d'action suivants : (1) l'établissement de « l'Observatoire sur les femmes, le sport, l'éducation et l'activité physiques » qui est la mise en œuvre de l'action 4 du « Plan d'action de Kazan »[1] reconnu par l'ONU en 2018[2] ; (2) la coédition, avec ONU Femmes, d'un guide pratique à l'attention d'organisations sportives pour combattre les violences à l'égard des femmes et liées au genre[3].

Avec ce rapport, l'UNESCO, l'IRIS et l'UNFP espèrent donc contribuer à informer et faire avancer un débat important. Nous sommes convaincus que le changement de regard porté sur les femmes dans le football et plus largement dans le sport n'est possible qu'avec la multiplication d'initiatives, à l'image de ce rapport, venant mettre en exergue les enjeux, variés et complexes, que cette féminisation sous-tend. En ce sens, ce rapport n'est qu'un nouveau point d'étape dans la mobilisation de parties prenantes et partenaires pour l'égalité des genres.

1. Plan Kazan, https://fr.unesco.org/mineps6/kazan-action-plan
2. Cf. A/RES/73/24 du 3 décembre 2018.
3. Agir pour l'égalité entre les sexes à travers le sport, http://www.unwomen.org/fr/news/in-focus/women-and-sport





INTRODUCTION

QUAND LE FOOTBALL S'ACCORDE AU FÉMININ

Et si, dans la plus grande discrétion, l'année 2018 avait constitué une étape majeure dans l'histoire du football ? La publication par la FIFA de la toute première *Stratégie pour le football féminin*[1] en octobre, l'attribution du premier Ballon d'or France Football de l'histoire à l'attaquante norvégienne Ada Hegerberg[2] en décembre, le nombre record de matchs joués par les équipes nationales[3], une plus faible acceptation sociale du sexisme, mais également une importante mobilisation pour dénoncer une médiatisation insuffisante sont autant d'indicateurs amenant à penser que le monde du football a pris conscience de l'importance et de l'intérêt de s'ouvrir de façon croissante aux femmes.

Alors que le football est un empire qui a conquis tous les continents, il s'attache désormais à se tourner de plus en plus vers l'autre moitié de l'humanité qu'il avait, jusqu'à présent, trop souvent laissée de côté. La prochaine frontière intérieure du football est la place des femmes dans ce sport[4].

---

1. FIFA, *Stratégie pour le football féminin*, 2018, https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/
2. Le *Ballon d'or* est remis chaque année depuis 1956 au meilleur joueur de football. Ce n'est qu'en 2018 qu'une catégorie féminine est apparue.
3. Voir graphiques du chapitre 1.
4. Pascal Boniface, «Un empire pacifique et joyeux», *La Revue internationale et stratégique*, n° 94, 2014, pp. 49-53.

Réaliser ce rapport à la veille de la 8e Coupe du Monde féminine de la FIFA™ organisée en France en juin-juillet 2019, dans un contexte qui paraît constituer un tournant important dans le développement du football, doit nous donner l'occasion de dépasser la seule analyse chiffrée. Cette réflexion doit pousser à interroger la place réelle des femmes dans ce sport, à questionner les motivations du monde du football, à s'ouvrir de façon croissante aux femmes, à analyser la persistance de préjugés et de freins, à envisager l'ensemble des problématiques liées au genre – invisibilisation et exclusion des femmes, plafond de verre, sexisme, homophobie. Enfin, cela revient évidemment à envisager, *in fine*, la place des femmes au sein de chaque société et comment le football peut, ou non, être un levier d'émancipation et d'autonomisation.

Convaincus du pouvoir sociétal du football, en adéquation avec l'objectif 5 sur l'égalité entre les sexes des Objectifs de développement durable[1], l'UNESCO, l'UNFP et l'IRIS souhaitent, par ce rapport, proposer avec modestie, une réflexion et des mesures concrètes pour penser le football comme un formidable potentiel au service de la société, en dépassant les discours d'intention.

Quand l'enjeu de féminisation du football dépasse le seul cadre sportif

Le sport demeure, à bien des égards, souvent considéré comme un jeu, un loisir, comme s'il était une « sphère à part », hors des enjeux de pouvoir politique ou diplomatique. Or, depuis l'Antiquité, à travers les oppositions entre équipes locales, régionales ou nationales, la compétition pour le tableau des médailles ou encore les boycotts sportifs, il est difficile d'en nier l'importance tant le sport a pu être utilisé comme levier de pression ou de rapprochement entre nations, d'influence et désormais de *soft power*. Aujourd'hui, « il importe d'entrer dans une nouvelle phase encore plus démocratique, autrement dit de miser sur le sport pour soutenir des choix politiques forts, vertueux et progressistes, pour le bénéfice de tous »[2]. La promotion de l'égalité femmes-hommes en est un exemple. Il ne faudrait pas non plus oublier que le sport a aussi été un outil de promotion de l'éducation, et qu'il est consacré, depuis 1978, comme un droit fondamental par la Charte internationale de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport[3].

Aussi la féminisation du football implique-t-elle plusieurs types d'acteurs. Sont directement concernées les instances du football qui voient de plus en plus de femmes et de jeunes filles investir les clubs, les fédérations, les terrains et les stades. La place des femmes dans la gouvernance du football, au niveau local mais aussi national et international, et leur accès aux responsabilités les interpellent également. Les médias doivent, pour leur part, répondre à une demande sociale de médiatisation des joueuses. Les clubs et fédérations ne peuvent plus rester passifs face à ce changement mondial de paradigme, alors que la FIFA cherche à faire une place plus importante aux femmes au sein du football.

L'objectif est la recherche d'une plus grande justice sociale, « l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes », mais celui-ci est aussi stratégique et financier puisqu'il s'agit de séduire un nouveau public et de nouvelles pratiquantes. Ces ambitions sont parfaitement complémentaires.

D'un point de vue purement mathématique, le vivier de pratiquants et de bénévoles

1. Site Internet, « Objectifs de développement durable », https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/

2. Marie-Cécile Naves et Julian Jappert, *Le pouvoir du sport*, Paris, FYP, 2017.

3. UNESCO, Charte internationale de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport, novembre 1978, révisée en novembre 2015, http://fr.unesco.org/sportcharter

ne se trouve plus désormais chez les hommes, mais bien chez les femmes. Celles-ci constituent donc un nid de talents dont les organisations ne peuvent plus se passer. Développer la pratique dès le plus jeune âge et encourager l'investissement des femmes au sein du football permettraient donc de donner un second souffle à ce sport et d'offrir de nouvelles perspectives de développement aux instances footballistiques comme à leurs partenaires.

Les organisations non sportives, et notamment l'école et l'enseignement supérieur souhaitant faire du sport un levier d'éducation pour toutes et tous, ne sont pas en reste, puisque, comme le rappelle Ingrid Beutler, « l'éducation physique confère l'expérience de l'égalité, la liberté et un moyen digne pour l'autonomisation, en particulier pour les filles et les femmes »[1]. Dans les pays occidentaux, l'éducation à la mixité dans et par le sport s'est beaucoup développée dans les institutions scolaires.

LA PROCHAINE FRONTIÈRE INTÉRIEURE DU FOOTBALL **EST LA PLACE DES FEMMES DANS CE SPORT.**

Conscientes de la vérité du terrain, plusieurs organisations régionales et internationales ont cherché à ancrer dans un temps long ces considérations et ont souhaité s'engager diplomatiquement – parfois juridiquement – sur ce sujet. Aussi s'est mise en place une réflexion, d'abord de façon disparate puis de plus en plus organisée, sur l'impact et l'utilisation du sport à des fins de développement. En particulier, le concept de « Sport au service du développement et de la paix » de l'Organisation des Nations unies (ONU), s'est ainsi peu à peu construit.

Dès 1978, l'UNESCO adopte la Charte internationale de l'éducation physique et du sport, qui consacre le sport et l'éducation physique comme un droit fondamental[2]. Ce texte, révisé et renommé Charte internationale de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport en novembre 2015[3], confirme l'importance de l'égalité des genres dans le domaine du sport. Deux articles sont, à ce titre, particulièrement éclairants : l'article 9.3 dispose que « l'éducation physique, l'activité physique et le sport peuvent être un excellent moyen d'empêcher le phénomène universel que constituent les violences fondées sur le genre en s'attaquant à ses causes profondes, notamment les inégalités entre les genres, certaines normes sociales néfastes et les stéréotypes sexistes »[4]. Au-delà de l'affirmation de ce principe capital, l'article 1.4 va plus loin en disposant : « la possibilité de participer et être associées sur un pied d'égalité, à tous les niveaux de la supervision et de la prise de décision, à l'éducation physique, à l'activité physique et au sport, à des fins de loisir et de récréation, de bonne santé ou de haute performance est pour toutes les filles et toutes les femmes un droit qu'il importe de faire activement respecter »[5]. Cette volonté de placer le sport au cœur d'une stratégie d'évolution des sociétés et d'émancipation

1. Ingrid Beutler, "Sport serving development and peace: Achieving the goals of the United Nations through sport", *Sport in Society*, juin 2008, pp. 359-369.

2. UNESCO, *op. cit.*

3. UNESCO, Charte internationale de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport, novembre 2015, http://fr.unesco.org/sportcharter

4. *Ibid.*, article 9.3.

5. *Ibid.*, article 1.4.

pour les femmes et jeunes filles est un des piliers du Plan d'action de Kazan adopté en 2017 par la 6e conférence internationale des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport (MINEPS VI)[1]. Ce plan a notamment réaffirmé l'importance accordée à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles dans et à travers le sport. Une de ses cinq actions consiste, par exemple, à établir un Observatoire mondial pour les femmes, le sport, l'éducation physique et l'activité physique, observatoire ô combien essentiel.

Cet engagement se traduit également par une plus forte collaboration avec les autorités du football, passant notamment par la signature d'un partenariat entre l'UNESCO, le Programme alimentaire mondial de l'ONU et la FIFA[2]. Cette déclaration d'intention a pour objectif de renforcer la coopération entre les trois organismes. Le programme « *Football for Schools* » (le football pour les écoles) a pour objectif de rendre le football plus accessible pour les garçons et filles partout dans le monde, tout en contribuant à l'éducation et au développement des enfants. Ce programme a également pour ambition de s'accroître à travers des projets pilotes en Amérique latine, en Afrique et en Asie, au sein de fédérations nationales.

L'ONU encourage, quant à elle, grâce la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes adoptée en décembre 1979, et notamment à son article 10, « les États parties [à prendre] toutes les mesures appropriées pour éliminer la discrimination à l'égard des femmes afin de leur assurer des droits égaux à ceux des hommes en ce qui concerne l'éducation et, en particulier, pour assurer, sur la base de l'égalité de l'homme et de la femme [...] les mêmes possibilités de participer activement aux sports et à l'éducation physique »[3]. L'ONU a également adopté, le 25 septembre 2015, le Programme de développement durable à l'horizon 2030[4] qui donne comme 5e objectif de « parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ». Dans ce programme, le sport est spécifiquement mentionné comme « [étant] aussi un élément important du développement durable [pour] sa contribution croissante au développement et à la paix par la tolérance et le respect qu'il préconise ; à l'autonomisation des femmes et des jeunes, de l'individu et de la collectivité ; et à la réalisation des objectifs de santé, d'éducation et d'inclusion sociale. »[5]

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), pour sa part, a mis en place en 2000 un groupe de travail au sein de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports (CONFEJES) – pour la promotion de la participation des femmes et des jeunes filles aux activités de jeunesse et de sport (GTCF)[6].

L'Union européenne a, elle aussi, au cours des dernières décennies, réalisé d'importantes avancées, et ce, principalement grâce au Livre blanc sur le sport de 2007, et à la législation relative à l'égalité de traitement (article 157 du Traité sur le fonctionnement de l'UE), à l'intégration de la dimension du genre dans toutes ses politiques (articles 153 et 19), ou encore à travers l'adoption de mesures spécifiques en faveur de l'émancipation des femmes, comme la création

1. MINEPS VI, « Plan d'action de Kazan », Kazan, Russie, 2017,
http://unesdoc.unesco.org/images/0025/002527/252725f.pdf
2. « La FIFA, l'UNESCO et le Programme alimentaire mondial signent un partenariat novateur », Communiqué de presse, 24 janvier 2019,
https://www.fifa.com/about-fifa/who-we-are/news/fifa-unesco-and-the-world-food-programme-agree-innovative-partnership

3. Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, décembre 1979, article 10,
http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/text/fconvention.htm
4. Déclaration et Programme d'Action de Beijing, articles 83m, 107f, 183, 280d,
https://www.un.org/womenwatch/daw/beijing/platform/
https://www.un.org/womenwatch/daw/beijing/pdf/BDPfA%20F.pdf
5. Assemblée générale des Nations unies, Résolution « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) », 25 septembre 2015,
http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&Lang=F
6. Présentation du GTCF,
http://www.confejes.org/wp-content/uploads/ 2015/02/Rapport-2015.pdf

de la Commission des droits de la femme et de l'égalité des genres au Parlement européen. S'y ajoute la résolution du Parlement européen du 5 juin 2003 rappelant que « l'objectif d'égalité des chances tend à la suppression des barrières entre sport dit "masculin" et sport dit "féminin", que l'objectif est de favoriser une ouverture effective des disciplines sportives aux deux sexes et de permettre à chaque fille et à chaque garçon d'exercer l'activité physique de son choix. »[1] Plus récemment, le cadre financier pluriannuel (2014-2020) de l'Union européenne et le programme « Droits, égalité et citoyenneté » visant à combattre les discriminations, à réaliser l'égalité femmes-hommes et à dénoncer et faire cesser les violences à l'égard des femmes, se sont vus attribuer un budget de 15 millions d'euros. En décembre 2015, la Commission a publié son « Engagement stratégique pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2016-2019 » dans le prolongement de sa stratégie lancée sur la période 2010-2015, et le Conseil a adopté un plan d'action en la matière. Le sport est mentionné dans cet engagement stratégique, notamment en ce qui concerne la lutte contre les violences et les stéréotypes liés au genre, mais aussi dans l'objectif de promouvoir l'égalité dans l'accès des femmes aux postes à responsabilité (gouvernance, coaching). En outre, chaque année depuis 2007, des appels à projets sur la question du genre dans le sport sont lancés.

Le Conseil de l'Europe participe également, dès le début des années 2000, à la réflexion et aux avancées sur le sujet, avec notamment la 9e conférence des ministres européens responsables du Sport en 2000[2], mais également la constitution de l'Accord partiel élargi sur le sport (APES), mis en œuvre en 2010. Des travaux passés[3] et actuels montrent l'importance de ce sujet pour le Conseil de l'Europe et sa volonté de poursuivre les recherches dans ce domaine.

En conséquence, nous ne pouvons que donner raison à Bill Shankly, footballeur et entraîneur légendaire du Liverpool FC (1913-1981), qui déclarait : « le football n'est pas une question de vie ou de mort. C'est bien plus important que cela. » C'est en effet tout un projet de société qui peut être construit par le sport et notamment le football, discipline universelle : en étant pensé comme un levier d'égalité et d'épanouissement pour les femmes comme pour les hommes, il incite les décideurs à en faire un objet transversal des politiques publiques. Santé, éducation, cohésion sociale, inclusion, insertion professionnelle, lutte contre toutes les discriminations sont autant de sujets de l'agenda qui peuvent voir leurs objectifs devenir plus ambitieux grâce au sport.

Le football, outil idoine pour l'émancipation des femmes?

L'impact positif que le sport peut avoir sur l'émancipation des jeunes filles et des femmes est démontré depuis plusieurs décennies. Le sport, par sa pratique, mais également par la prise de responsabilité au sein de structures sportives, constitue un formidable levier d'émancipation pour les femmes et jeunes filles.

Qu'en est-il du football ? Le ballon rond peut-il jouer un rôle positif en matière d'autonomisation des femmes ? Comment le démontrer ? Compte tenu « du lien profond et durable [établi] entre les hommes, les masculinités et le sport »[4], l'étude de la pratique du football par les femmes a d'autant

1. Résolution du Parlement européen, « Femmes et sport », 5 juin 2013, http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P5-TA-2003-0269+0+DOC+XML+V0//FR

2. Conférence des ministres européens responsables du Sport, Rapport du Secrétaire général, Bratislava, Slovaquie, 30-31 mai 2000, https://rm.coe.int/16804da28c

3. Clotilde Talleu, « Égalité homme-femme dans le sport – Manuel de bonnes pratiques », Conseil de l'Europe et EPAS (Accord Partiel Élargi sur le Sport), 2011. https://www.sportanddev.org/sites/default/files/downloads/egalite_homme_femme_dans_le_sport.pdf

4. Hélène Joncheray et Haïfa Tlili, « Joueuse de rugby de première division : une activité dangereuse ? », *Staps*, n° 90, décembre 2010, pp. 37- 47.

plus tardé que, selon un certain imaginaire collectif, le football figure parmi les disciplines revêtant une forte connotation sexuée. En termes plus triviaux, le football serait un sport d'hommes où les femmes n'auraient *a priori* pas leur place. Or ce constat est pour le moins contestable. D'abord, parce qu'au sein de certaines cultures ou régions du monde, la connotation genrée du football s'inverse en partie : le «*soccer*» est considéré comme un sport «féminin» aux États-Unis, ce qui n'empêche pas les discriminations salariales à l'encontre des joueuses de l'équipe nationale et de leurs encadrantes, qui ont fait scandale ces dernières années. Ensuite, car nous sommes aujourd'hui à un tournant de son développement avec l'engouement féminin pour sa pratique dès le plus jeune âge, pour le spectacle, mais également une augmentation du nombre de candidates pour les fonctions d'encadrement, bénévoles ou salariées. De plus, le fait que certains groupes politiques ou religieux souhaitent continuer d'interdire ou conditionner la pratique féminine ou la présence des femmes dans les stades témoigne de l'importance et de l'influence sociale de ce sport. Dans un article sur la pratique féminine du football nigérian, sud-africain et sénégalais, Martha Saavedra considère ainsi que «les interdictions décrétées à l'encontre du football féminin par quelques régions islamiques [sont] un signe du succès du football féminin. »[1]

Dans ce domaine comme dans d'autres, le pouvoir du football n'est pas anecdotique. En effet, c'est grâce au match Iran-Espagne lors de la Coupe du Monde de la FIFA™ de 2018 que les Iraniennes ont pu, pour la première fois depuis 1979, pénétrer officiellement dans les stades. Le football apparaît donc à bien des égards comme un accélérateur de changement social en faveur de la liberté des jeunes filles et des femmes. Par sa pratique collective, par ses règles simples, par son formidable potentiel éducatif, il porte en son sein nombre d'atouts qu'il ne s'agit pas de déifier, mais, au contraire, de considérer comme autant de leviers pertinents, s'ils sont mis au service du bien commun, pour parvenir à faire évoluer les mentalités et aller dans le sens d'un progrès social. Cette dimension positive du football a, au cours des dernières années, été documentée par la recherche en sciences sociales et des retours d'expériences.

LE SPORT, PAR SA PRATIQUE, MAIS ÉGALEMENT **PAR LA PRISE DE RESPONSABILITÉ** AU SEIN DE STRUCTURES SPORTIVES, CONSTITUE **UN FORMIDABLE LEVIER D'ÉMANCIPATION POUR LES FEMMES ET LES JEUNES FILLES.**

À la faveur d'une politique de féminisation désormais globalement assumée par nombre d'instances nationales et par les organisations internationales, qui passe par la mise en place

1. Martha. Saavedra. "Football feminine – development of the African game: Senegal, Nigeria and South Africa" *Soccer & Society*, juin 2003, pp. 225-253.

de dispositifs concrets, aux effets mesurables et capables d'aller au-delà des discours incantatoires et des stratégies de communication, le football peut donc constituer aujourd'hui l'un des outils les plus pertinents pour soutenir, accélérer et valoriser l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes dans de nombreuses régions du monde et ce, dès le plus jeune âge.

Ce rapport cherche donc à mettre en résonance et à confirmer deux dynamiques parallèles : la potentialité pour le football de s'imposer comme un outil réel et actif au service de l'intérêt général et d'un développement social durable en ciblant en particulier les femmes, mais également l'intérêt qui est le sien de mettre en place des politiques facilitant et promouvant la participation et l'implication des femmes à tous les niveaux de pratique et de responsabilité. Ce présent rapport aborde exclusivement l'approche volontariste, et non la dimension normative ou juridique de la féminisation du football.

LE FOOTBALL PEUT DONC CONSTITUER AUJOURD'HUI **L'UN DES OUTILS LES PLUS PERTINENTS** POUR SOUTENIR, ACCÉLÉRER ET VALORISER **L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES** DANS DE NOMBREUSES RÉGIONS DU MONDE ET CE, DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE.

Méthodologie du rapport

Afin de dépasser le cadre réducteur et souvent dépréciatif, parce qu'essentialiste, de l'expression « football féminin », ce rapport fait le choix de s'intéresser plus largement à la place des femmes dans le football en revenant largement sur les pratiquantes, amatrices comme professionnelles, mais en tâchant également d'accorder une place aux arbitres femmes, aux entraîneuses, aux encadrantes et aux dirigeantes.

À la suite de l'étude *Couleur ? Quelle couleur ?*[1], l'UNESCO a souhaité continuer d'explorer le domaine du sport et plus particulièrement celui du football à travers, cette fois-ci, le prisme du genre. Cet intérêt commun a été partagé par l'UNFP, qui face à l'importance croissante de la place des femmes dans le football, et notamment sur le terrain, souhaite prendre part à cette réflexion et contribuer ainsi à l'avancée de la recherche dans ce domaine, mais plus largement à l'évolution du regard porté sur le football pratiqué, supporté, arbitré, commenté ou encore encadré par des femmes. L'IRIS, quant à lui, après avoir développé une expertise reconnue en géopolitique et gouvernance du sport, souhaite participer à la recherche pluridisciplinaire sur la féminisation du sport et mettre

1. *Couleur ? Quelle couleur ?, Rapport sur la lutte contre la discrimination et le racisme dans le football,* Éditions UNESCO, 2016. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000243665

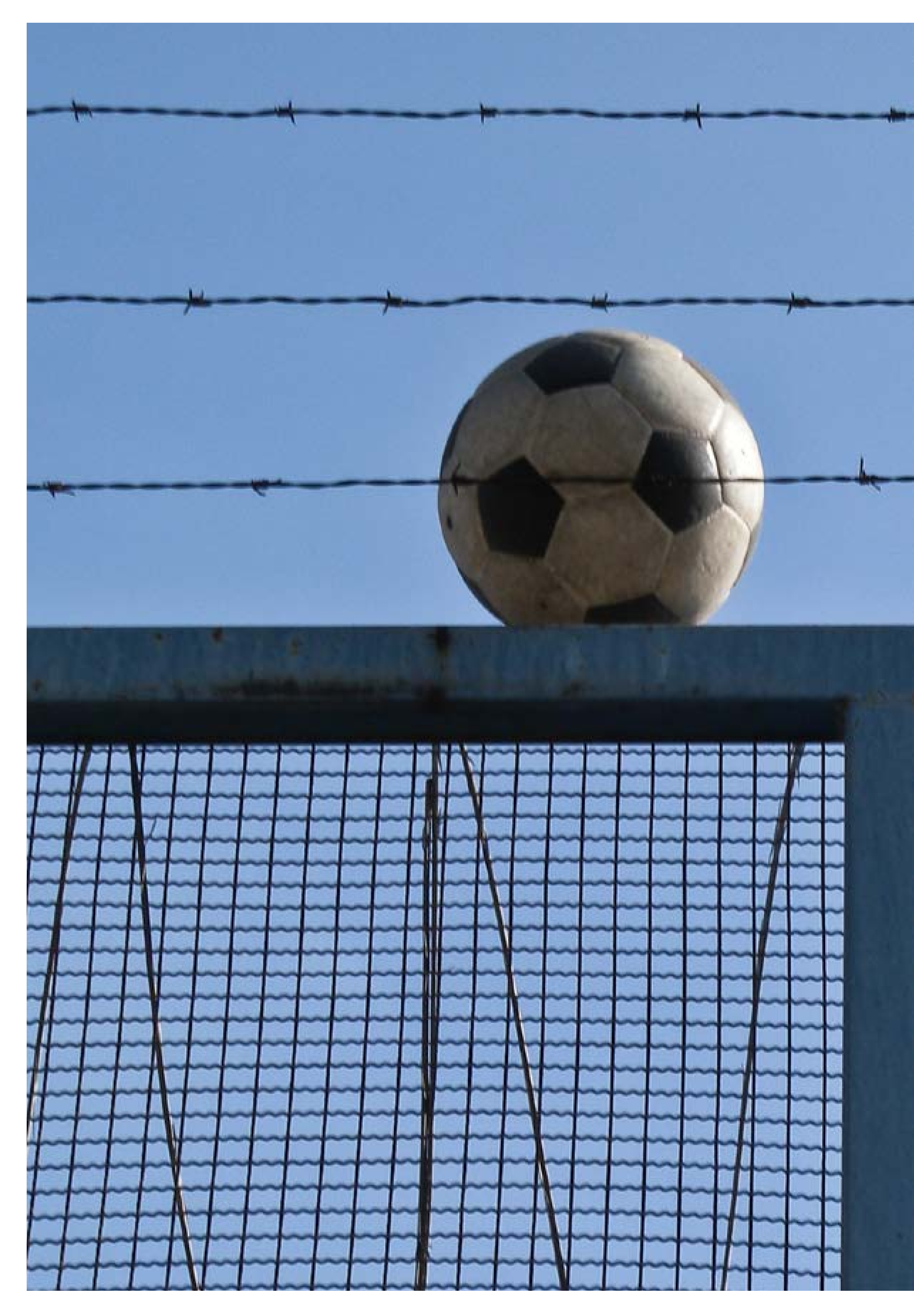
en exergue les enjeux tant économiques que sociétaux, politiques et géopolitiques essentiels à la bonne compréhension du sujet.

Réalisé entre avril 2018 et mars 2019, ce rapport a souhaité s'appuyer sur une double approche, théorique et pratique, associant recherches documentaires et entretiens avec des actrices et acteurs, des spectatrices et spectateurs des enjeux de la féminisation du football, mais également plus largement du sport. Face à la diversité des enjeux soulevés par la question de la féminisation du football, le premier travail entrepris a été de recueillir les informations clés au sein d'ouvrages, d'articles, de rapports ou de documentaires. En ce sens, il a été essentiel, pour les auteurs, de combiner les analyses historiques aux réflexions sur les enjeux sociétaux contemporains, sans négliger l'approche économique d'un secteur en plein développement. Bien que les sources soient loin d'être en quantité égale, les auteurs ont toujours tâché d'adopter un regard international et de prendre en compte, quand les données étaient disponibles, les logiques nationales.

Afin de compléter et d'affiner les éléments de recherche récoltés, les auteurs ont identifié les expertes et experts travaillant sur ces sujets, toujours en cherchant à avoir à l'esprit une approche internationale et en combinant les différentes perspectives dans le but de pouvoir obtenir l'image la plus nette possible de la situation des femmes dans le football à l'échelle mondiale. Ces entretiens, qui se sont déroulés en face à face, par téléphone, par Skype et parfois par échanges écrits, ont permis de faire émerger des constats partagés, des discordances, mais également des idées et des bonnes pratiques. Au-delà des réponses apportées, ils ont surtout démontré, non seulement l'intérêt de la féminisation du football, mais aussi l'importance, voire l'urgence, d'y réfléchir.

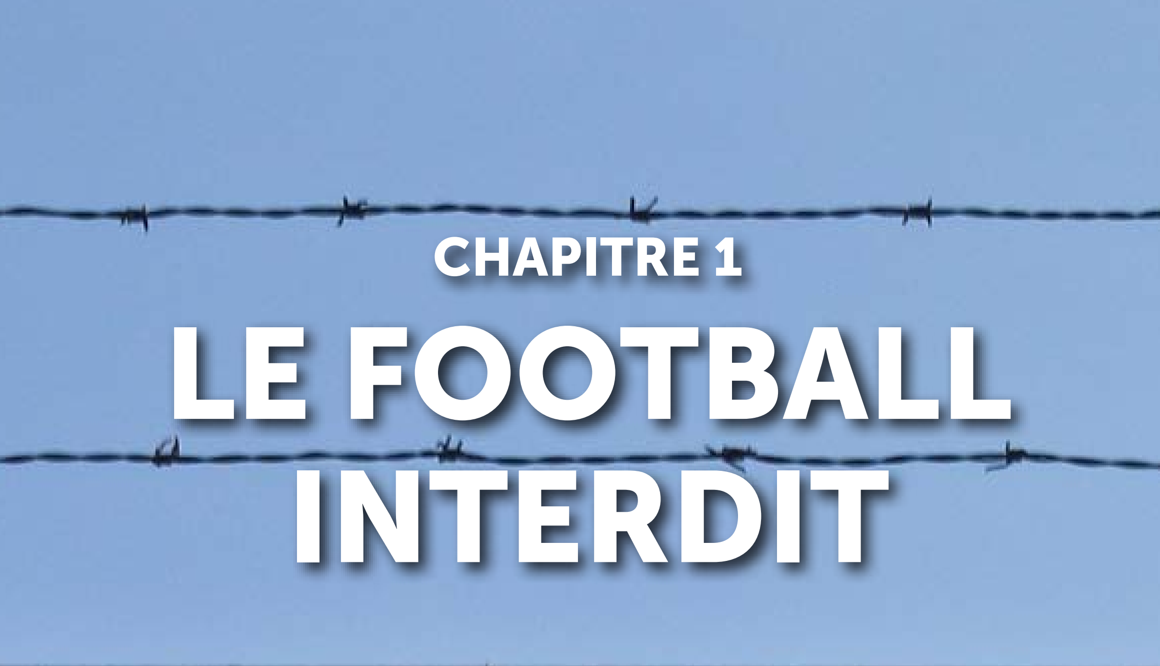
La FIFA souhaite doubler d'ici 2026 le nombre de pratiquantes pour atteindre les 60 millions de joueuses, comme elle l'a annoncé dès 2016 dans sa feuille de route « FIFA 2.0: The vision for the future »[1], en même temps que les politiques de féminisation se développent au sein des fédérations nationales, entraînant un changement d'échelle dans l'observation des pratiques. Encouragé, soutenu, le phénomène actuel de féminisation du football peut, s'il est documenté, accompagné, suivi sur le long terme et évalué, devenir porteur d'un mouvement plus large d'émancipation des femmes. S'inscrivant dans une perspective qui va de la jeune pratiquante et de son club local à la FIFA, en passant par les fans, les médias et les partenaires économiques, la question de la féminisation du football est un enjeu de taille qui mérite d'être étudié.

1. Feuille de route de la FIFA, « FIFA 2.0 : the vision for the future », 2016, https://img.fifa.com/image/upload/drnd5smfl6dhhxgiyqmx.pdf



CHAPITRE 1

LE FOOTBALL INTERDIT



Faire du football un facteur d'émancipation et d'égalité peut paraître, de prime abord, paradoxal. En effet, comme le souligne Lois Bryson, « le sport est l'un des domaines les plus significatifs pour former et maintenir une identité masculine et féminine, ce qui sous-tend la reproduction de la domination masculine. »[1] En fonction des pays et des contextes, l'omniprésence – voire l'omnipotence – masculine dans la gouvernance et la pratique sportives, ainsi que le sexisme, sont encore monnaie courante. Comme le précise Jean Williams, « les réalisations sportives des femmes sont systématiquement banalisées, ridiculisées ou simplement ignorées par des médias intéressés par le sport pratiqué par des hommes. »[2] Le football, en dépit de progrès inédits réalisés au cours des dernières décennies, n'échappe pas à la règle. Wolfram Manzenreiter précise que « la marginalisation des femmes n'est pas, bien sûr, propre au football, mais une relique des inégalités historiquement acquises dans le sport en général. »[3] Pourtant, le sport se prévaut également de valeurs de méritocratie et d'ouverture qui, sur le papier, invitent chacune et chacun à y prendre part.

---

1. Lois Bryson, "Gender", in Wray Vamplew, Katherine Moore, John O'Hara, Richard Cashman et Ian Jobling (eds), *The Oxford companion to Australian sport*, Melbourne, Oxford University Press, 1997, p. 179.
2. Jean Williams et Rob Hess, "Women, Football and History: International Perspectives", *The International Journal of the History of Sport*, décembre 2015, pp. 2115-2212.
3. Wolfram Manzenreiter, "Her Place in the 'House of Football'. Globalisation, cultural sexism and women's football in East Asian societies", *Football Goes East: Business, Culture and the People's Game in East Asia*, London, Routledge, 2004, p. 25.

Les prémices de la pratique féminine du football

Aussi, pour comprendre le retard aujourd'hui pris par les femmes dans le football, et les obstacles qu'elles peuvent encore rencontrer, il est nécessaire de revenir sur l'histoire de cette pratique. Né en Angleterre au début du XIXe siècle[1], le football est, à l'origine, uniquement pratiqué par des hommes. Ce n'est qu'au début des années 1880, en Angleterre, qu'apparaissent les premières footballeuses. Comme le souligne Jean Williams, si l'on retrouve des formes de pratique féminine au sein de la classe supérieure japonaise et parmi des populations amérindiennes, « l'exemple britannique est le plus important »[2]. Si un premier match a lieu le 9 mai 1881[3], c'est en 1894 que le *British Ladies' Football Club*, première association de football constituée de femmes, est fondée à l'initiative de Nelly Honeyball[4]. C'est sous son impulsion que se déroule en mars 1895 ce que l'histoire retient comme le premier match de football « féminin »[5] disputé à Londres entre une sélection du Nord de l'Angleterre et une du Sud du pays[6]. Sur le reste du continent européen, il faut attendre le début du XXe siècle pour voir apparaître les premières footballeuses : 1910 en France, 1911 en Belgique[7] et en Russie[8], 1914 en Espagne[9]. Ces cas demeurent toutefois exceptionnels et la pratique féminine reste infiniment rare avant la Grande Guerre.

1. Christiane Eisenberg (dir.), *FIFA 1904-2004 – Le siècle du football*, Paris, Le Cherche-Midi, 2004, p. 17.
2. Jean Williams, "The fastest growing sport? Women's football in England", *Soccer & Society*, juin 2003, pp. 112-127.
3. Photos des équipes et coupures de presse, Harry Langton, *1000 ans de football : FIFA Museum Collection*, edition q, 1996, cité dans Laurence Prudhomme-Poncet, *Histoire du football féminin au XXe siècle*, coll. « Espaces et Temps du Sport », Paris, L'Harmattan, 2003, p. 24.
4. Xavier Breuil, *Femmes, Culture et politique. Histoire du football féminin en Europe de la Grande Guerre jusqu'à nos jours*, Thèse de doctorat en Histoire, Université Paul Verlaine, Metz, 2007, p. 27.
5. Laurence Prudhomme-Poncet, *Histoire du football féminin au XXe siècle*, *op. cit.*, p. 24.
6. Xavier Breuil, *op. cit.*, p. 27.
7. Raymond Ruffin, *La Diablesse. La véritable histoire de Violette Morris*, Paris, Éditions Pygmalion/Gérard Watelet, 1989, cité dans Laurence Prudhomme-Poncet, *op. cit.*, p. 25.
8. Laurence Prudhomme-Poncet, *op. cit.*, p. 24-25.
9. Vicente Martínez Calatrava, « Los primeros pasos del fútbol femenino en España », *Cuadernos de Fútbol*, n° 20, avril 2011.

Le rôle clé de la Première Guerre mondiale dans le développement de la pratique

Avec la Première Guerre mondiale, un changement sociétal important intervient. Face au conflit qui s'enlise, et pour ne pas arrêter les usines, les femmes sont appelées à remplacer les ouvriers. Le ministère britannique des Munitions crée une section Santé et Assistance afin de promouvoir loisir et sport, et notamment le football. Les entreprises développent également cette pratique « dans le cadre d'un paternalisme social [où] les ouvrières des usines de guerre [sont] encouragées par les surintendantes d'usine à pratiquer ce sport et à organiser des matchs de charité. Par ce biais, les femmes pouvaient manifester leur patriotisme. »[10] Sur l'ensemble du territoire du Royaume-Uni, un nombre croissant d'équipes féminines apparaissent. Comme l'explique parfaitement Xavier Breuil dans sa thèse, « les militantes voient dans cet évènement une occasion de faire leurs preuves et d'imposer leurs revendications. Les féministes issues des couches supérieures de la société britannique espèrent ainsi que, après le conflit, les hommes sauront s'en souvenir et leur accorderont le droit de vote ainsi qu'une plus grande place dans le débat public. »[11] Devant l'engouement suscité, les matchs se multiplient et l'année 1917 est notamment marquée par une rencontre entre deux équipes d'usines de Preston devant une foule de 10 000 personnes générant une recette de 600 livres sterling[12].

Une fois la guerre finie, la présence des

10. Xavier Breuil, *op.cit.*, p. 10.
11. *Ibid.*, p. 396.
12. Christiane Eisenberg (dir.), *op. cit.*, p. 184.

femmes sur les terrains continue de croître. On retrouve ainsi des traces d'une rencontre mixte en Norvège en 1919[1], une équipe féminine est créée en 1921 aux Pays-Bas[2] alors qu'en France, les joueuses du Femina Sport remportent le premier championnat de France organisé par la Fédération des sociétés féminines sportives de France (FSFSF)[3]. Ce développement de la pratique permet de voir se jouer en 1920 un match international féminin entre l'équipe britannique des *Dick Kerr Ladies* de Preston et une sélection française menée par Alice Milliat[4]. Hors Europe, on retrouve des traces de pratique au Canada[5] et aux États-Unis, où le football fait d'ailleurs partie des enseignements du secondaire pour les jeunes filles[6]. En Océanie, on trouve quelques informations sur des matchs féminins en Nouvelle-Zélande[7] et en Australie dès 1915[8].

Pourtant, en dépit de débuts encourageants sur plusieurs continents, et d'un intérêt populaire conséquent à Noël 1920 (l'équipe des *Dick Kerr Ladies* joue devant 53 000 spectateurs[9], et 30 000 en 1922[10]), les années 1920 voient émerger une remise en cause, parfois brutale, de cette pratique féminine. L'essor du travail des femmes et leur participation plus importante à la vie collective hors du foyer n'ont donc pas accéléré leur émancipation sociale et politique autant qu'elles, et les mouvements féministes, l'avaient anticipé. Des voix discordantes commencent à se faire entendre. Petit à petit, elles s'imposent, certaines « contestant toute émancipation

DANS LE CADRE D'UN PATERNALISME SOCIAL, LES OUVRIÈRES DES USINES DE GUERRE [ÉTAIENT] ENCOURAGÉES PAR LES SURINTENDANTES D'USINE **À PRATIQUER CE SPORT ET À ORGANISER DES MATCHS DE CHARITÉ.** PAR CE BIAIS, LES FEMMES POUVAIENT MANIFESTER LEUR PATRIOTISME.

1. Gertrud Pfister, Kari Fasting, Sheila Scraton et Benilde Vázquez, "Women and Football – A Contradiction? The Beginnings of Women's Football in Four European Countries", *The European Sports History Review*, n° 1, 1998, pp. 1-26.
2. Laurence Prudhomme-Poncet, *op. cit.*, p. 25.
3. Paul Dietschy, *Histoire du football*, Paris, Perrin, 2010, p. 604.
4. Alice Milliat (1884-1957) est une des plus grandes sportives françaises du début du XX[e] siècle. Défenseuse du sport « pour et par » les femmes, elle est fondatrice de la Fédération des sociétés sportives féminines de France (FSFSF). Elle cherche à promouvoir et faire reconnaître le sport féminin, en France comme à l'étranger. S'opposant à l'impossibilité pour des femmes de participer à des compétitions sportives, elle est à l'origine de l'organisation de quatre olympiades féminines durant l'entre-deux-guerres et la création de la Fédération sportive féminine internationale, Portrait d'Alice Milliat, militante du sport féminin, Site du musée national du sport, http://www.museedusport.fr/
5. Ann Hall, "The Game of Choice: Girls' and Women's Soccer in Canada", *Soccer & Society*, juin 2003, pp. 30-46.
6. Andrei S. Markovits et Steven L. Hellerman, "Women's soccer in the United States: Yet another American 'Exceptionalism'", *Soccer & Society*, juin 2003, pp. 14-29.
7. Barbara Cox et Shona Thompson, "From heydays to struggles: Women's soccer in New Zealand", *Soccer & Society*, juin 2003, pp. 205-224.
8. Jean Williams et Rob Hess, *op. cit.*
9. John Hughson, Kevin Moore, Ramón Spaaij et Joseph Maguire, *Routledge Handbook of Football Studies*, Abington, Routledge, 2016, 512 p.
10. *Ibid.*

sociale et culturelle des femmes et prôn[a]nt leur retour au foyer»[1], alors que d'autres critiquent la pratique féminine sportive dans son ensemble qui provoquerait une trop grande mixité entre classes sociales. En effet, «de nombreux sportifs et sportives issues de la bourgeoisie craignent la popularisation du sport féminin, car elle pourrait être synonyme de déclassement social»[2].

Ces prises de paroles, de plus en plus fréquentes et entendues, se traduisent finalement dans les faits. En Angleterre, la *Football Association* (FA)[3] considère le 6 décembre 1921 qu'à la suite de plaintes «le conseil se voit dans l'obligation de dire que le football n'est pas un jeu pour femmes et que l'on ne devrait pas l'encourager [...]; le conseil invite les clubs membres de la Football Association à refuser l'accès de leurs terrains pour de tels matchs.»[4] En Belgique, l'Union belge des sociétés de football association interdit à ses clubs affiliés de louer les stades pour des matchs de football pratiqués par des femmes[5].

Comment expliquer ce brusque retour en arrière? Plusieurs raisons peuvent ici être avancées. Comme a pu le démontrer Alethea Melling[6], les footballeuses sont globalement acceptées pendant la Première Guerre mondiale, non seulement parce que la société prend conscience de l'importance de leur rôle dans le maintien de l'activité industrielle, mais également grâce aux recettes générées par l'organisation de rencontres qui servent à l'effort de guerre et aux œuvres de charité. Ces activités sont fortement appréciées, car elles renforcent le patriotisme national en période de guerre. Cependant, cette pratique ne semble être considérée que comme temporaire, uniquement rendue possible par l'absence des hommes partis au combat. La fin de la guerre sonne dès lors le glas de cette période d'acceptation.

LES ANNÉES 1920 VOIENT ÉMERGER **UNE REMISE EN CAUSE, PARFOIS BRUTALE, DE CETTE PRATIQUE FÉMININE.**

Des théories sanitaires sont également avancées. Gertrud Pfister revient ainsi sur les nombreux arguments développés pour dissuader les femmes de pratiquer une activité physique «impropre à leur condition», en faisant systématiquement référence à leur santé, que l'on pense fragile, mais surtout qui pourrait gêner leur capacité de reproduction, sujet essentiel en cette période d'après-guerre[7]. Elle cite ainsi le gynécologue allemand Hugo Sellheim, qui n'hésite pas à mettre en garde contre «les exercices trop fréquents, comme ceux que pratiquent les hommes [qui] masculinisent les corps féminins [...]. Les organes abdominaux de la femme se fanent et le résultat est la création d'une virago artificielle»[8]. Certaines injonctions

1. *Xavier Breuil*, op. cit., p.96.
2. *Ibid.*, p. 97.
3. Christiane Eisenberg (dir.), *op. cit.*, p. 185-186.
4. *Ibid.*, p. 186.
5. Laurence Prudhomme-Poncet, *op. cit.*, p. 138.
6. Alethea Melling, "Ladies' Football: Gender and the Socialisation of Women Football Players in Lancashire 1926-1960", unpublished Ph. D. Thesis, University of Central Lancashire, 1999.

7. Gertrud Pfister, « Activités physiques, santé et construction des différences de genre en Allemagne », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 2006.
8. Hugo Sellheim, "Auswertung der Gymnastik der Frau für die ärztliche Praxis", *Medizinische Klinik*, nº 27, 1931, p. 1439-1442. Voir à ce propos Carole Gomez, « Le sport : un empire géopolitique à conquérir», *Diplômées*, n° 266-267, 2019, pp. 129-142.

contradictoires, que l'on retrouvera longtemps, s'expriment, comme le fait de reprocher aux femmes une certaine fragilité corporelle tout en craignant leur « virilisation » par le sport. Ces « arguments » qui instrumentalisent la biologie pour justifier l'exclusion des femmes de la pratique sportive sont communs à de nombreux sports et nourrissent jusqu'aujourd'hui certaines représentations collectives, dont les effets sont réels.

Des arguments de pudeur et de bonnes mœurs sont également avancés. Ainsi, Henri Desgranges, célèbre journaliste français et créateur du Tour de France cycliste, n'hésite pas en 1925 à exprimer son désaccord formel pour la pratique féminine : « Que les jeunes filles fassent du sport entre elles, dans un terrain rigoureusement clos, inaccessible au public : oui d'accord. Mais qu'elles se donnent en spectacle, à certains jours de fêtes, où sera convié le public, qu'elles osent même courir après un ballon dans une prairie qui n'est pas entourée de murs épais, voilà qui est intolérable ».[1] C'est la place légitime des femmes dans l'espace public, hors de la sphère domestique, qui est ici classiquement remise en cause – l'imaginaire de la « femme publique », autrement dit de la prostituée, est alors dominant.

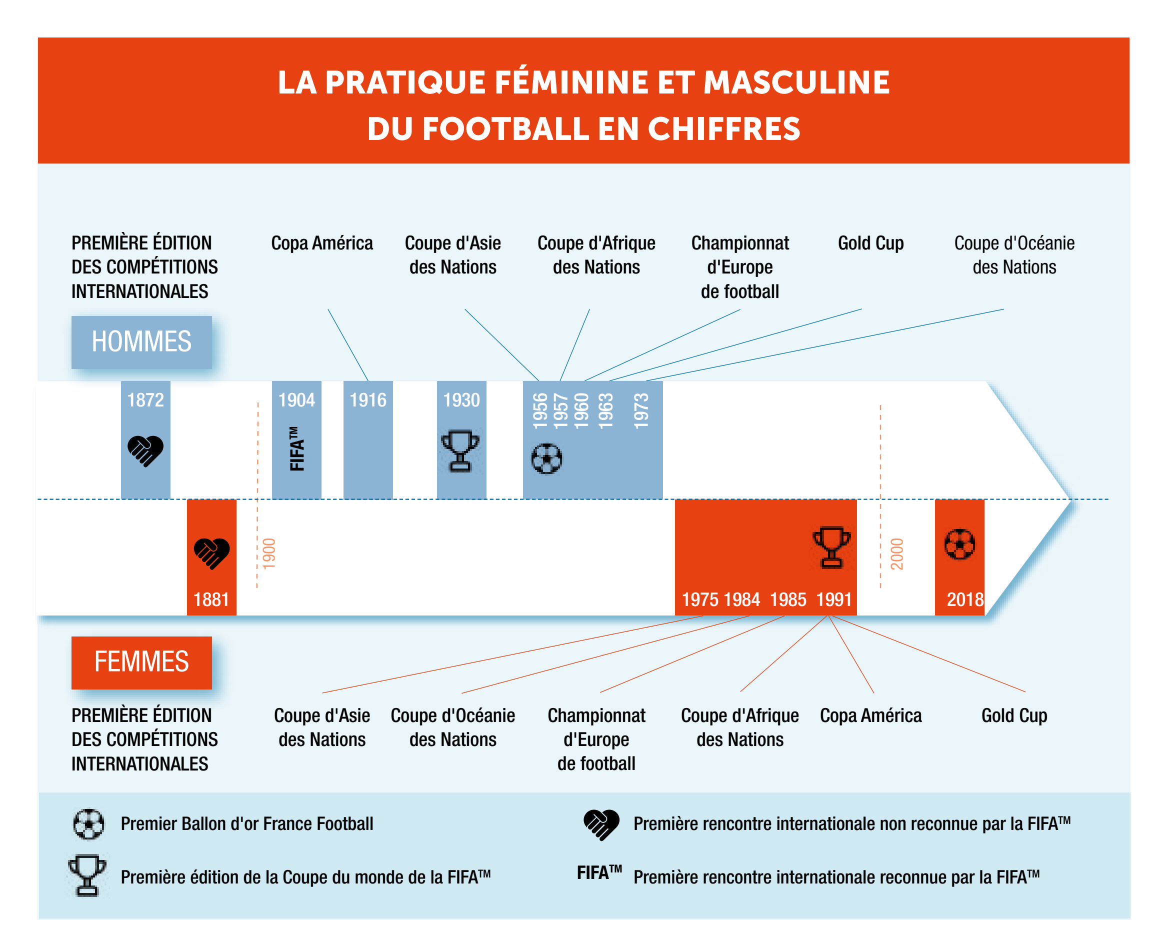
En d'autres termes, la période d'après-guerre se caractérise par une double tendance contradictoire : d'un côté le développement de la présence de femmes sur les terrains dans de nombreux pays, de l'autre la mise en place de freins, voire d'interdictions. Face à ces bannissements de plus en plus fréquents, et l'impossibilité de pratiquer sans subir critiques et calomnies, les femmes ne tardent pas à disparaître des terrains en Europe occidentale à la veille de la Seconde Guerre mondiale[2]. N'oublions pas l'interdiction par le gouvernement de Vichy en 1941 sous prétexte d'« un risque trop important de masculinisation des femmes, aux effets physiques désastreux ».[3]

Renaissance d'après-guerre et tentative d'organisation

Après 1945, une nouvelle ère débute et offre de nouvelles et meilleures opportunités culturelles, sociales et sportives aux femmes. C'est véritablement au tournant des années 1950 et 1960 que la place des femmes dans le football s'affirme, portée par une nouvelle génération de femmes qui revendiquent un changement réel pour l'égalité des chances dans divers domaines[4]. Les continents européen et nord-américain, ayant accordé en premier le droit de vote aux femmes et pour lesquels l'égalité des sexes est établie constitutionnellement – exceptés les États-Unis –, et où les mobilisations féministes ont été particulièrement actives, correspondent à ceux où le désir de pratiquer le football réapparaît en premier lieu[5], avant de se propager sur l'ensemble des continents. Les interdictions de pratiques se lèvent petit à petit permettant le développement de la pratique à l'échelle internationale : au Costa Rica en 1951 où la fédération profite des Jeux panaméricains organisés à Buenos Aires pour plaider en faveur du « football féminin »[6], en Asie avec la création en 1968 de l'*Asian Ladies Football Confederation* (ALFC)[7], en Iran avec la création en 1970 du FC Esteghlal ou encore au Sénégal avec l'équipe des Gazelles. Les années qui suivent voient le développement de compétitions, sous la pression de joueuses, de présidentes de clubs déterminées à faire valoir leurs droits, dans le cadre de la FIFA ou en dehors. Petit à petit, des compétitions continentales vont se développer, prenant le pas sur leurs homologues masculins.

1. Henri Desgranges, *L'Auto-vélo : automobilisme, cyclisme, athlétisme, yachting, aérostation, escrime, hippisme*, 1925.
2. Christiane Eisenberg (dir.), *op. cit.*, p. 186.
3. Pascal Boniface, *L'Empire foot*, Paris, Armand Colin, 2018.
4. *Ibid.*
5. Paul Dietschy, *op. cit.*, p. 605.
6. *Ibid.*
7. *Ibid.*, p. 606.

Ces rendez-vous deviennent au tournant des années 1970 des symboles de la mondialisation de la pratique féminine. La décennie 1990 sera également capitale puisqu'elle verra à la fois l'organisation d'une première Coupe du Monde féminine de la FIFA™ en 1991, et l'autorisation pour les femmes de participer pour la première fois aux tournois olympiques à partir des Jeux olympiques de 1996, à Atlanta.





CHAPITRE 2

LA LUTTE POUR L'ÉMANCIPATION DES FEMMES SE GAGNE SUR LE TERRAIN

Depuis l'organisation de la première Coupe du Monde féminine de la FIFA™ en 1991, l'attention médiatique portée à la pratique féminine s'avère être cyclique. Pourtant, des changements majeurs ont lieu régulièrement et le nombre de femmes investies sur le terrain, et dans les instances, connaît une augmentation exponentielle. À ce titre, l'année 2018 aura été particulièrement faste pour le football, avec notamment une pratique plus mondialisée et plus importante que jamais, mais également une couverture inédite. Évènement majeur de l'année 2019, la 8e Coupe du Monde féminine de la FIFA™, organisée en France, s'annonce être une occasion incontournable de passer à une autre échelle dans la féminisation du monde du football.

Toutefois, si les chiffres de féminisation connaissent depuis plusieurs années une courbe ascendante, il ne faut pas s'épargner un regard critique sur ce phénomène, qui doit encore faire face à une insuffisance des moyens, des préjugés encore vivaces et une invisibilisation des femmes parfois difficiles à combattre. Il est également essentiel de comprendre que la question de la place des femmes dans le football dépasse largement le seul spectre sportif et ne s'arrête pas à une simple analyse de chiffres ou de statistiques. Saisir l'enjeu de la féminisation du football pousse à s'intéresser au combat pour la présence des femmes au sein du sport le plus populaire, mais également au sein de la société de façon plus générale.

Les femmes enfin à l'assaut des terrains ?

De quelques dizaines de milliers à la fin de la Première Guerre mondiale, le nombre total de pratiquantes à l'échelle mondiale, en 2014, est estimé à 30 145 700[1]. On ne saurait cependant parler de développement uniforme de la pratique féminine tant les situations nationales – voire locales – divergent en fonction de contextes culturels, sociaux ou politiques. Le football est, dans certains pays, un sport mixte, voire majoritairement pratiqué par les femmes alors que, dans d'autres, il est historiquement masculin et la place des femmes y est encore aujourd'hui très loin d'être acquise et acceptée. Pourtant, par la mise en œuvre de plans de féminisation et la recherche d'un investissement plus important des femmes au sein du football, les instances nationales et internationales démontrent leur volonté de repousser les frontières jusque-là atteintes et de faire des femmes un public cible.

Alors que la FIFA veut atteindre les 60 millions de pratiquantes d'ici 2026, estimer avec précision le nombre de femmes investies dans le football relève de la gageure. Les informations, quand elles sont disponibles, sont à la fois hétérogènes, mais également récentes, rendant quasiment impossible toute mise en perspective. Cette carence conduit, de surcroît, à une rareté dommageable de réflexions sur ce sujet. Dès lors, comment envisager un développement sur le moyen et long terme si l'on ne possède pas d'état des lieux précis ?

En combinant les données du rapport publié par la FIFA en 2014, en s'appuyant sur les chiffres du rapport « Torneos femeninos »[2] (tournois féminins) et en réalisant une collecte manuelle de données issues des pages dédiées du site de la FIFA[3], reprenant les matchs officiels joués par les équipes nationales féminines entre 1991 et 2018, plusieurs conclusions peuvent ici être formulées[4].

Une augmentation générale de la pratique féminine entre 1991 et 2018

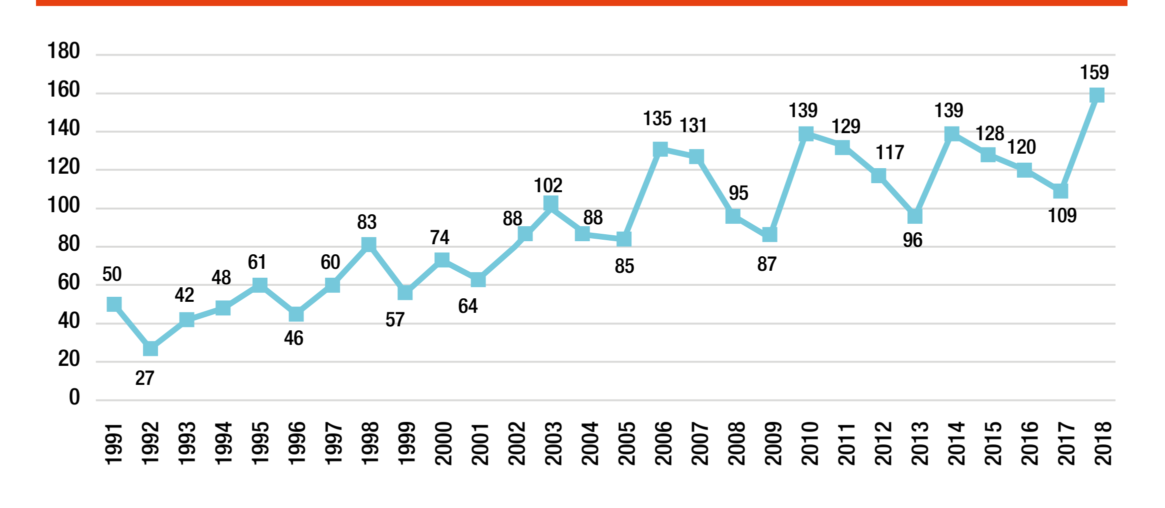
En l'espace de quelques décennies, la pratique féminine du football est passée d'une pratique confidentielle – parfois à peine tolérée – à un axe de développement acté par la FIFA, comme l'illustre sa stratégie globale publiée en octobre 2018[5].

La comparaison, entre 1991 et 2018, des matchs joués par les sélections nationales est particulièrement éclairante. Le nombre de fédérations possédant une équipe nationale féminine ayant joué au moins un match entre 1991 et 2018 a plus que triplé, passant de 50 à 159, ce qui constitue un record. En outre, jamais autant de matchs internationaux n'ont été joués (615 matchs).

Une analyse par pays est également intéressante, car elle permet de voir les efforts réalisés au cours des vingt-sept dernières années. En tête de liste, l'Afrique du Sud possède le différentiel le plus important : partant d'un contexte d'apartheid et n'affichant aucun match officiel reconnu, le pays a joué 19 matchs en 2018, atteignant même 22 matchs en 2012. À l'opposé, huit équipes nationales ont joué moins de matchs en 2018 qu'en 1991. Si l'on peut croire qu'il s'agit de pays en crise ou touchés par un conflit, il est au contraire intéressant de noter qu'il s'agit, pour certains d'entre eux, de nations importantes du

1. FIFA, "Women's football survey", 2014, https://resources.fifa.com/image/upload/fifa-women-s-football-survey-2522649.pdf?cloudid=emtgxvp0ibnebltlvi3b
2. FIFA, "Torneos femeninos", 2011, https://resources.fifa.com/mm/document/footballdevelopment/women/01/99/95/82/02wfcompetition_jul_final.pdf
3. À noter toutefois que les fiches de quatre pays étaient soit inaccessibles, soit incomplètes.
4. La dernière mise à jour a été faite le 18 décembre 2018 ; elle était basée sur les données publiées par la FIFA et tenait compte des matchs programmés pour la fin d'année.
5. FIFA, *Stratégie pour le football féminin*, 2018, https://resources.fifa.com/image/upload/women-s-football-strategy.pdf?cloudid=gpvfxv0dtiwhdx7fygel

NOMBRE D'ÉQUIPES NATIONALES AYANT DISPUTÉ, PAR ANNÉES, DES RENCONTRES INTERNATIONALES



	1991	2003	2010	2018	Evolution (1991 – 2018)
Nombre de fédérations possédant une équipe nationale féminine ayant joué	50	102	139	159	218%
% de fédérations possédant une équipe nationale féminine ayant joué	29,4	50	66,8	75,3	
Nombre total de matchs joués par les équipes nationales féminines	166	368	514	615	270%
Moyenne de matchs joués chaque année par chaque équipe nationale féminine existante	3,32	3,61	3,7	3,87	16%

Source : Site de la FIFA

football (Allemagne, Danemark, États-Unis, Norvège). Cela peut s'expliquer par l'importance de la pratique dès 1991, rythme qu'elles n'ont pu maintenir, ou au moins lors de l'année 2018, année précédant une Coupe du Monde féminine de la FIFA™.

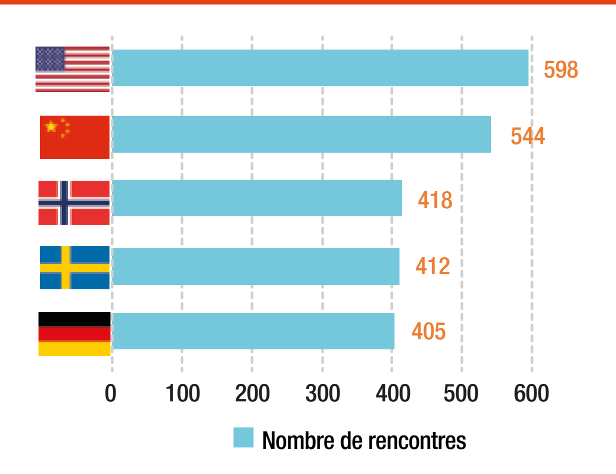
Autre élément de progression, entre 1991 et 2018, seules 16 fédérations nationales affiliées à la FIFA n'ont jamais organisé un seul match, soit environ 7,5 % des fédérations[1].

Un développement de la pratique féminine encore géographiquement localisé

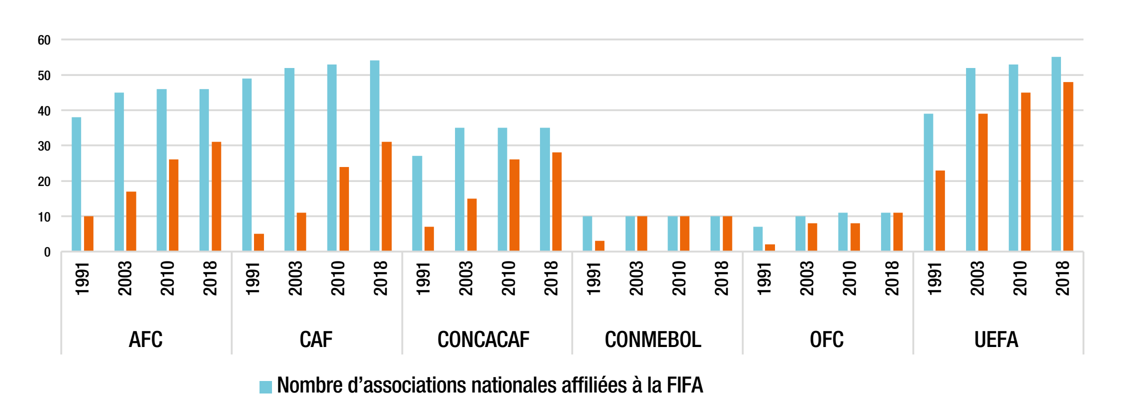
Si des progrès indiscutables ont été réalisés à l'échelle internationale, il est toutefois nécessaire de nuancer cette augmentation, puisqu'elle demeure encore très hétérogène. À titre d'exemple, sur l'année 2000, alors que la

1. D'après le site de la FIFA, les 16 fédérations à n'avoir jamais organisé de matchs officiels avec leurs équipes féminines sont les fédérations de l'Arabie Saoudite, de Brunei, du Cap-Vert, de Gibraltar, du Liechtenstein, de la Mauritanie, de Montserrat, d'Oman, de Saint-Marin, des Seychelles, de la Somalie, du Soudan, du Soudan du Sud, du Tchad, du Turkménistan, et du Yémen.

ÉQUIPES NATIONALES FÉMININES DE FOOTBALL AYANT DISPUTÉ LE PLUS DE RENCONTRES INTERNATIONALES DEPUIS 1991 (COUPES DU MONDE INCLUSES)



COMPARAISON ENTRE LE NOMBRE D'ASSOCIATIONS AFFILIÉES À LA FIFA ET CELLES AYANT VU LEUR ÉQUIPE NATIONALE FÉMININE JOUER (1991-2018)



moyenne des matchs joués par les 74 équipes ayant pratiqué cette année-là est de 3,35 matchs par an, l'équipe états-unienne arrive en tête de ce « classement » mondial en ayant joué 41 matchs[1].

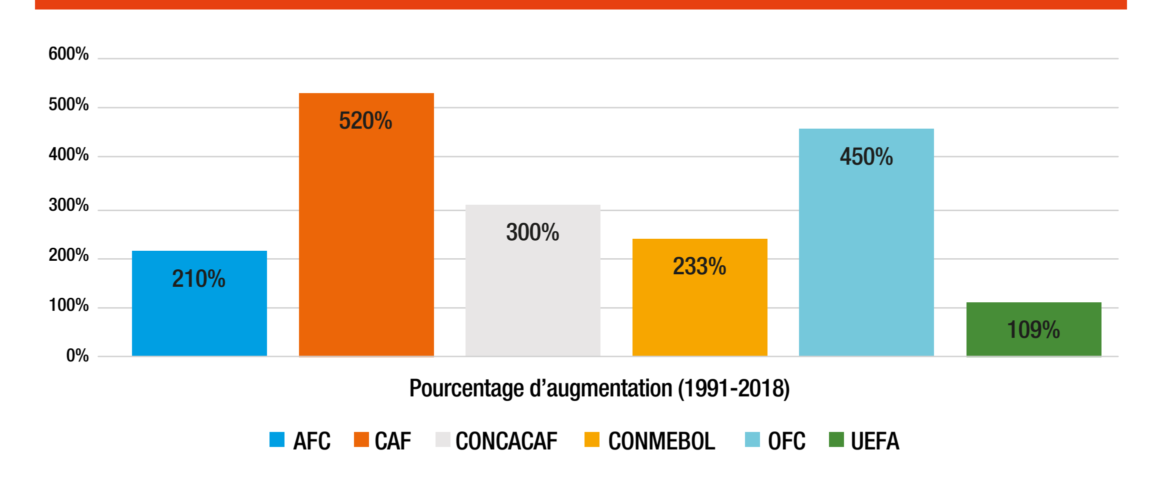
Par ailleurs, en ne comptabilisant que les rencontres des seuls Allemagne, République populaire de Chine, États-Unis, Norvège et Suède, nous obtenons 13 % du nombre total de matchs joués sur la période 1991-2018, ce chiffre attei-

1. Plusieurs raisons expliquent ce chiffre record : d'une part, cette activité internationale est liée à la tenue de la Gold Cup féminine, du tournoi féminin des Jeux olympiques de Sydney ainsi que divers matchs de préparation. D'autre part, les États-Unis étaient à la veille du lancement de leur premier championnat domestique, la Women's United Soccer Association, (WUSA).

gnant même 23 % lorsque ce calcul s'étend aux 10 équipes[1] ayant le plus joué, soit près d'un quart du total d'oppositions enregistrées sur le site de la FIFA.

la plus forte hausse du nombre d'équipes, avec 520 % d'augmentation en vingt-sept ans, suivie par l'OFC (450 %), et la CONCACAF (300 %).

POURCENTAGE D'AUGMENTATION DU NOMBRE D'ASSOCIATIONS AYANT VU LEUR ÉQUIPE NATIONALE FÉMININE JOUER ENTRE 1991 ET 2018



Il est également intéressant de réfléchir à l'échelle des confédérations. En 2018, la Confédération sud-américaine de football (CONMEBOL) et la Confédération du football d'Océanie (OFC) ont vu la totalité des équipes nationales féminines de leurs fédérations respectives pratiquer au moins un match, affichant même pour la CONMEBOL ce chiffre dès 2003[2].

Si ces données brutes sont importantes, il convient de se pencher également sur les pourcentages d'augmentation au sein de ces confédérations. La CAF possède certes le plus faible taux d'équipes nationales féminines ayant joué en 2018, mais elle se distingue en connaissant

Au vu de ces chiffres, les confédérations africaines et asiatiques présentent les marges de progression à venir les plus importantes.

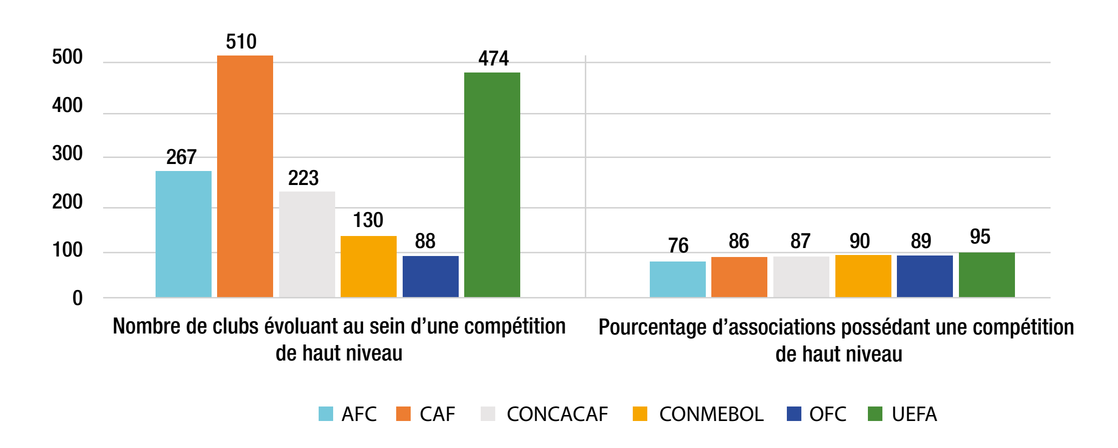
L'évolution de la pratique en club et la multiplication de compétitions comme levier de développement

De phénomène exceptionnel, la pratique féminine du football s'est petit à petit institutionnalisée à mesure que les interdictions se sont levées pour finalement devenir une discipline globalement acceptée. C'est ainsi qu'à partir des années 1960, des clubs indépendants se sont formés, que certains clubs omnisports ont créé une section féminine, et que des rencontres régulières puis de véritables championnats ont été organisés.

Bien que l'on observe depuis plusieurs années une prise de conscience avec la publication de

1. Se rajoutent donc aux cinq équipes déjà citées le Canada, le Danemark, la France, le Japon et les Pays-Bas.
2. Il convient ici de nuancer cette statistique, l'équipe du Chili n'ayant par exemple pas joué un match entre 2015 et 2017.

COMPARAISON PAR CONFÉDÉRATION DU NOMBRE DE CLUBS AYANT UNE SECTION FÉMININE ÉVOLUANT AU SEIN D'UNE COMPÉTITION DE HAUT NIVEAU ET POURCENTAGE D'ASSOCIATIONS POSSÉDANT UNE COMPÉTITION DOMESTIQUE



différents rapports sur le développement de la pratique au sein de clubs, les données accessibles demeurent, encore une fois, très parcellaires, rendant complexe toute mise en perspective ou analyse comparée. Il s'agit pourtant d'un axe de développement important pour les fédérations puisque, comme avait pu le démontrer le rapport de la FIFA 2014, une corrélation entre l'existence d'un championnat domestique et le classement de l'équipe nationale est réelle. À l'échelle nationale, l'équipe française de l'Olympique lyonnais est un exemple intéressant à plusieurs égards. Ce club a su miser sur le développement de la pratique féminine dès 2004 et son équipe féminine s'est construite une envergure nationale, puis européenne, en remportant à cinq reprises la Champions League. Grâce à la mise en place d'un plan de développement sur le moyen terme, à des moyens humains, temporels et financiers et, surtout, à une confiance constante placée en son équipe, le président du club a réussi à faire de sa section féminine une actrice de premier plan sur la scène internationale.

Par ailleurs, plusieurs éléments du rapport 2014 et du FIFA *Global Club Football. Report 2018*[1] retiennent l'attention. En effet, en l'espace de seulement trois ans, le nombre de pays organisant un championnat féminin est passé de 138 à 172, soit une augmentation de 24%. Une analyse par confédérations permet également de mieux comprendre les dynamiques en cours.

La mise en parallèle du nombre de clubs par confédération avec le pourcentage d'associations nationales possédant une compétition de haut niveau est relativement instructive et permet d'identifier les zones asiatiques et africaines comme présentant de réelles opportunités de développement.

Pourtant, il convient d'être prudent à la lecture de ces données chiffrées. En effet, nombreuses ont été les tentatives de développer des championnats au sein d'associations nationales qui se sont finalement soldées par des échecs. Le manque de préparation, de soutien politique, d'accompagnement des pratiquantes et des bénévoles a en effet rendu difficile, voire impos-

1. FIFA, *Global Club Football. Report 2018*
https://resources.fifa.com/image/upload/fifa-global-club-football-report-2018-web.pdf?cloudid=plstmtbjzbps7c2vkfir

sible la mise en œuvre pérenne de ces initiatives. Le développement de la pratique au sein de clubs qui évoluent dans un championnat est une opération qui requiert une coopération accrue entre les instances du football, les clubs, mais également les instances politiques. La médiatisation de la démarche est également indispensable afin d'attirer de nouvelles joueuses sur les terrains et de donner, en particulier aux plus jeunes, des modèles auxquels s'identifier – le contraste est ici immense avec les petits garçons chez qui la prise d'exemples est plus aisée compte tenu de la notoriété des champions masculins.

Par ailleurs, la multiplication de compétitions locales ou régionales peut également être considérée comme un vecteur de croissance des effectifs féminins. En effet, si des compétitions locales ou régionales avaient eu lieu sporadiquement tout au long du XXe siècle, le début des années 1970 marque un tournant dans la pratique féminine, en voyant le nombre de compétitions augmenter exponentiellement[1]. C'est véritablement l'année 1991 qui marquera un tournant avec l'organisation de plusieurs compétitions continentales féminines officielles (le Championnat d'Afrique des nations, la Gold Cup[2] et la Copa América[3]), mais également la première Coupe du Monde féminine de la FIFA™ organisée en Chine. L'inscription du football féminin au programme des Jeux olympiques à partir de ceux d'Atlanta en 1996 constitue une étape complémentaire dans sa reconnaissance à l'échelle internationale.

Aujourd'hui, la tenue des championnats jeunes, scolaires et non scolaires (les Jeux olympiques de la jeunesse, les Gymnasiades, etc.), à l'échelle nationale, continentale et internationale est également un puissant vecteur de développement et permet d'encourager la pratique régulière des jeunes filles. La mise en place des Coupes du Monde féminines U-20 de la FIFA à partir de 2002, puis des Coupes du Monde féminines U-17 de la FIFA à partir de 2008 est ainsi un signal extrêmement positif. En effet, l'existence des sélections nationales découle soit de l'existence d'une compétition nationale ou d'un championnat de haut niveau, soit de la mise en place des compétitions à destination des plus jeunes, permettant d'accompagner, d'encourager leur pratique et leurs performances. Comme le soulignent certaines praticiennes, ces compétitions ont une incidence fondamentale pour le développement du football senior, puisqu'elles permettent à des jeunes filles d'arriver en équipe nationale senior avec un vécu, une expérience indispensable pour évoluer au haut niveau. En outre, ces championnats jeunes permettent également de niveler un décalage parfois important entre les matchs hebdomadaires au sein des championnats nationaux et les exigences du haut-niveau.

Aussi, des réflexions à l'échelle tant nationale que continentale doivent être menées afin d'insister sur le levier particulier que constitue le sport scolaire. À ce titre, les fédérations scolaires sont exemplaires dans le développement des pratiques sportives féminines et mixtes en Europe.

Vers une démocratisation du rôle d'arbitre

Souvent oubliée des analyses, la place des arbitres femmes n'en demeure pas moins digne d'intérêt. À l'instar des footballeuses, le nombre de « femmes en noir » est en augmentation. Bien qu'il soit difficile de tracer une évolution continue des chiffres, cette augmentation peut s'expliquer par plusieurs éléments :

- les avancées législatives, par exemple en Angleterre où, en 1975, la « Lex Discrimination Act » rend plus facile la possibilité pour les femmes de s'entraîner pour devenir arbitre[4] ;

1. Voir Annexe 1.
2. Compétition organisée par la CONCACAF.
3. Compétition organisée par la CONMEBOL.

4. Anna Doble, "The secret history of women's football", *BBC*, juin 2015, http://www.bbc.co.uk/newsbeat/article/33064421/the-secret-history-of-womens-football

Confédération		Nombre de femmes arbitres	Moyenne de femmes arbitres par association	% de femmes arbitres
AFC		16 264	478	6%
CAF		1 331	30	6%
CONCACAF	**États-Unis – Canada**	48 411	24 206	28%
	Autres associations	348	13	6%
CONMEBOL		370	37	11%
OFC		286	29	16%
UEFA		9 448	193	4%

Source : Rapport FIFA 2014

- la multiplication des compétitions officielles poussant les fédérations à développer ce corps arbitral. Par exemple, en 1984, lors du premier Euro féminin, il n'existe pas de femmes arbitres de haut niveau, mais quelques femmes officient sur les terrains au niveau national. Saisissant l'importance de développer ce contingent, et sous l'impulsion des pays scandinaves et d'Amérique du Nord, la formation des arbitres s'accentue. En 1989, la FIFA organise avec la Fédération de Norvège un stage d'instruction pour les femmes arbitres. En 1991, six femmes officient lors de la Coupe du Monde féminine de la FIFA™. Huit ans plus tard, à la suite d'une décision de la FIFA, toutes les rencontres féminines sont officiées par des femmes[1].

Cette évolution est toutefois loin d'être homogène. En témoigne le cas de Florencia Romano en Argentine qui entame en 1996 une grève de la faim pour être admise au sein de la Fédération d'Argentine comme arbitre professionnelle après avoir obtenu son diplôme d'arbitre. Elle ouvre la voie à d'autres femmes en obtenant son statut et en arbitrant des matchs de Primera D (la plus basse division argentine) à partir de 1998.

1. *Ibid.*, p. 192.

D'un point de vue de l'évolution du nombre d'arbitres femmes, et à l'instar des chiffres concernant le nombre de pratiquantes, les données concernant le développement du nombre de femmes arbitres restent parcellaires et ne permettent pas d'analyse sur le temps long.

Toutefois, plusieurs conclusions peuvent être tirées sur la base du tableau ci-dessus. À l'exception des États-Unis et du Canada qui présentent des chiffres encourageants, la représentation des arbitres au sein des différentes confédérations reste encore extrêmement faible. Le développement de détections et de formations d'arbitres femmes apparaît comme un enjeu de premier rang pour l'ensemble des confédérations.

Depuis 2014, cette priorité semble avoir été entendue puisque, concernant l'UEFA par exemple, le nombre de femmes arbitres a augmenté de 2013 à 2017 de 70 %, passant de 7 505 à 12 785[2].

Au-delà de l'importance des arbitres dans le jeu même du football, la promotion des arbitres femmes apparaît comme particulièrement opportune dans un enjeu d'émancipation

2. UEFA, "Women's football across the national associations 2016/2017", 2017, https://www.uefa.com/MultimediaFiles/Download/OfficialDocument/uefaorg/Women'sfootball/02/43/13/56/2431356_DOWNLOAD.pdf

et d'autonomisation des femmes dans et par le football. Mettre en œuvre des programmes de détection, de formation et d'accompagnement représente donc un enjeu déterminant pour les fédérations nationales et la FIFA, d'autant que seules 103 fédérations[1] disposent de programmes spécifiques destinés à développer et recruter les femmes arbitres[2].

L'indispensable développement des entraîneuses

Cette fois encore, le rapport FIFA 2014 est particulièrement précieux pour obtenir des données chiffrées sur le nombre d'entraîneuses de football. En 2014, en tenant compte des absences de réponses, 83 262 entraîneuses étaient comptabilisées. L'analyse par confédération montre, là encore, la supériorité des Américaines et des Canadiennes, puisqu'elles représentent près du tiers du total. La marge de progression des femmes entraîneuses est donc encore immense. Difficile toutefois de pouvoir raisonner dans le temps et voir dans ces chiffres une quelconque tendance à la hausse ou à la baisse.

Ces chiffres sont d'autant plus intéressants s'ils sont corrélés aux performances des équipes féminines. Comme le souligne le rapport, le développement de programmes de formation d'entraîneuses pourrait être un moyen efficace pour promouvoir le football féminin. La médiatisation d'entraîneuses comme Salma Al-Majidi, au Soudan, Chan Yuen-ting en Chine et à Hong Kong, Corinne Diacre en France ou Tina Theune en Allemagne a, là aussi, un rôle essentiel dans la construction de modèles pour des jeunes filles ou des femmes qui souhaiteraient s'investir dans le domaine du football.

À l'instar des joueuses et arbitres, inciter des femmes à devenir entraîneuses apparaît comme un enjeu extrêmement important pour les années à venir. Les fédérations nationales, par l'organisation de formations, et la FIFA, par le biais de son programme de mentorat lancé en octobre 2018, ont saisi cet enjeu. S'il est cependant encore beaucoup trop tôt pour se prononcer sur l'efficacité et la pérennité de ces dispositifs qui misent sur la lutte contre l'autocensure, le tutorat, l'entraînement, la sensibilisation aux stéréotypes de genre et la prise de conscience de ses compétences, il est pourtant indispensable que chaque fédération nationale prenne conscience de l'importance et de la nécessité de penser au développement des entraîneuses, par le prisme de la sensibilisation, mais également de la formation.

Cette place sur le terrain doit évidemment être soutenue et encouragée. Des outils et des bonnes pratiques existent, développés notamment dans le cadre de projets européens, à l'instar du projet SCORE (*Strengthening Coaching with the Objective to Raise Equality*) d'Erasmus+ Sport (2015-2016), qui identifie les bonnes pratiques européennes en matière de mentorat et diffuse des outils pratiques pour faciliter l'accès des femmes aux fonctions d'entraîneuse. Ils gagnent à être diffusés.

Moins exposé médiatiquement que les joueuses, le poste d'entraîneuse mérite ainsi toutes nos attentions et le développement d'analyses spécifiques serait le bienvenu.

La persistance de freins ou l'empêchement d'un plein investissement des femmes sur le terrain

Connaissant le développement exponentiel du football pratiqué par les hommes, comment comprendre que le nombre de femmes évoluant dans ce sport reste encore si faible, mal-

1. Plus précisément, 57 % des 190 fédérations ayant répondu à l'étude.
2. FIFA *Activity report 2017*, 2017, p. 14.

Confédération		Nombre d'entraîneuses	Moyenne d'entraî-neuses par association	% d'entraîneuses
AFC		17 264	523	8%
CAF		1 669	38	6%
CONCACAF	**États-Unis – Canada**	29 423	14 712	21%
	Autres associations	623	23	6%
CONMEBOL		119	17	3%
OFC		357	40	17%
UEFA		33 807	735	4%

Source : Rapport FIFA 2014

gré les dynamiques engagées? Le sport obéit à des logiques en partie spécifiques et en partie communes aux autres sphères sociales. Ainsi, de manière générale, hommes et femmes « ne participent pas de la même manière à la société, que l'on parle des sphères politiques, professionnelles, associatives ou intimes : elles et ils ne sont pas à parité dans les organes de représentation, ne travaillent pas dans les mêmes secteurs, accèdent très inégalement aux postes à responsabilité. Les écarts dans les parcours ne peuvent être la simple résultante de préférences individuelles déterminant les choix de carrière, de métiers et de conciliation entre vie privée et vie professionnelle. Ils témoignent aussi d'un clivage historiquement construit entre sphère privée (du côté des femmes) et sphère publique (du côté des hommes), et d'une prise en compte implicitement hiérarchique des femmes et des hommes, fondée sur la différence sexuelle »[1]. Ces considérations s'appliquent aussi au sport et notamment au monde du football.

Lieu de construction sociale de la masculinité et ce, dès le plus jeune âge[2], à l'instar d'autres disciplines sportives, le football révèle en miroir la perpétuation d'un idéal normé de la féminité constamment véhiculé par le patriarcat dans ses différentes déclinaisons traditionnelles ou religieuses[3]. Comme le rappelle Gertrud Pfister, il a longtemps été communément admis et fermement ancré dans les mentalités que certains sports et activités convenaient aux femmes alors que d'autres étaient « inappropriés »[4]. Ces constructions sociales qui se fondent sur une vision binaire des hommes et des femmes, dévolus à des rôles sociaux différents (mais complémentaires) étaient étayées et relayées par nombre de scientifiques et médecins qui n'hésitaient pas, par exemple, à déclarer que « le football en tant que jeu est essentiellement une démonstration de la masculinité telle que nous la comprenons depuis notre vision traditionnelle des choses et en partie produite par notre constitution physique. Personne n'a jamais réussi à amener les femmes à jouer au football. »[5]

De fait, les effets durables des traditions, des habitudes et des préjugés sur les pratiques sont encore à déplorer. Ils constituent des obstacles institutionnels et structurels d'autant plus difficiles à déconstruire qu'ils ne sont pas toujours

1. Marie-Cécile Naves et Vanessa Wisnia-Weill (dir.), « Lutter contre les stéréotypes filles-garçons. Un enjeu d'égalité et de mixité dès l'enfance », Rapport pour la ministre des Droits des femmes, Commissariat général à la Stratégie et à la Prospective, France Stratégie, 2014.
2. Nicolas Damont, « Socio-ethnographie de l'apprentissage du métier de footballeur. Observations et suivi de cohortes du passage au centre de formation », Thèse de sociologie, EHESS, en cours.
3. Fethi Tlili. « Statut féminin, modèle corporel et pratique sportive en Tunisie », *Staps*, vol. n° 57, 2002, pp. 53-68.
4. Gertrud Pfister, "Women in Sport – gender relations and future perspectives 1", *Sport in Society*, mars 2010, pp. 234-248.
5. *Ibid.*

conscientisés. De nombreux travaux en sciences humaines et sociales ont montré que le sport, et en particulier le football, était longtemps demeuré l'un des lieux majeurs de la construction de la virilité dans les pays occidentaux. Une telle logique a longtemps été au cœur des politiques publiques (sportives, urbaines, etc.) et fédérales. Cette histoire et cette culture ont nourri les représentations sur la dualité entre « sports de filles » et « sports de garçons », mais aussi sur les manières de pratiquer en fonction du sexe – la compétition étant encore largement considérée comme « par nature » masculine, par exemple. Le sport constitue l'activité de loisir où les stéréotypes de genre sont les plus présents parce qu'il s'agit d'identité corporelle. « Le développement de dispositions, d'une "hexis corporelle", conformes au sexe de l'enfant, aux yeux de la famille, des camarades, de l'institution, participe à la construction d'un capital corporel genré, avec l'argument de préférences et de capacités prétendument innées. »[1]

COMME LE RAPPELLE GERTRUD PFISTER, IL A LONGTEMPS ÉTÉ COMMUNÉMENT ADMIS ET **FERMEMENT ANCRÉ DANS LES MENTALITÉS QUE CERTAINS SPORTS ET ACTIVITÉS CONVENAIENT AUX FEMMES** ALORS QUE **D'AUTRES ÉTAIENT « INAPPROPRIÉS ».**

L'idée que le football « n'est pas un sport de filles »[2], relayée parfois dans les grands médias, les réticences persistantes dans certaines familles pour qui la pratique du football par une fille constitue une « transgression de genre »[3], le mauvais accueil qui leur est encore réservé en club et qui se matérialise par un refus d'inscription – justifié par un seuil minimum de filles fixé arbitrairement –, l'absence de vestiaires dédiés, le manque de créneaux horaires, de transports, d'équipements ou d'encadrement, ainsi que les problèmes de sécurité, continuent d'empêcher ou de décourager nombre de jeunes filles et de femmes de participer et de s'impliquer. C'est pourquoi le développement de la mixité est un levier à activer, dès l'enfance.

Pour constituer un vivier de championnes dans un maximum de disciplines, il faut permettre aux filles de bénéficier des mêmes ressources que les garçons dès l'enfance. Au-delà de la performance et de la quête de médailles, c'est aussi un enjeu démocratique, car c'est la liberté, pour chacun et chacune, de choisir son sport et de le pratiquer dans les meilleures conditions.

Hors des stades, les équipements dans l'espace urbain, dont les terrains de football, sont, par

1 Marie-Cécile Naves, «L'égalité femmes-hommes dans le sport bénéficie à tous », Les Sportives.fr, 21 août 2017, [consulté le 28 février 2019], disponible sur https://www.iris-france.org/98193-legalite-femmes-hommes-dans-le-sport-beneficie-a-tous/

2. Martine Court, *Corps de filles, corps de garçons : une construction sociale*, Paris, La Dispute, 2010.

3. Marie-Cécile Naves et Sylvie Octobre, « Inégalités et différences filles-garçons dans les pratiques sportives et culturelles des enfants et des adolescents », *in* Marie-Cécile Naves et Vanessa Wisnia-Weill (dir.), *op. cit.*, pp. 139-169.
https://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/144000036/index.shtml

un effet d'entre-soi (rester entre pairs), majoritairement occupés par les garçons. Ce monopole de modèle socio-sportif contribue à institutionnaliser la virilisation du football. Comme le note Carine Guérandel pour le cas français, « historiquement, les politiques dites "d'intégration par le sport" ont été menées à destination des "garçons des cités". Au début des années 1980, et à la suite des émeutes urbaines, le sport est pensé comme pacificateur, socialisateur et éducatif, avec deux présupposés : les valeurs forcément positives du sport et le transfert des apprentissages. En se focalisant implicitement sur les garçons, on a abouti à une exclusion involontaire des filles »[1]. Il est donc important de travailler sur l'espace sportif (regard sur les pratiques, désenclavement des installations) et d'évaluer les dispositifs de pratique ; tant qu'ils induisent une vision masculine de la pratique, cela générera des comportements d'évitement ou d'adaptation à cette pratique masculine, empêchant l'émergence d'autres pratiques, notamment féminines[2].

Un nouveau marché ?

L'idée reçue persiste aussi que la pratique féminine du football n'intéresse pas les (télé) spectateurs et (télé)spectatrices. Ce présupposé est aisé à remettre en cause, chiffres à l'appui. Certains matchs se jouent à guichets fermés, les diffuseurs commencent à développer des produits d'appel intéressants pour la retransmission des championnats nationaux et les grands évènements sportifs internationaux, comme les Coupes du Monde féminines de la FIFA™ qui battent à chaque édition des records d'audience. À titre d'exemple, 86 millions de personnes ont suivi la dernière compétition sur des plateformes en ligne ou mobiles[3] et 764 millions ont regardé au moins une minute d'un match de la compétition. Le site de la FIFA a observé une hausse de 178 % de visiteurs quotidiens pour les pages consacrées à la Coupe du Monde féminine de la FIFA™ de 2015 par rapport à l'édition 2011. En France, la chaîne W9 a enregistré le record d'audience de la TNT sur la période 2011-2015, avec 4,1 millions de téléspectateurs pour cette compétition en 2015. Enfin, la chaîne YouTube de la FIFA a rassemblé en juin 2015, 28 millions de vues, contre 19 millions en juin 2014 pendant la Coupe du Monde de la FIFA, Brésil 2014™. De façon plus générale, le compte officiel des Coupes du monde féminines réunit plus de 679 000 abonnés sur Twitter et 982 000 sur Facebook. Difficile donc de continuer à défendre le postulat que la pratique féminine n'intéresse pas grand monde…

Les attitudes ouvertement sexistes n'ont pas disparu, comme l'illustrent les propos du président du Steaua Bucarest qui considère la présence de femmes sur un terrain de football comme une « idée de Satan », ou encore les commentaires sexistes à la suite du succès d'Ada Hegerberg. Le 3 décembre 2018, alors qu'elle recevait le premier Ballon d'or décerné à une footballeuse, le DJ français Martin Solveig, sur scène, lui a demandé si elle était capable de faire une démonstration de *twerk*, une danse populaire à forte connotation sensuelle, voire sexuelle. La différence, aujourd'hui, est que ce sexisme « ne passe plus ». S'il est immédiatement dénoncé, il n'en produit pas moins des effets. La mise à l'écart des femmes ou leur découragement à pratiquer ou à s'investir dans les instances sportives résultent en effet d'une large palette de violences – verbales, symboliques, physiques et/ou sexuelles. Jayne Caudwell, par exemple, considère ainsi que les femmes évoluant sur le terrain ont à faire face à « du harcèlement, des discriminations et des abus. »[4] Longtemps taboues et difficiles à exprimer dans le sport, du fait du poids des hiérar-

1. Actes du colloque « Femmes et sport : À quand l'égalité ? », Sport et Citoyenneté et Fondation Chanel, Université Paris Diderot, 18 décembre 2017.
2. *Ibid.*
3. FIFA, « La Coupe du Monde féminine de la FIFA™ a rassemblé plus de 750 millions de téléspectateurs », 17 décembre 2015, https://fr.fifa.com/womensworldcup/news/la-coupe-du-monde-feminine-de-la-fifatm-a-rassemble-plus-de-750-millio-2745972
4. Jayne Caudwell, "Gender, feminism and football studies", *Soccer & Society*, mai 2011, pp. 330-344.



RÉSEAUX SOCIAUX

	Édition féminine	Édition masculine
Followers Coupes du monde de la FIFA™	679 229	7 130 293
Followers Coupes du monde de la FIFA™	982 000	45 000 000
Vues des Coupes du monde 2014 et 2015	28 000 000	19 000 000

chies et d'un rapport au corps sans doute très spécifique par rapport à d'autres champs de la société, les violences sexuelles sont de plus en plus dénoncées dans le sport. Alors que se sont multipliés, ces dernières années, les ouvrages dénonçant les situations de sexisme[1], les mobilisations féministes, notamment dans les jeunes générations et sur les réseaux sociaux, ainsi que le récent « moment #MeToo », permettent de faire émerger la parole de nombreuses femmes, mais aussi une meilleure prise en compte médiatique et sociale de cette parole dans le sport. Cet effet de contexte est important, mais on n'en est sans doute qu'au tout début du dévoilement d'un phénomène dont l'ampleur reste à déterminer. L'actualité récente de la fin d'année 2018 confirmait ce constat, avec les déclarations glaçantes de joueuses de l'équipe nationale d'Afghanistan qui auraient été menacées, agressées et violées dans le cadre de leur sélection nationale.

De plus en plus de chercheurs s'interrogent sur les représentations de la place des femmes dans le football. Celles-ci concernent toutes les cultures et la dimension de comparaison est intéressante, et mérite d'être creusée. Comme nous le verrons ci-après, il est capital de bien comprendre les ressorts et les manifestations de ces représentations et de leurs effets sur les discours et les pratiques pour les combattre efficacement.

Souvent, la transgression de genre, parce qu'elle bouscule l'imaginaire dominant, a un coût social pour la collectivité comme pour les femmes concernées qui doivent subir obstacles et hostilités. Le soupçon d'homosexualité participe de la « suspicion de sortir de son genre », autrement dit d'une place sociale jugée immuable, et alimente souvent la violence[2]. En Afrique du Sud, par exemple, « les recherches indiquent que les femmes jouant au football doivent généralement faire face à des stéréotypes "négatifs" c'est-à-dire qui font d'elles des femmes "masculines" ou qui les "exposent au danger" d'être ou de devenir lesbiennes. »[3] Les footballeuses y sont perçues comme des « anomalies »[4]. En d'autres termes et dans de nombreux pays, les femmes s'intéressant ou évoluant dans le milieu du football voient quasi systématiquement remettre en cause leur féminité, questionner leur orientation sexuelle et *in fine* contester leur place sur le terrain, que certains considèrent encore comme « un bastion

1. Citons notamment Béatrice Barbusse, *Du sexisme dans le sport*, Paris, Anamosa, 2016 et du côté des ouvrages universitaires : Carine Guérandel, *Le sport fait mâle. La fabrique des filles et des garçons dans les cités*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2016 ; Anaïs Bohuon, *Le test de féminité dans les compétitions sportives. Une histoire classée X ?*, Paris, éditions iXe, 2012.

2. Il faut noter que la peur de l'homosexualité féminine est moins forte que la peur de l'homosexualité masculine, laquelle est moins communément acceptée dans la plupart des régions du monde, et que la transgression de genre est généralement considérée comme plus grave chez les garçons que chez les filles, en particulier dans les activités de loisirs. Dans les représentations collectives, les activités masculines ont une valeur supérieure aux activités féminines, comme en témoigne par exemple l'absence d'équivalent masculin de l'expression « garçon manqué ».

3. Mari H. Engh et Cheryl Potgieter, "Social cohesion, sexuality, homophobia and women's sport in South Africa", 2015, https://www.academia.edu/24014964/Social_cohesion_sexuality_homophobia_and_wo mens_sport_in_South_Africa

4. Cassandra Ogunniyi, "Perceptions of the African Women's Championships: female footballers as anomalies", *Sport in Society*, avril 2014, pp. 537-549.

au sein duquel les femmes ne devraient pas être autorisées.»[1]

Comme le rappelle à juste titre Thierry Terret, nombre de travaux historiques comme sociologiques montrent que «le sport est une arène masculine qui, non seulement exclut les femmes, mais aussi fait de la domination masculine une relation naturelle. Les points d'appui en sont plutôt les pratiques historiquement les plus connotées comme masculines (base-ball, boxe, football américain, rugby), l'institution scolaire ou encore les médias. Ils valorisent alors plutôt les dimensions "négatives" de la masculinité comme la douleur, les blessures, la misogynie, l'homophobie et la violence contre les femmes»[2]. Le travail des chercheurs est ici essentiel pour comprendre comment se forgent les stéréotypes de genre et comment ils se concrétisent, afin de pouvoir ensuite les déconstruire. Il est indispensable pour les responsables sportifs et politiques en ce qu'il peut constituer un outil d'aide à la décision en matière de sensibilisation, de formation et de sanctions. Le travail de terrain d'associations luttant contre le sexisme et l'homophobie est également capital et doit être encouragé et valorisé, car l'expertise d'usage nourrit efficacement la réflexion et l'action collectives.

Les enjeux de la professionnalisation des joueuses

Les freins ne se limitent pas aux pratiques occasionnelles, mais s'expriment également au plus haut niveau. Certaines anciennes joueuses n'ont pas manqué de relever les très nombreuses difficultés rencontrées pour exister en tant que telles, sans soutien financier, sans camp d'entraînement, sans matériel adapté. En d'autres termes, tout devait – et doit encore parfois aujourd'hui – être négocié. Si nombre de résistances sont encore tues, le phénomène de multiplication de grèves d'équipes locales ou nationales, ainsi que la dénonciation de situations de discriminations permettent de mettre en lumière un véritable malaise. Face aux difficultés rencontrées de pratiquer correctement leur sport, plusieurs équipes ont dénoncé ouvertement le traitement qui leur est infligé. Comme présenté dans le rapport FIFPro sur les conditions de travail des footballeuses en décembre 2017[3], face au manque de considération de la part de leur club ou fédération nationale, et pour dénoncer la précarité de leur statut, plusieurs équipes, états-uniennes[4], argentines, australiennes, brésiliennes ou encore nigérianes, ont réclamé, parfois en refusant de disputer des matchs, des conditions décentes d'entraînement ainsi que des compensations ou des salaires en adéquation avec l'investissement fourni, se rapprochant de ceux des hommes. En mars 2019, l'équipe féminine états-unienne n'a ainsi pas hésité à intenter un procès contre sa fédération pour «discrimination sexiste institutionnalisée». Ces revendications, que l'on retrouve à l'échelle mondiale, témoignent du chemin qu'il reste encore à parcourir pour que les joueuses soient considérées comme des sportives de haut niveau au même titre que leurs homologues masculins.

En lien avec cette question de la professionnalisation et alors que le nombre de joueuses semi-professionnelles et professionnelles s'accroît, l'accompagnement des joueuses devient un sujet incontournable afin qu'elles puissent être épaulées, conseillées, voire protégées au même titre que leurs homologues masculins. À cet égard, l'intérêt marqué par FIFPro s'inscrit dans une dynamique positive puisque ce rapport entend «jeter les bases d'un monde du "football

1. Jorge Knijnik, "Femininities and Masculinities in Brazilian Women's Football: Resistance and Compliance", *Journal of International Women's Studies*, juillet 2015, pp. 54-70.

2. Thierry Terret, «Le genre dans l'histoire du sport», *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 23, avril 2006, pp. 209-238.

3. FIFPro, *2017 FIFPro Global Employment report – Working Conditions in Professional Women's Football*, 2017, https://fifpro.org/attachments/article/6986/2017%20FIFPro%20Women%20Football%20Global%20Employment%20Report-Final.pdf

4. L'exemple de la fédération américaine de *soccer* est emblématique ; voir par exemple, Andrew Das, "In Fight for Equality, U.S. Women's Soccer Team Leads the Way", *The New York Times*, 4 mars 2018.

	Données issues du rapport FIFPro 2017 sur les femmes	Données issues du rapport FIFPro 2016 sur les hommes[1]
Durée moyenne d'un contrat	12 mois	22-23 mois
Salaire mensuel brut	600 $ (moyenne)	1000 – 2000 $ (médian)
Répartition des salaires (par mois)	< 600$: 60% > 600$ et < à 2 000$: 30% > 8 000 $: 1%	< 300$: 21% < 1 000 $: 45% < 4 000$: 74%

1. FIFPro, *2016 FIFPro Global Employment report – Working Conditions in Professional Football*, 2016, https://fifpro.org/images/documents-pdf/2016-fifpro-global-employment-report.pdf

féminin" avec des emplois sûrs et décents pour les joueuses professionnelles».[1] Parmi d'autres sujets, celui de l'écart des salaires est mis en lumière, bien que de nombreux travaux complémentaires doivent encore être faits.

Enfin, sur le plan de la pratique, il est essentiel de tenir compte des contextes politiques, historiques, sociaux et religieux de chaque pays. Alors que la pratique féminine du football peut encore susciter des réticences, voire des interdictions, eu égard à son histoire, à son image, il pourrait être opportun, tout en promouvant la pratique féminine traditionnelle, de développer la pratique de nouvelles disciplines, moins «marquées» par cet héritage. Par exemple, le futsal remporte un succès de plus en plus important et connaît une géographie bien plus hétéroclite que celle du football. En conséquence, il semble important de ne pas négliger ce type de pratiques, qui peuvent être un autre moyen, complémentaire ou alternatif, de favoriser l'investissement de jeunes filles au sein d'une structure sportive, leur permettant ainsi de développer des compétences et qualités favorisant leur émancipation, leur bien-être et leur confiance en elles. Sans renoncer à des objectifs universalistes, des dispositifs de ciblage sont sans doute nécessaires; à l'avenir, on peut souhaiter que des politiques sans distinction de genre garantissent véritablement l'égalité.

CHIFFRES COUPES DU MONDE DE LA FIFA™

♀		♂
24	Nombre de membres/associations participant à la Coupe du monde de la FIFA™ (2018-2019)	32
4	Nombre de pays champions du monde	8
146	Record de buts marqués au cours d'une Coupe du monde de la FIFA™	171
6	Nombre de membres/associations ayant participé à toutes les coupes du monde de la FIFA™	1
33	Nombre de membres/associations différents ayant participé à la Coupe du monde de la FIFA™	84
10	Record de buts marqués sur une Coupe du monde de la FIFA™ par un.e joueur.euse	13

1. Rapport FIFPro, *op.cit.*

Une invisibilité en passe d'être gommée?

Lors des entretiens menés, l'enjeu de la médiatisation est apparu comme la clé de voûte du développement de la féminisation du football, ayant un impact à la fois sur l'accroissement du nombre de femmes investies, sur la représentation sociale de ce sport, mais également sur l'image que l'on renvoie des femmes. Comme le résume parfaitement l'UNESCO, «la couverture médiatique joue un rôle puissant dans le façonnement des normes et stéréotypes liés au genre»[2].

2. Site Internet de l'UNESCO, https://fr.unesco.org/themes/egalite-genres-medias-sportifs

Depuis une quinzaine d'années, des études se succèdent en pointant du doigt les écarts conséquents entre le traitement médiatique réservé aux sportifs et aux sportives. Ces études font notamment émerger un double constat : d'un côté les sportives souffrent de discriminations quantitatives avec la très faible diffusion de rencontres, de championnats ou de reportages créant une médiatisation parcellaire, pour ne pas dire parfois inexistante du sport au féminin – à l'exception notable des Jeux olympiques et paralympiques[1] et, dans une moindre mesure, de compétitions présentant un tableau masculin et un tableau féminin comme les tournois de tennis du Grand Chelem, par exemple.

De l'autre côté, les sportives font l'objet de discriminations qualitatives, avec des retransmissions de mauvaise qualité, sur des chaînes de télévision à faible audience ou à des horaires décalés, n'assurant pas une représentation de même niveau que pour les hommes, véhiculant stéréotypes et stigmatisations souvent sexistes et homophobes et proposant souvent une analyse superficielle. Pour Nicolas Delorme, « les médias influencent les spectateurs en raison de la sélection et de la mise en visibilité de certains sujets. À cause de son invisibilité, le sport féminin est considéré comme moins important, ce qui contribue à (re)produire et maintenir la masculinité hégémonique dans le sport »[2]. Le chercheur ajoute que c'est d'autant plus contestable que cela concerne aussi la presse en ligne, alors que l'argument du « manque de place » ne tient pas comme dans la presse papier.

La FIFA a, dans le cadre de sa stratégie, décidé de mettre en œuvre une politique active en matière de communication, comme en témoignent les supports plus variés permettant d'illustrer la féminisation du sport, mais également la diffusion, en février 2019 de la campagne #LegendsAssemble. En conséquence, les médias, dans toutes leurs composantes – écrites, radio, télévisées ou en ligne –, ont donc un véritable rôle à jouer, notamment compte tenu de la théorie de l'effet d'agenda (*agenda-setting*), qui décrit la propension des médias à influer sur l'opinion publique et l'intérêt accordé aux différents sujets.

La lutte contre l'invisibilité des femmes dans le football

Quiconque a déjà voulu suivre une rencontre de championnat régulier ou d'éliminatoires s'est heurté à la difficulté de trouver un canal de diffusion. Régulièrement dénoncé, ce manque de médiatisation des footballeuses fait l'objet de plus en plus d'études et de recherches permettant de mettre des chiffres et des données sur ce constat, mais également de faire pression sur les instances dirigeantes.

Pourtant, les choses sont sensiblement en train d'évoluer, et ce pour plusieurs raisons. D'une part, les organisations nationales, continentales ou internationales, ainsi que les diffuseurs, semblent avoir pris conscience de l'exceptionnel potentiel que la diffusion du football féminin représentait pour l'augmentation des effectifs et, surtout, des segments d'audience – qui sont autant de nouvelles niches pour les annonceurs –, étant donné le constat d'une augmentation du nombre de femmes qui s'intéressent au sport dans des médias, mais aussi d'un intérêt des téléspectateurs masculins pour le sport féminin. En ce sens, l'augmentation du nombre d'équipes participantes à la Coupe du Monde féminine de la FIFA™ (passant de 12 équipes en 1991, puis 16 en 1999, et enfin 24 à partir de 2015), comme aux Jeux olympiques (de 8 en 1996, le nombre d'équipes est passé à 10 à 2004, puis 12 depuis 2008), la multiplication des diffuseurs entre 2011 et 2015 à l'occasion de cette compétition, ou le déploiement des moyens supplémentaires mis

1. Nicolas Delorme, "Were Women Really Underrepresented in Media Coverage of Summer Olympic Games (1984-2008)? An Invitation to Open a Methodological Discussion Regarding Sex Equity in Sports Media", *Mass Communication and Society*, n° 17, pp. 121-147. Voir aussi son intervention lors du colloque « Sport et femmes : À quand l'égalité ? ».

2. Actes du colloque « Femmes et sport : À quand l'égalité ? », *op. cit.*

en œuvre pour couvrir, correctement, les matchs féminins en témoignent.

D'autre part, la diffusion de matchs féminins rencontre un public important, qui, à plusieurs reprises, a battu les audiences de matchs masculins, comme par exemple, lors de la finale États-Unis – Japon lors de la Coupe du Monde féminine de la FIFA, Canada 2015™ qui a rassemblé plus de 25,4 millions d'Américains, avec même un pic à 31 millions lors du dernier quart d'heure.

De même, à l'occasion de l'Euro 2017, la finale, diffusée sur la chaîne hollandaise NPO1, a enregistré la plus grande audience pour une émission sportive de l'année 2017, avec plus de 4,1 millions de téléspectateurs et une part d'audience de 82,7%. En France, plus de 51 heures ont été retransmises en direct sur les chaînes du groupe France Télévisions, soit une hausse de 325% par rapport à la précédente compétition[1].

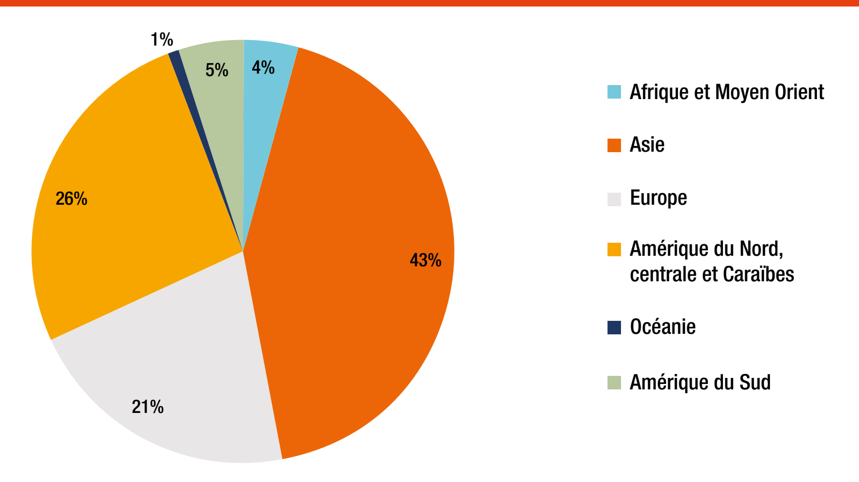
Les chiffres de la Coupe du Monde féminine de la FIFA, Canada 2015™ sont également intéressants à observer à deux égards, à la fois pour montrer la croissance de l'audience, mais également pour étudier la répartition géographique des audiences[2].

Au-delà de la diffusion des matchs, il est à souligner l'importance que peuvent avoir les différentes initiatives mises en place pour récompenser les joueuses et entraîneuses. Le décernement des trophées UNFP[3], FIFPro[4] ou The Best FIFA Football Awards™[5] participe à cette volonté de « rendre visibles les invisibles ».

Favoriser une médiatisation de «qualité»

Au-delà de la diffusion de matchs, de documentaires ou d'interviews, s'intéresser à la médiatisation doit également poser la question de sa

AUDIENCES DE PLUS DE 20 MINUTES CONSÉCUTIVES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE DE LA COUPE DU MONDE FÉMININE DE LA FIFA, CANADA 2015™



1. Eurodata TV, "Women's Sport insight", 2017.

2. FIFA TV by KantarSport, "FIFA Women's World Cup Canada 2015 – Television Audience Report", 2015, https://img.fifa.com/image/upload/zw1vubsz9gaxziwfh60s.pdf

3. Les trophées UNFP de meilleure joueuse et de meilleurs espoirs existent respectivement depuis 2001 et 2016.

4. Les équipes de l'année sont désignées depuis 2016.

5. De 2001 à 2015, la FIFA décernait le trophée de la meilleure joueuse : "FIFA World Player of the Year", "FIFA Ballon d'Or", "The Best FIFA Football Awards™".

	Coupe du Monde 2011	Coupe du Monde 2015	Evolution
Nombre de téléspectateurs ayant regardé au moins une minute d'un match (en millions)	*Donnée non disponible*	764	/
Nombre de téléspectateurs ayant regardé au moins 3 minutes d'un match (en millions)	408,5	555,6	+36%
Nombre d'heures de diffusion	5939	7781	+31%

« qualité ». Nombre d'experts ont mis en garde contre le risque de tomber dans une médiatisation « par principe » non adaptée aux attentes ou aux contextes nationaux et qui pourrait diffuser, voire renforcer les stéréotypes ou commentaires sexistes et genrés.

La médiatisation des sportives et des compétitions féminines n'en demeure pas moins critiquable en l'état. Les reportages sur les athlètes sont souvent épisodiques, voire anecdotiques. De plus, nombre d'articles et de commentateurs évoquent les joueuses en se focalisant sur leur apparence physique, leur tenue, leur statut familial ou marital, plutôt que sur leurs performances sur le terrain. Selon Sandy Montañola, « si, pour le sport masculin, les angles choisis portent davantage sur la compétition et les performances, pour le sport féminin, d'autres aspects (la vie privée, les à-côtés) sont mis en avant. Ce qui est problématique, c'est que ce traitement s'inscrit dans une routine journalistique, qu'il est partagé. Cela démontre une considération différente et hiérarchisée du sport féminin et masculin. (…) Cette différence de traitement et de considération impacte la médiatisation du sport féminin et son attrait »[1].

C'est à croire que la vie personnelle, voire sexuelle, et l'apparence physique d'une joueuse sont plus importantes que le nombre de passes réussies ou de buts marqués. La sexualisation, voire l'érotisation du corps des championnes, est un leitmotiv chez les commentateurs : la sportive légitime se doit d'être « féminine » selon les stéréotypes en vigueur (pas trop musclée, pas trop grande, mince, gracieuse, voire maquillée, etc.). Cela concerne tous les supports de presse, et pas seulement la télévision. Eoin J. Trolan considère ainsi que « la presse écrite (aussi) a tendance à se focaliser bien plus sur l'apparence physique des sportives que sur leurs compétences et aptitudes sportives »[2].

En conséquence, si elle ne fait pas l'objet d'une déconstruction des stéréotypes qu'elle véhicule, la médiatisation des sportives continuera à perpétuer les inégalités femmes-hommes et à potentiellement éloigner certaines jeunes femmes et filles de la pratique du football et du sport (sans parler du journalisme sportif) plus largement.

Pourquoi la médiatisation est-elle un enjeu majeur ?

Conséquence de ce manque de médiatisation, les footballeuses qui pourraient être des modèles pour les hommes et femmes ne sont que trop peu mises en valeur. Si les Zinedine Zidane, Lionel Messi, Samuel Eto'o ou Neymar da Silva Santos Júnior disposent d'une aura et d'une reconnaissance à l'échelle internationale, Marta Vieira da Silva, Ada Hegerberg, Dzsenifer Marozsán, Saki Kumagai, Megan Rapinoe ou Amandine Henry n'en bénéficient pas et ne peuvent pas pleinement devenir des modèles.

À l'image de l'appellation « football féminin », qui est souvent présentée comme une « sous-catégorie » du football – le masculin neutre indui-

1. Actes du colloque « Femmes et sport : À quand l'égalité ? », *op. cit.*

2. Eoin J. Trolan, "The Impact of the Media on Gender Inequality within Sport", *Procedia – Social and Behavioral Sciences*, octobre 2013, pp. 215-227.

sant de parler de football « tout court » et de Coupe du Monde « tout court » lorsqu'il s'agit d'hommes, l'universel (masculin) se distinguant alors de la marge (féminine) –, il est essentiel de pouvoir quantifier et mettre des noms sur les pratiquantes, les entraîneuses, les dirigeantes et sur les bénévoles sans qui nombre de clubs ne fonctionneraient plus. En d'autres termes, il s'agit de rendre visibles ces « invisibles ». En ce sens, les clubs, les fédérations, mais également les médias, ont un rôle de première importance à jouer en octroyant une place, respectable, à ces femmes investies. La FIFA en a d'ailleurs fait un de ses axes stratégiques dans son document-cadre de 2018. Par la diffusion d'informations sur les sites de clubs, par l'organisation d'évènements permettant de faire connaître les équipes et l'encadrement, par la diffusion de matchs ou de reportages, chacun de ces acteurs peut, à son échelle, contribuer à donner une visibilité plus importante et égalitaire à ces femmes. De la même façon, la mise à l'honneur et la mise en valeur d'initiatives évoquant la place des femmes dans le football sont des pistes de réflexions intéressantes. Décerner un prix spécial récompensant les meilleures actions en faveur de la place des femmes dans le football pourrait permettre de faire avancer leur visibilité et donc leur légitimité.

Car, parallèlement à la forme de la médiatisation, se pose également la mise en avant de ces modèles à suivre, incarnant pour les hommes et les femmes, et en particulier pour les plus jeunes, une réalité visible de la féminisation du football. Comme le rappelle Marianne Maier, « le transfert des compétences développées par le sport devrait être une priorité absolue, pour les programmes de sport et développement. Les modèles à suivre sont un facteur de transfert décisif »[1]. Par la multiplication de reportages ou d'interviews de Gaëlle Enganamouit, attaquante camerounaise, Katayoun Katiana Khosrowyar, entraîneuse de l'équipe iranienne U20, ou encore Bibiana Steinhaus, arbitre allemande, le public pourra prendre conscience de leur existence, apprécier leurs exploits, s'en inspirer et les imiter. Pour les jeunes filles, la possibilité de se projeter dans des championnes connues et médiatisées a des effets sur la confiance en soi et la motivation à pratiquer un sport.

En complément des conclusions de Christine Mennesson et Christine Louveau qui ont montré que la sociabilisation sportive, au sein de la famille, se fait généralement par les pères ou par les frères[2], l'émergence de ces modèles à suivre peut ici permettre de changer la donne. C'est aussi en voyant, régulièrement, à l'écran ou sur un terrain qu'une femme peut jouer, arbitrer ou entraîner, que les préjugés et les stéréotypes pourront être combattus. C'est précisément pour cette raison que la diffusion à la télévision, le commentaire à la radio de matchs de championnat, de compétition continentale ou internationale, la création de sites Internet spécialisés ou de tout support vidéo, revêtent une importance capitale, en dehors de toute considération purement sportive et technique. Ceci nous renvoie à l'effet d'amorçage des médias. Nicolas Delorme considère ainsi que « plus on parlera du sport féminin, plus cela deviendra important aux yeux de la population qui lui donnera une place plus prépondérante hiérarchiquement dans l'actualité »[3]. De la même façon, l'incitation de médias sportifs à mettre en place des classements de joueuses, des compositions d'équipes types, à l'instar de ce qui est fait chez les footballeurs, peut être un levier important. Ce type d'initiative peut, en effet, venir apporter un peu plus d'égalité de traitement médiatique entre les footballeurs et les footballeuses.

1. Marianne Meier, "The value of female sporting role models", *Sport in Society*, septembre 2015, pp. 968-982.
2. Christine Mennesson, « Être une femme dans un sport "masculin" Modes de socialisation et construction des dispositions sexuées », *Sociétés contemporaines*, n° 55, 2004, pp. 69-90.
3. Interview de Nicolas Delorme, « Quelles représentations de la femme au sein des milieux sportifs ? », Observatoire géostratégique du sport, août 2018, http://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2018/08/Obs-Sport-N.Delorme.pdf

En conséquence, un vrai travail de réflexion doit être mené au niveau national pour s'interroger sur la stratégie la plus pertinente à mettre en œuvre. À ce titre, un observatoire de la féminisation du football doté d'une cellule de recherche disposant de moyens humains, temporels et financiers serait ici particulièrement pertinent. Par la publication de rapports et d'analyses, mais également par la mise en place de projets pertinents comme des recherches-actions et des conférences, cet observatoire permettrait de redonner à la pratique féminine du football une place plus importante.

D'autres pistes de réflexion peuvent être proposées, notamment des campagnes de sensibilisation et des sessions de formation sur les sujets de la féminisation et des stéréotypes de genre à destination, par exemple, des médias ayant obtenu les droits de retransmission d'un match ou d'une compétition, des associations de professionnels des médias, et aussi des journalistes en exercice ou des étudiants en journalisme. L'UNESCO est le partenaire clé par son programme pour l'égalité de genres dans les médias.

Si ce chantier va prendre de nombreuses années avant de produire des effets sur le terrain, il est sans doute un des moyens les plus efficaces pour changer les mentalités. Le recours à de tels dispositifs, à destination des professionnels de la presse, pour combattre cette invisibilisation et la faible présence des femmes dans le football peut utilement compléter les actions ciblant les instances sportives elles-mêmes.


Latinoamérica
Secretario General
para poner FIN A LA VIOLENCIA CONTRA LAS MUJERES



CHAPITRE 3

LA FÉMINISATION DU FOOTBALL EN DEHORS DU TERRAIN : UN COMBAT POLITIQUE

Alors que Sepp Blatter, ancien Président de la FIFA, n'hésitait pas à déclarer lors du premier symposium sur le «football féminin» organisé en 1995 que «la femme est l'avenir du football»[1], comment dès lors comprendre et analyser les résultats relativement faibles présentés précédemment dans ce rapport, alors même que le développement de la place des femmes au sein du monde du football était censé être une priorité depuis près de trente ans? Même si un focus plus particulier avait été dressé lors de la feuille de route 2.0 en 2016, comment expliquer que la première stratégie globale pour le «football féminin» n'a été publiée qu'en octobre 2018, soit vingt-sept ans après la première Coupe du Monde féminine? En d'autres termes, comment comprendre que le football, qui peut être un formidable levier d'émancipation sociale, soit resté aussi longtemps hermétique aux femmes et n'ait donc pas joué le rôle émancipateur aussi puissant que chez les hommes?

1. Déclaration de Sepp Blatter à l'occasion du premier symposium sur le «football féminin» en 1995.

Afin de trouver des explications et d'identifier les freins pouvant expliquer ce trop faible développement, les réponses à une des questions posées par le CIES dans le cadre du rapport publié en 2014 sont particulièrement éclairantes[1]. Il est demandé aux confédérations d'exprimer leur avis non pas sur la réalité, mais sur leur perception du football dit « féminin ». Quatre réponses se distinguent, comme illustrées par le graphique ci-dessous. Au-delà des réponses brutes, ce qui retient l'attention est l'extrême diversité des profils des confédérations, tiraillées entre le fait de faire du football un levier pour le développement social (entre 24 % et 40 %) et le constat selon lequel le football n'est pas traditionnellement considéré comme féminin (de 0 % en Océanie à 45 % en Europe). En d'autres termes, le football est pluriel et ne saurait s'accorder au féminin de façon uniforme.

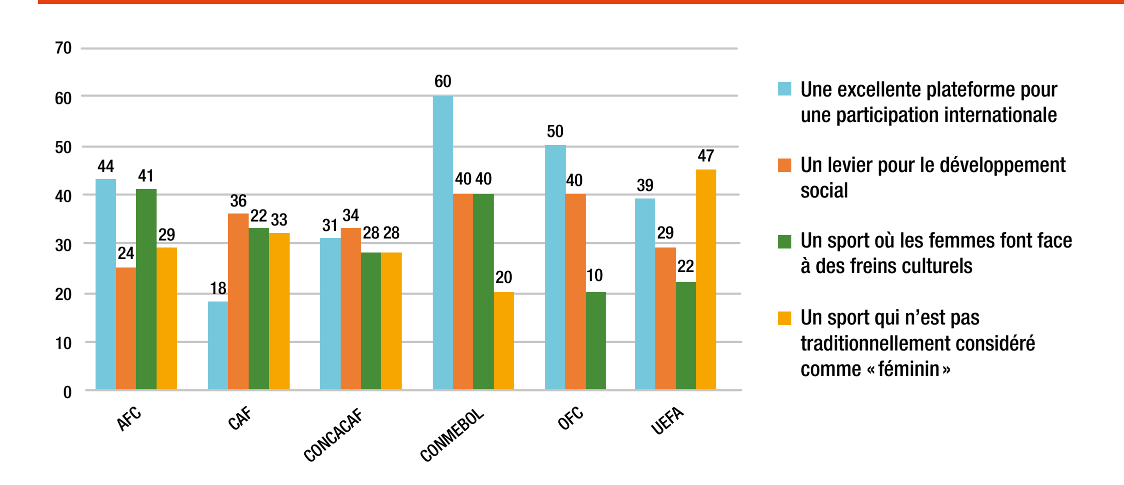
1 FIFA, "Women's football survey", *op. cit.*

Une féminisation des instances encore balbutiante

En 2014, seule une fédération (sur 209) était dirigée par une femme. En moyenne, 8 % de femmes sont présentes au sein des comités exécutifs des fédérations nationales[2]. Ce chiffre s'effondre même à 2 % si l'on regarde les fédérations issues de la CONMEBOL. À l'échelle internationale, seules six femmes, issues des confédérations, participent au Conseil de la FIFA (soit 16 %). La liste des statistiques mettant en lumière la très faible féminisation des instances est encore longue. « En matière d'encadrement, de métiers et de ressources humaines, le sport est confronté aux mêmes difficultés de parité et de mixité que les autres sphères professionnelles et de loisir »[3]. Comme dans les autres sphères sociales, dans le champ sportif, les femmes sont

2. *Ibid.*
3. Actes du colloque « Femmes et sport : À quand l'égalité ? », *op. cit.*.

PERCEPTION DE LA PRATIQUE FÉMININE DU FOOTBALL (EN %)



également soumises au plafond de verre. Avant toute chose, il est essentiel de rappeler et de faire comprendre que la question de la féminisation du football, qu'elle intervienne sur le terrain, sur le banc, dans les tribunes, loges, bureaux, salles de réunions et autres conférences, et dans les postes à responsabilité, ne doit pas être seulement portée par des femmes. Afin de tendre vers une égalité, il est indispensable que des hommes et des femmes construisent ensemble le football qu'ils et elles souhaitent développer pour demain.

On peut penser qu'« à court terme, il y aura des "coûts de transactions" personnels »[1]. En d'autres termes, le partage des positions de pouvoir et des salaires qui vont avec, ne manquera pas, et ne manque déjà pas, de susciter des réticences : dans le football comme ailleurs, « l'asymétrie actuelle des positions masculines et féminines peut conduire les hommes à "perdre"- dans un premier temps des positions jugées comme plus enviables au regard des normes sociales. Si, à moyen terme, hommes et femmes gagnent à vivre dans une société plus égalitaire, ces progrès-là sont lents, parfois à l'échelle d'une génération »[2].

CONSIDÉRER QUE **LES FEMMES ONT TOUTE LEUR PLACE DANS LE FOOTBALL,** ET EN PARTICULIER DANS SA GOUVERNANCE, **C'EST RECONNAÎTRE QU'IL FAUT,** COMME DANS L'ENTREPRISE OU LE MONDE POLITIQUE, **METTRE UN TERME À UN PROCESSUS DE « GÂCHIS DE TALENTS ».**

Considérer que les femmes ont toute leur place dans le football, et en particulier dans sa gouvernance, c'est reconnaître qu'il faut, comme dans l'entreprise ou le monde politique, mettre un terme à un processus de « gâchis de talents »[3]. Non pas que les femmes possèdent des qualités spécifiques qui complètent celles des hommes – il ne faut pas tomber dans le piège essentialiste ; mais se priver des femmes du fait d'un entre-soi, de cooptation, d'un cumul des mandats dans le temps pour les positions électives, voire de discriminations avérées, c'est prendre le risque de se passer d'expériences, de compétences et de regards sur le monde enrichissants.

Dans le monde économique, de nombreuses études mettent en évidence le fait qu'un management au plus haut niveau laissant davantage de place aux femmes est un gage de performance pour l'entreprise[4] : non pas parce que les femmes seraient « par nature » meilleures, mais parce

1. Marie-Cécile Naves et Vanessa Wisnia-Weill (dir.), *op. cit.*, p. 26.,
2. *Ibid.*

3. Marie de Vergès, « L'égalité des chances entre femmes et hommes progresse dans le monde, mais pas partout », *Le Monde*, 27 février 2019.
4. Selon une étude menée auprès de près de 22 000 entreprises dans 91 pays, un *management au plus haut niveau* incluant au moins 30 % de femmes occasionnait un gain pouvant aller jusqu'à 15 % de la performance économique ; voir Marcus Noland, Tyler Moran et Barbara Kotschwar, "Is Gender Diversity Profitable? Evidence from a Global Survey", *Working Paper*, Peterson Institute for International Economics (PIIE), 2016.

qu'un tel management respecte la conciliation vie professionnelle/vie personnelle (pour tous les salariés), innove dans ses modes de recrutement et de promotion pour diversifier son personnel et profiter de compétences ou de diplômes souvent peu valorisés, et se montre davantage bienveillant et attentif. La performance se mesure notamment par un plus faible changement de personnel, un nombre réduit d'arrêts maladie, un ressenti plus important d'un bien-être au travail et une motivation plus forte. De plus, les enjeux omniprésents de responsabilité sociale, sociétale et environnementale des organisations et notamment des entreprises imposent de plus en plus à ces dernières de prendre en compte les impératifs de diversité et de promotion de l'égalité dans leur management. Il pourrait être intéressant de développer des recherches interdisciplinaires pour évaluer ces enjeux dans le monde du football.

Le tournant de 2013

Comme cela est résumé par le 5e objectif de développement durable consacré à l'égalité entre les sexes, « les femmes et les filles représentent la moitié de la population mondiale et par conséquent, la moitié de son potentiel. »[1] Face à ce retard, le monde du football a petit à petit pris conscience des efforts à réaliser et des réformes à mener. Si bien sûr l'organisation de symposiums a été importante et a permis de nourrir la réflexion, la mise en place de la FIFA Task Force for Women's Football, en octobre 2013, avec à sa tête Moya Dodd, a véritablement fait avancer les choses. Ainsi, lors du 64e Congrès de la FIFA à São Paulo, dix principes clés pour favoriser le développement du « football féminin » ont été approuvés[2]. Le rapport de la Task Force *La FIFA, le football et les femmes : pourquoi la réforme doit préciser l'intégration et l'investissement*[3], soumis en octobre 2015, contribua également grandement à faire avancer pas uniquement la réflexion, mais surtout des actions concrètes, permettant de corriger sur les court, moyen et long termes la faible représentation de femmes au sein des sphères du football. Ainsi, il a été clairement demandé que la question de la féminisation du football soit une priorité pour la Commission des réformes de la FIFA 2016. Cette prise de conscience de la FIFA s'est poursuivie à la fois avec l'adoption en février 2016 d'une série de réformes approuvées par le Comité exécutif de la FIFA[4], mais également par l'adoption de sa politique en matière de droits de l'homme, signée en mai 2017[5]. À l'échelle continentale, voire nationale, en plus des différents déclarations et engagements, la mise en place de plaidoyers spécifiques à chaque pays serait particulièrement pertinente pour participer à l'évolution de la situation, à la fois dans les mentalités, mais surtout dans les pratiques.

Accroître le nombre de femmes au sein des instances demeure un chantier de première importance. Le manque de confiance en soi, l'intériorisation d'une infériorité sociale apparaissent comme un désavantage plus important que le manque de compétences pour réussir,

1. UNESCO, « Égalité des sexes : Pourquoi est-ce important ? », https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/wp-content/uploads/sites/4/2016/10/Why_it_matters_Goal_5_French.pdf

2. Les dix principes sont : 1. Les membres doivent créer un plan de développement du football féminin afin d'exploiter l'énorme potentiel de la discipline. 2. Permettre aux jeunes filles et femmes d'avoir le même accès au football que les garçons. 3. Mettre en place des compétitions professionnalisées et durables. 4. Améliorer le marketing et la promotion afin de mettre en place une marque propre au football féminin. 5. Besoin d'experts en football féminin dans tous les domaines décisionnels. 6. Maintenir l'implication d'anciennes arbitres et joueuses dans le football féminin. 7. Développer et encadrer les entraîneuses afin d'accroître leur nombre. 8. S'assurer que les associations membres impliquent les femmes à tous les niveaux décisionnels, notamment au sein du comité exécutif. 9. Développer le football féminin avec toute l'attention nécessaire à travers des structures organisationnelles appropriées .10. Faire du football un exemple en termes de lutte contre la discrimination envers les femmes dans le sport et dans la société, https://resources.fifa.com/

3. FIFA, *La FIFA, le football et les femmes : Pourquoi la réforme doit préciser l'intégration et l'investissement*, octobre 2015, https://resources.fifa.com/mm/document/affederation/footballgovernance/02/72/23/75/showdocfr_french.pdf

4. FIFA, « Le processus de réforme », février 2016, https://fr.fifa.com/governance/how-fifa-works/the-reform-process.html

5. FIFA, "FIFA's Human Rights Policy", 2017, https://resources.fifa.com/mm/document/affederation/footballgovernance/02/89/33/12/fifashumanrightspolicy_neutral.pdf

et frappent surtout les femmes. Ces dernières attendent d'être certaines d'avoir atteint un niveau élevé de savoir-faire pour prétendre à un poste ou à un salaire, ce qui n'est pas le cas des hommes. On parle alors de « fossé de la confiance »[1]. Il importe pour ce faire de mettre en place des dispositifs qui permettent de lutter contre l'autocensure des femmes et qui mêlent incitations et sanctions afin que les dirigeants prennent conscience de l'importance de l'enjeu (et de leur intérêt à féminiser leurs organisations, à tous les niveaux et pas seulement à celui du management de très haut niveau : il importe aussi de pallier la difficulté de recrutement de bénévoles). Faire entrer des femmes au sein des institutions du football, qu'il s'agisse de clubs, de fédérations nationales, continentales ou internationales, semble pour certains relever du seul symbole. Il s'agit, au contraire, d'un enjeu essentiel, social et démocratique. Les fédérations doivent également être incitées, voire obligées à mieux considérer leurs compétitrices – salaires, primes, conditions d'entraînement, qualité de l'encadrement, accès aux sponsors. Car la participation des femmes à la compétition sportive a été, et demeure à certains égards – notamment sur le plan de l'autonomie financière –, un long combat.

FAIRE ENTRER **DES FEMMES AU SEIN DES INSTITUTIONS DU FOOTBALL,** QU'IL S'AGISSE DE CLUBS, DE FÉDÉRATIONS NATIONALES, CONTINENTALES OU INTERNATIONALES, SEMBLE POUR CERTAINS RELEVER DU SEUL SYMBOLE. **IL S'AGIT, AU CONTRAIRE, D'UN ENJEU ESSENTIEL, SOCIAL ET DÉMOCRATIQUE.**

En 2018, la FIFA a mis en place une réforme de sa gouvernance à travers notamment une stratégie en cinq piliers [2] :

- Croissance et développement sur le terrain et en dehors
- Mettre le jeu en valeur – améliorer les compétitions féminines
- Communiquer et commercialiser – augmenter l'exposition et la valeur
- Administrer et diriger – vers un meilleur équilibre des sexes
- Éduquer et responsabiliser – développer les compétences et les connaissances

La nécessaire persévérance

Exclusivement masculines à l'origine, ces instances restent encore aujourd'hui la « chasse gardée » des hommes. À l'instar des autres données disponibles pour les joueuses, arbitres ou entraîneuses, peu de données existent. Le rapport de la FIFA publié en 2014 nous donne pourtant quelques données

1. Lisa Damour, "Why Girls Beat Boys at School and Lose to Them at the Office", *The New York Times*, 7 février 2019.

2. FIFA, *Stratégie pour le football féminin*, https://fr.fifa.com/womens-football/news/strategie-pour-le-football-feminin https://img.fifa.com/image/upload/u0v9bd2mnwxfvg3iwjgi.pdf

chiffrées sur la féminisation des instances. Sur 177 associations ayant répondu à l'enquête, seules 188 femmes font partie de comités exécutifs, avec une présence féminine beaucoup plus importante au sein des fédérations du Canada et des États-Unis (environ 3 femmes, soit 1/5e du comité), et extrêmement faible, pour ne pas dire anecdotique au sein de la CONMEBOL. L'UEFA est également en retard par rapport aux autres confédérations.

mise en place, il est indispensable de rester attentif et vigilant sur ce point essentiel.

En outre, et afin de venir confirmer cet engagement de féminisation, les fédérations nationales pourraient être invitées à communiquer chaque année un rapport de situation comparée, comme celui – qui est obligatoire – en France dans les entreprises de plus de 50 salariés, permettant de suivre l'évolution de leur effectif. Au-delà du seul bilan chiffré, cela

Confédération	Nombre moyen de femmes au sein des comités exécutifs	% de femmes au sein des comités exécutifs
AFC	1,2	9%
CAF	1	8%
CONCACAF	1,4	13%
Dont États-Unis et Canada	3	19%
CONMEBOL	0,4	2%
OFC	1,2	15%
UEFA	0,9	6%

Source : Site FIFA

	AFC	CAF	CONCACAF	CONMEBOL	OFC	UEFA
Nombre de membres au sein du Conseil de la FIFA	7	7	5	5	3	9
Nombre de femmes	1	1	1	1	1	1
Pourcentage	14%	14%	20%	20%	33%	11%

Source : Site FIFA

Concernant la FIFA, les choses ont également évolué notamment à partir de 2016[1] avec l'obligation pour chaque confédération d'élire au moins une femme au Conseil de la FIFA. Cette obligation sera suivie à la lettre par chaque confédération, qui ne fera cependant guère de zèle, puisque seule une femme sera élue. Ainsi, au sein du Conseil de la FIFA, seulement six femmes parmi les 37 membres seront présentes, dont aucune n'est, par exemple, vice-présidente[2]. Si ces réformes vont dans le bon sens, et qu'elles nécessitent du temps pour leur

1. FIFA, "Governance report 2016 – 67th FIFA congress, Manama, Bahrein, 11 May 2017", 2017, https://resources.fifa.com/image/upload/governance-report-2016-2878923.pdf?cloudid=gkpaxp18nq4kphki81gk
2. Données récoltées sur la page du Conseil de la FIFA, https://fr.fifa.com/

permettrait d'apporter une réelle analyse qualitative sur les résultats des politiques mises en œuvre, de mettre en exergue ses limites et ses défauts et donc de pouvoir appliquer des corrections rapidement. Une évaluation des politiques de féminisation du football aurait donc toute sa place.

Une volonté politique de féminisation des instances encore trop hésitante

De la même façon que pour les joueuses, les arbitres ou les entraîneuses, la faiblesse actuelle

des effectifs féminins au sein des instances et notamment dans les postes à responsabilité peut s'expliquer par le manque de reconnaissance des femmes dans le football. Rappelons qu'encore en 1970, la FIFA estimait « qu'elle n'a pas compétence sur cette question et par conséquent ne donne aucun avis aux associations nationales affiliées. C'est une question de biologie et d'éducation qu'on devrait laisser aux médecins et aux professeurs. »[1]

Pourtant, quel bilan tirer aujourd'hui de ce processus de féminisation ? En dépit d'annonces et de présentations d'objectifs fixés par la FIFA qui vont dans le bon sens et encouragent la féminisation des instances footballistiques sur le moyen terme, nombre d'articles et de personnes interrogées tendent à relativiser les progrès réalisés. Ils soulignent notamment le manque de moyens mis à disposition des comités/commissions de féminisation, ne leur permettant pas de mener de réels changements sur le terrain. En effet, pour certaines fédérations, le développement du football « masculin » reste prioritaire et concentre donc tous les moyens humains, temporels et financiers. Encore aujourd'hui et de l'avis de certains experts, plusieurs commissions pour le développement du « football féminin » sont sous-dimensionnées pour pouvoir penser produire des effets durables et instaurer un véritable changement. D'autres n'hésitent pas à parler de « coquilles vides », qui touchent cependant des financements destinés au développement de la pratique[2]. Certains financements publics sont fléchés vers le développement de la pratique pour les publics les plus éloignés, dont les femmes, mais ces enveloppes ne sont pas toujours consommées[3]. Enfin, les discours sur les valeurs du sport ou la récupération opportuniste du sport féminin à des fins mercantiles ou d'image sont souvent la manifestation d'un *gender washing* délétère. Cette réflexion nous pousse à réfléchir sur la création, ou le développement d'outils de diagnostic et de suivi permettant de venir qualifier et quantifier les différentes évolutions.

Malgré ce tableau relativement sombre, une volonté politique semble actuellement en train de se dessiner. La nomination de Moya Dodd à la tête de la Task Force, la création d'une division pour le « football féminin » l'adoption de stratégies de développement du 'football féminin', les différentes réformes encourageant une féminisation des instances, la nomination en 2016 de Fatma Samoura, comme secrétaire générale de la FIFA, ou encore de Sarai Bareman, comme directrice du football féminin de l'instance internationale sont autant de signaux encourageants qui semblent témoigner d'une réelle volonté de faire de la féminisation du football un enjeu désormais central pour la fédération internationale.

À l'échelle nationale, les choses sont également en train de bouger. Nombre d'experts considèrent que le changement de regard des fédérations est intervenu en 2011, avec la Coupe du Monde féminine de la FIFA™ organisée en Allemagne, qui a véritablement permis de franchir un cap décisif. Ce changement est particulièrement visible au sein de la Fédération française. En dépit de quelques voix pionnières qui tentaient depuis le milieu des années 1970 de faire évoluer la politique nationale, un premier déclic a eu lieu à partir de 1998, sous l'influence d'Aimé Jacquet, entraîneur international français de football, mais l'évolution du regard et de la considération s'est concrétisée avec la présidence de Noël Le Graët, à partir de 2011. Ce changement, radical, est d'autant plus remarquable que certains n'hésitaient pas à considérer la France du milieu des années 1990 comme « un pays rétrograde en matière

1. *Laurence Prudhomme-Poncet, Histoire du football féminin au XX[e] siècle, op. cit., p. 186-187.*

2. Suzanne Wrack, "'No idea where money goes': Fifa urged to help Somalia's women footballers", *The Guardian,* 3 janvier 2019, https://www.theguardian.com/football/2019/jan/03/fifa-somalia-women-footballers-money-fear-extremists

3. Actes du colloque « Femmes et sport : À quand l'égalité ? », *op. cit.*

de football féminin »[1], où l'absence de politique était flagrante. Ainsi, la nomination de femmes à des postes stratégiques au sein de la fédération – Florence Hardouin comme directrice générale en 2013, Brigitte Henriques comme vice-présidente, Laura Georges comme secrétaire générale, mais également Frédérique Jossinet comme directrice du football féminin et responsable « Impact et héritage de la Coupe du Monde 2019 » –, sont autant de signaux forts. La volonté de féminisation du football n'est donc plus seulement théorique, elle se traduit au sein des instances, mais également sur le terrain, avec notamment la mise en place de campagnes de communication (aujourd'hui dé-genrées) promouvant la pratique des femmes et des filles, d'outils à destination des clubs. À l'échelle française, l'élection à la tête de la Ligue de football professionnel (LFP) française de Nathalie Boy de la Tour permet également de venir confirmer cette volonté de confier à des femmes des postes clés au sein des instances footballistiques. Ces nominations et élections que l'on pourrait penser anecdotiques sont, au contraire, importantes à plusieurs titres.

CES NOMINATIONS ET ÉLECTIONS QUE L'ON POURRAIT PENSER ANECDOTIQUES SONT, AU CONTRAIRE, IMPORTANTES À PLUSIEURS TITRES. **ELLES ILLUSTRENT LA RECONNAISSANCE POLITIQUE DE LA COMPÉTENCE À GOUVERNER DE CES FEMMES,** PORTANT AINSI UN MESSAGE FORT.

Elles illustrent la reconnaissance politique de la compétence à gouverner de ces femmes, portant ainsi un message fort. Par ailleurs, sur le plan philosophique, la femme passe enfin d'un statut d'objet sportif à celui de sujet sportif.

En outre, et comme souligné par plusieurs experts, la question de la formation et de l'accompagnement semble ici essentielle. Intégrer des femmes au sein des clubs, de commissions ou de comités ne se limite pas à une seule donnée chiffrée, mais nécessite au contraire un investissement, un accompagnement permettant de perfectionner et de faire monter en compétence ces femmes. Cet accompagnement doit être régulier et s'inscrire dans le temps long, pour permettre aux femmes d'évoluer et de confirmer leurs compétences.

Par ailleurs, une réflexion est également à mener concernant la nomination de femmes au sein des instances afin de ne pas les « limiter » qu'aux comités liés au développement de la pratique féminine et de façon moindre sur ceux portant sur la gouvernance globale ou le développement.

En conséquence, un travail de fond doit être mené sur ce sujet afin de créer des départe-

1. Christine Mennesson, « Le gouvernement des corps des footballeuses et boxeuses de haut niveau », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 23, 2006, pp. 179-196.

ments pérennes capables d'agir concrètement sur le terrain par le biais d'actions efficaces et adaptées au contexte national.

Quel avenir pour le football ?

À n'en pas douter, l'année 2019 sera capitale pour l'avenir du football. Non seulement puisqu'il faudra conserver et pérenniser les avancées connues en 2018, mais également parce qu'il conviendra de tirer les enseignements de la 8e Coupe du Monde féminine de la FIFA™ et de l'application du plan stratégique sur l'impact et l'héritage de la compétition, dont il est primordial d'évaluer scientifiquement et de manière indépendante les retombées sociétales réelles.

En outre, l'essor de la pratique féminine du football, la multiplication du nombre de femmes et de jeunes filles sur le terrain, sur le banc et au sein des organisations, ou encore l'intérêt croissant d'un certain nombre d'acteurs économiques (sponsors, mécènes, équipementiers, médias) sont autant de bonnes nouvelles qui doivent permettre d'être optimistes quant au développement de la place des femmes au sein du football international sur le court terme. Plus que jamais, le football doit se positionner comme un acteur sociétal, porteur de projets et d'ambitions qui dépassent le seul spectre sportif. Il peut même être précurseur, non seulement dans le champ sportif, mais dans la société en général, pour promouvoir l'égalité et la mixité. Il pourrait être ainsi intéressant que des initiatives médiatiques permettent de mettre en valeur la constitution d'équipes féminines ou mixtes : une équipe de parlementaires par exemple, ou la féminisation d'équipes récréatives, comme au sein d'équipes de jubilés ou du Variétés Club de France.

PLUS QUE JAMAIS, LE FOOTBALL DOIT SE POSITIONNER **COMME UN ACTEUR SOCIÉTAL, PORTEUR DE PROJETS ET D'AMBITIONS** QUI DÉPASSENT LE SEUL SPECTRE SPORTIF.

Par ailleurs, l'autre enjeu du football de demain concerne la définition du modèle économique de la pratique féminine. S'il ne concerne pas encore tous les pays, il est pourtant essentiel d'y accorder une importance de premier ordre, en raison d'une évolution exponentielle. De l'avis de plusieurs experts, la pratique féminine du football se trouve actuellement à un *momentum* qui exige des choix stratégiques. Quel modèle économique le « football féminin » faut-il adopter? Peut-il être l'occasion d'innover? Doit-on chercher à dupliquer le modèle masculin que l'on sait imparfait, ce qui conforterait la norme masculine et limiterait l'action à celle d'un « rattrapage », ou doit-on chercher à développer un modèle *sui generis?* Quel *storytelling* les marques sont-elles susceptibles d'inventer dont il serait intéressant de s'inspirer? À ce titre, une vraie réflexion collective doit être menée, sur les plans national et international, et les clubs auront un rôle prépondérant à jouer dans la définition de ce futur. Les échecs de certains championnats, abandonnés au bout de plusieurs années en raison de l'absence de cette réflexion préalable doivent alerter les instances sur la nécessité de construire un projet durable socialement,

économiquement et écologiquement, qu'il est important de mesurer sur le long terme. Liée à cette question, celle des statuts professionnels est également importante, puisque cette différence a pour conséquence de creuser des écarts entre les joueuses bénéficiant d'avantages liés à leur pratique et celles qui n'y ont pas encore accès. Si une égalité parfaite ne pourrait être envisageable, une homogénéité au sein des championnats est nécessaire, afin de préserver la « glorieuse incertitude du sport », permettant également de tirer vers le haut l'ensemble des équipes féminines.

Enfin, s'interroger sur l'avenir des femmes dans le football oblige à veiller aux dangers d'un possible retour en arrière, d'un risque de régression. Question posée quasi systématiquement lors des entretiens menés dans le cadre de l'étude, cette hypothèse a été globalement écartée. Les actions et plans menés au niveau continental, comme international, ainsi que l'importance de la féminisation au niveau politique rendent aujourd'hui non pas impossible, mais très complexe un tel revirement, remettant en cause les avancées connues au cours des dernières années. En effet, l'acceptation sociale de l'égalité entre les femmes et les hommes est majoritaire dans de nombreux pays et progresse ailleurs. Partout, le progrès s'inscrit dans le long terme, mais la dénonciation mondiale de certaines pratiques (exclure les femmes des stades, par exemple) a tendance à dissuader les responsables sportifs de perpétuer de telles discriminations. Rien qu'en termes de réputation, la promotion de l'égalité femmes-hommes est devenue incontournable et ce levier n'est pas à négliger.

Au-delà de l'aspect purement politique, nombre de personnes interrogées ont également souligné que l'intérêt croissant de certains médias et sponsors pour la pratique féminine en général est également une source de confiance importante, qui permet de garantir, du moins sur le court terme, un intérêt constant, sinon croissant.





CHAPITRE 4

LE FOOTBALL : RÉVÉLATEUR D’UNE SOCIÉTÉ EN PLEINE ÉVOLUTION

Le sport est un langage universel compris et reconnu par toutes et tous, à l'échelle mondiale. Il est également un droit fondamental, tel qu'énoncé par l'article 1er de la *Charte internationale révisée de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport*[1]. La contribution positive du sport à la société est universellement reconnue : bien utilisé, bien gouverné, il favorise la tolérance, le respect, permet de réunir hommes et femmes, sans distinction d'âge, d'origine ethnique, de religion et de condition sociale. Bien encadrées, les activités sportives peuvent constituer un moyen efficace de lutte contre les discriminations, les préjugés et les stéréotypes. En d'autres termes, le sport, en soi, n'est ni vertueux ni mauvais, corrompu ou immoral; il ne peut pas tout, mais il peut constituer une formidable source de solutions, permettant d'apporter des réponses concrètes à certains problèmes contemporains. L'égalité des sexes et la promotion de la place des femmes dans la société en font partie.

---

1. UNESCO, Charte internationale révisée de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport, 17 novembre 2015, http://fr.unesco.org/sportcharter

Premier d'entre tous par son caractère universel, le football a pris, au cours des dernières années, une envergure qui dépasse largement les seules limites du terrain. Par sa mondialisation croissante de ses compétitions, par l'augmentation exponentielle de son économie, mais également par la puissance médiatique qu'il a acquise, le football est devenu – en dépit de la volonté de certains défenseurs de l'apolitisme du sport, un véritable objet politique. Révélateur de la société, dans ses progrès comme dans ses conservatismes ou ses dérives notamment néolibérales, le football illustre les difficultés à faire une place égale aux femmes, place qui doit sans cesse être défendue, réaffirmée pour ne pas être remise en cause. En d'autres termes, le développement de la féminisation du football sur le terrain, pour les joueuses comme pour les arbitres, sur les bancs pour les entraîneuses et les staffs, dans les instances fédérales et les clubs, est non seulement une question d'égalité en droits, mais aussi un enjeu de performance managériale et économique et de cohésion sociale.

À la lecture des précédentes pages, force est de constater que le développement de la féminisation du football et, par là même, les progrès de l'égalité femmes-hommes au sein de la société sont bien plus complexes à mettre en œuvre qu'il n'y paraît. Le rappel de la loi et de ses normes implicites ne suffit pas, car les actrices et les acteurs doivent faire face à une multitude d'obstacles endogènes comme exogènes. Reliquats d'interdictions historiques, freins structurels, manque de volonté politique, sexisme, lesbophobie, désintérêt de la part d'acteurs économiques sont autant de raisons freinant et décourageant la présence de femmes dans le football, malgré une dynamique positive depuis quelques années.

La volonté des institutions du football de désormais prendre en main la féminisation de leur sport a été un élément moteur de cette évolution, bien qu'il ne soit ni le seul, ni même parfois le plus important. La démocratisation des plans de féminisation au sein des instances, mais également les mobilisations féministes et la multiplication d'actions concrètes, de sensibilisation, de formations et d'œuvres artistiques pointant du doigt la fragilité ou l'hypocrisie de certains argumentaires laissent à penser que le monde du football est désormais prêt à s'accorder au féminin.

L'essor de la féminisation du football rendu possible par la multiplication d'actions issues de la société civile

Alors que les difficultés ont longtemps été nombreuses pour faire avancer la question de la féminisation du football, la dynamique est désormais lancée, à la fois au sein des institutions sportives, mais également grâce à des actions individuelles ou collectives, de la part de la société civile. Une recension des initiatives récentes et les entretiens menés avec les différents experts et porteurs de projets ont mis en lumière la multiplication d'actions qui ont joué un rôle moteur

dans la promotion de l'égalité femmes-hommes dans le sport et notamment le football, ont mis en valeur des modèles à suivre et, plus largement, ont montré en quoi ce sport peut jouer un rôle décisif dans la perception de la place des femmes dans la société. Ces entretiens indiquent également un formidable dynamisme et optimisme quant à l'avenir. De l'aveu de certaines, la route est encore longue et les stéréotypes seront encore nombreux, mais l'espoir de voir progresser encore l'acceptation sociale relative à la féminisation du football et à une médiatisation encore plus grande des sportives incite à penser que l'égalité n'est plus inatteignable.

Les initiatives décrites ci-dessous ne sont qu'extraites des projets actuellement mis en œuvre, mais permettent de mettre en lumière la diversité des solutions mettant à l'honneur le rôle des femmes au sein du football.

Little Miss Soccer

Little Miss Soccer[1] est l'association de deux anciennes footballeuses françaises devenues journalistes, Candice Prévost et Mélina Boetti parties faire un tour du monde pour rencontrer, au sein de 15 pays sur les cinq continents, des footballeuses de tout âge et de tout niveau, afin de comprendre la réalité du football et la place que les femmes ont réussi à obtenir – ou non – au sein des sociétés. Par la publication d'un documentaire, par la production d'une mini-série télévisée, mais également par l'écriture d'un ouvrage, les deux jeunes femmes entendent donner une vision dynamique de la réalité des terrains et illustrer la complexité de l'émancipation, où histoire, préjugés et freins structurels se font ressentir chaque jour. Pourtant, la passion et la pratique ne s'arrêtent pas.

The Womensgame.com

Alors que le championnat d'Australie, la W-League, redémarre en 2008 après trois ans d'arrêt, il est extrêmement compliqué de trouver données, informations sur les équipes, les joueuses, les entraîneuses. Personne ne semble s'intéresser à cette renaissance. Si des analyses sont publiées de part et d'autre, aucun site Internet ne suit l'actualité quotidienne du championnat, présentant à la fois les résultats, mais également les analyses et réflexions sur le jeu. C'est pour pallier ce manque que le site Internet australien « Thewomensgame »[2] est né, avant de s'ouvrir à d'autres sports : football, rugby, cricket, golf, tennis, etc. Pour les créatrices et pour les actuelles éditrices, l'objectif était, dans le cadre de la W-League, d'une part de permettre un suivi régulier et documenté du championnat, et d'autre part d'assurer une médiatisation de qualité et régulière des joueuses et entraîneuses. Ce site, pensé comme une plateforme avec également un forum a permis, selon les éditrices, de faire évoluer, à leur niveau, les choses et de venir combler un manque.

What the foot ?!

Les objectifs du reportage photo « What the foot » lancé par le collectif Huma sont multiples[3]. Il s'agit, au-delà du projet artistique, de montrer la réalité de la pratique en Chine, Jordanie, Iran ou encore au Mexique ; il s'agit également d'illustrer par la photographie les situations quotidiennes de ces femmes joueuses, arbitres, entraîneuses, supportrices et de mettre en lumière les difficultés auxquelles elles font face. Manque de soutien, difficulté à s'approprier l'espace public, préjugés sont autant de freins rencontrés tous les jours par ces femmes, mais dont la présence sur le pré vert tend à confirmer leur volonté de poursuivre leur passion et leur combat.

Ladies' Turn

Portée par la présidente Seyni Ndir Seck, ancienne capitaine de l'équipe nationale féminine de football du Sénégal, cette association créée

1. Site Internet : https://littlemiss-soccer.com/

2. Site Internet : https://thewomensgame.com/

3. Présentation du projet : https://fr.ulule.com/what-the-foot/

en 2009 a pour objectif de populariser la pratique féminine du football dans un pays où « le football reste encore considéré comme un sport masculin inapproprié pour les femmes »[1]. Par l'organisation d'une ligue de joueuses débutantes, de différents tournois et par des plaidoyers diffusés par la presse, la télévision et la radio, mais également à travers un documentaire[2], l'association entend changer le regard sénégalais sur ses footballeuses. On a ainsi vu se développer au cours des dernières années plusieurs documentaires passionnants venant illustrer cette pratique. Le travail de Florence Ayisi et Catalin Brylla, avec leurs films « Zanzibar Soccer Queens »[3] et « Going for Goals : Zanzibar Soccer Dreams »[4] est à ce titre particulièrement remarquable.

Gonzo Soccer Academy / Football Academy / Rails Football academy

Alors que la FIFA souhaite, d'ici 2026, atteindre le nombre de 60 millions de footballeuses[5], la question de la pratique devient plus que jamais centrale. Si le développement au sein de clubs est essentiel, le nombre d'académies du football destinées à des jeunes filles et femmes s'est multiplié au cours des dernières années et est devenu un enjeu fondamental. Plusieurs exemples ont été particulièrement marquants, notamment ceux portés par des joueuses : la Mexicaine Monica Gonzalez[6], la Française Marinette Pichon[7], ou encore au début de l'année 2019, la Camerounaise Gaëlle Enganamouit.

La création en décembre 2018 d'une académie de football destinée aux jeunes filles, à Tripoli, en Libye, pour tâcher de lutter contre les stéréotypes est également un message extrêmement positif. L'initiative étant récente, il est difficile à ce stade d'en estimer les retombées.

ANJUFF – Asociación Nacional de Jugadoras de Futbol Femenino

Cette association chilienne a vu le jour en juillet 2016, en réaction au manque d'investissement de sa fédération nationale. En effet, à la suite de la non-qualification de l'équipe nationale du Chili pour la Coupe du Monde féminine de la FIFA, Canada 2015™, aucun match officiel n'a alors été organisé, faisant passer l'équipe de la 41e place du classement FIFA à la 128e en 2016. L'objectif de cette association est de faire grandir la pratique féminine du football, en régularisant les matchs et en améliorant les conditions de pratique. Cette association a également pour objectif de protéger et défendre les droits des joueuses. Forte de l'intérêt suscité au-delà des frontières nationales, l'association a également été à l'origine du 1er forum sud-américain des joueuses de football, qui s'est tenu en août 2018. Il y a fort à penser que compte tenu de l'importance prise par la féminisation du football, de plus en plus de pays se tournent vers le développement de ces académies afin d'exister sur la scène du football.

L'importance croissante de nouveaux outils de médiatisation : vers un football 2.0 ?

Clé de voûte du développement du football auprès des supportrices et des pratiquantes, la question de la médiatisation présente un certain nombre de contraintes, comme nous avons pu le voir. Pourtant, au-delà des canaux traditionnellement envisagés, il est également nécessaire

1. Site Internet de Ladies Turn : http://www.ladiesturn.org/objectifs/
2. « Ladies' Turn », film documentaire produit par Alexis Taillant et Jeanne Thibord, 2012.
3. « Zanzibar Soccer Queens », film documentaire produit par Florence Ayisi, 2007, https://catalinbrylla.com/zanzibar-soccer-dreams/
4. « Going for Goals : Zanzibar Soccer Dreams », film documentaire produit par Florence Ayisi et Catalin Brylla, 2016, https://catalinbrylla.com/zanzibar-soccer-dreams/
5. *Stratégie globale pour le football*, p. 11.
6. Site de Gonzo Soccer : http://www.gonzosoccer.org/about/history/
7. Site de Football Académie : http://footballacademie.com/

de souligner l'important dynamisme actuel dans l'écosystème du football marqué par l'utilisation des nouveaux vecteurs de médiatisation. Comme le rappelle Marie Stéphanie Abouna, « le football féminin (professionnel, semi-professionnel et amateur) reste marginal dans l'univers médiatique contemporain. Sa place dans l'espace public et particulièrement dans les médias est en voie de se construire et de se légitimer, malgré la place dominante qu'occupe encore le football masculin aujourd'hui. L'évolution de la visibilité du football féminin s'explique en partie grâce à une présence croissante sur différentes plateformes Internet ».[1] De la même façon, la multiplication de documentaires ou de web-séries courtes constitue un excellent levier pour faire découvrir l'univers de la pratique féminine et ainsi attirer de nouvelles pratiquantes, arbitres ou donner envie à des femmes de prendre des responsabilités au sein d'instances locales ou nationales.

Ainsi, la médiatisation du football pratiqué par les femmes tend à se réinventer et à se consommer différemment que celui pratiqué par les hommes. Par exemple, et d'après le décompte de la FIFA, 20 millions de visiteurs se sont rendus sur son site Internet pour les pages consacrées à la Coupe du Monde féminine de la FIFA, Canada 2015, pour un total de 225 millions de pages vues. Afin de contourner les freins pouvant encore exister au sein des médias traditionnels, nombre de sites Internet se sont développés au cours des dernières années, à l'échelle internationale, afin de suivre les actualités du championnat local, national, l'analyse tactique ou afin de publier les informations principales sur le championnat.

Enfin, le développement de sites ou d'applications comme Twitter, Facebook, WhatsApp, Instagram ou Snapchat, permet d'abolir un certain nombre de barrières, mais également de suivre et relayer la pratique féminine différemment. Par exemple, la FIFA a enregistré 9 milliards de tweets mentionnant la compétition de 2015, preuve d'une activité considérable et d'une diffusion de l'information désormais sans limites. Alors que l'équipe nationale féminine iranienne de futsal a remporté, en mai 2018, le championnat asiatique pour la deuxième fois, très peu d'Iraniens ont pu voir le match. Afin de surmonter cette frustration, et celle de ne pas pouvoir suivre les performances futures de cette équipe, différents internautes ont décidé de contourner le canal de la télévision pour privilégier photos, informations et même vidéos à travers les réseaux sociaux. Ce nouveau type de médiatisation est encore relativement peu connu et mérite donc d'être étudié, par exemple dans le cadre d'un observatoire des médias dédié à la pratique féminine du football.

En outre, l'importance prise par ces nouveaux médias permet de soutenir les efforts de féminisation au sein des différents clubs et fédérations. Par le biais des réseaux sociaux et à l'heure où toute information peut être connue de tous en l'espace de quelques minutes, la pression de l'opinion publique peut être déterminante. Pour certains, l'autorisation donnée aux femmes d'assister à un match en Iran pourrait s'expliquer en partie par la multiplication des pancartes et des messages sur les réseaux sociaux appelant les autorités iraniennes à lever l'interdiction. En ce sens, la pression de l'opinion publique constitue un levier incontestable pour faire avancer des situations que l'on pensait bloquées.

La recherche : levier incontournable de la féminisation du sport

Bien que le sport soit devenu à partir des années 1970 un sujet d'étude pour les sciences humaines et sociales, les travaux ont très majoritairement été centrés sur la pratique masculine

1. Marie Stéphanie Abouna, « Internet et mise en visibilité du football féminin en France : entre avancées et paradoxes », Communiquer, n° 22, 2018, pp. 49-66, https://journals.openedition.org/communiquer/2576

(sous couvert, comme ailleurs, d'universalité) à travers des aspects sociologiques, historiques, anthropologiques, économiques et géopolitiques. L'étude de la pratique féminine et plus globalement des inégalités liées au genre dans le sport a, quant à elle, pendant longtemps été éludée voire négligée, en raison des mêmes mécanismes d'invisibilisation des études et des approches par le genre que pour les autres sujets de société. En ce sens, Catherine Louveau note que « l'histoire du sport s'est faite sans considération des appartenances de sexe »[1]. Gertrud Pfister considère que « l'*history* [du sport] ne fut pas *her story* mais bien *his story*. »[2] En dépit de ces freins pourtant conséquents et afin d'étudier notamment le phénomène du développement de la pratique féminine, l'étude de la question du genre dans le sport s'est, comme ailleurs, popularisée à partir de la fin des années 1970. Près de quarante ans après la publication de *Sport and Gender: A Feminist Perspective on the Sociology of Sport*[3] de la Canadienne Ann Hall, la recherche reste encore balbutiante. En effet, les chercheurs doivent toujours faire face au manque d'informations, à la présence de données parcellaires, voire parfois contradictoires, mais également à la rareté des départements universitaires consacrés aux études de genre et à la réticence des éditeurs.

LA MÉDIATISATION DU FOOTBALL PRATIQUÉ PAR LES FEMMES TEND À SE **RÉINVENTER ET À SE CONSOMMER DIFFÉREMMENT QUE CELUI PRATIQUÉ PAR LES HOMMES.**

Or, et à l'instar de ce que recommande le Conseil de l'Europe dans son manuel des bonnes pratiques[4], il est indispensable de connaître et de mieux comprendre l'univers sportif féminin pour mieux agir. Cela passe obligatoirement par la réalisation d'études qualitatives et quantitatives sur l'écosystème du « football au féminin », permettant ainsi de constituer une véritable base de données et de ressources, de diffuser des analyses et donc de documenter et d'évaluer la mise en œuvre de solutions pertinentes, adaptées aux situations locales et nationales. La recherche interdisciplinaire doit être davantage envisagée par les décideurs publics et associatifs comme un outil d'aide à la décision. Cette prise de conscience est nécessaire pour que la féminisation du football soit véritablement inscrite à l'agenda politique et sportif international et qu'elle permette de renforcer le rôle des femmes au sein de la société. Car, outre l'ouverture du champ des possibles en matière de pratiques sportives pour les filles (et les garçons), ce sont aussi l'apprentissage de la citoyenneté et le renforcement de la cohésion sociale qui se jouent dès le plus jeune âge dans, et par, le sport. S'y ajoutent également les enjeux transversaux de santé, d'éducation et d'insertion sociale et professionnelle.

1. Catherine Louveau, « Inégalité sur la ligne de départ : femmes, origines sociales et conquête du sport », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, avril 2006, pp. 119-143.
2. Gertrud Pfister, "Her story in sport: towards the emancipation of women", in Pierre Arnaud et Thierry Terret (éd.), *Histoire du sport féminin*, Tome 1 : Histoire et identité, Paris, L'Harmattan, pp. 213-228, 1996.
3. Ann Hall, *Sport and Gender : A Feminist Perspective on the Sociology of Sport*, Ottawa, CAHPER Sociology of Sport Monograph Series, 1978.

4. Clotilde Talleu, « Manuel de bonnes pratiques », *op. cit.*

Aussi, lors des entretiens menés, de nombreux experts ont souligné l'importance de dépasser le constat de cette carence pour mettre enfin en œuvre et financer des projets de recherche, des études, des rapports permettant de faire enfin avancer la réflexion au sein des disciplines de sciences sociales. Si des travaux fondateurs ont déjà été menés, le champ des possibles en matière de recherches interdisciplinaires en sciences humaines et sociales, comme en sciences et techniques des activités physiques et sportives, notamment, demeure encore largement inexploré. Géopolitique du football au féminin, origine et motivations des supportrices, efficacité des plans de féminisation, pertinence des formations, gouvernance des commissions féminines ne sont que quelques sujets parmi beaucoup d'autres. Il est également essentiel de promouvoir des travaux sur les interactions femmes-hommes dans le sport et sur les enjeux de masculinité, et de croiser les approches. De plus, les inégalités socio-économiques, ainsi que celles liées à l'origine, à la religion ou au territoire de vie doivent être appréhendées au prisme du genre, parce que les problématiques se croisent. Un discours se fait jour, par exemple, en France, consistant à associer, et à limiter, à l'islam et aux banlieues défavorisées le sexisme dans le sport, afin peut-être de se dédouaner de certaines pratiques[1]. Seule la recherche peut mettre au jour ces mécanismes afin que les biais qu'ils occasionnent en matière d'action publique soient remis en cause.

IL SEMBLE OPPORTUN DE CENTRALISER L'ENSEMBLE DE CES PRODUCTIONS AFIN QU'ELLES PUISSENT ÊTRE **UTILISÉES DE FAÇON PÉRENNE** ET QU'ELLES PUISSENT PARTICIPER OU SUSCITER LA CONSTRUCTION DE NOUVEAUX PROJETS COMME **LA CRÉATION D'UN OBSERVATOIRE MONDIAL POUR LES FEMMES, LE SPORT, L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET L'ACTIVITÉ PHYSIQUE.**

Ces travaux constituent donc des ressources indispensables. À de nombreuses reprises, les personnes interviewées ont déclaré ignorer l'existence de certains documents ou certaines données. En d'autres termes et afin de favoriser la recherche et la réflexion sur ce sujet, il semble opportun de centraliser l'ensemble de ces productions afin qu'elles puissent être utilisées de façon pérenne et qu'elles puissent participer ou susciter la construction de nouveaux projets comme la création d'un observatoire mondial pour les femmes, le sport, l'édu-

1. Marie-Cécile Naves, « Dans sa lutte contre le sexisme, le sport doit éviter le piège identitaire », *The Conversation France*, 21 décembre 2016.

cation physique et l'activité physique lancée dans la cadre du Plan d'action de Kazan, adopté par la 6e Conférence mondiale des ministres du Sport (« MINEPS VI »)[1]. L'importance prise au cours des dernières décennies par l'enjeu de la féminisation du football et du sport de façon générale rend de plus de plus indispensable la mise en place d'une telle structure permettant d'analyser, de mettre en perspective et surtout de soutenir la recherche sur ce sujet d'avenir, et pour proposer des recommandations spécifiques à chaque situation nationale dont les responsables sportifs, administratifs, économiques et politiques pourront s'emparer.

Une société qui tend vers l'égalité est une société plus confiante en elle-même, plus pacifiée, plus performante, en un mot : plus forte. L'ONU, l'OCDE et même le FMI le rappellent régulièrement. Le sport en général et le football en particulier, par les valeurs et les potentialités dont ils sont porteurs, ont un rôle immense à jouer.

1. MINEPS VI, *op. cit.*, https://fr.unesco.org/mineps6/kazan-action-plan





RECOMMANDATIONS

Afin de dépasser les seules déclarations d'intention, de permettre un véritable changement et de tendre vers une place plus importante des femmes dans le football, plusieurs réflexions doivent être encouragées et des actions concrètes menées, tant localement qu'à l'échelle internationale. Il est indispensable de faire de ce chantier l'affaire de toutes et tous et d'encourager les femmes et les hommes à investir ce domaine. En outre, afin d'avoir l'approche la plus efficace possible, il est indispensable d'en adopter une adaptée à chaque contexte local favorisant la réussite de ces développements.

Mettre en œuvre concrètement la féminisation du football

Mise en œuvre depuis plus de quarante ans désormais, la féminisation du football semble aujourd'hui à un tournant de son développement. Les engagements pris par les fédérations, par la FIFA, mais également l'intérêt marqué d'un certain nombre d'acteurs économiques tendent à laisser penser que ce développement pourrait s'accélérer et bientôt accéder à une nouvelle dimension.

Expliquer les enjeux de la féminisation du football

Les freins institutionnels et les préjugés à l'égard de la place des femmes dans le football sont encore, et parfois largement, présents alors même que la pratique du sport est reconnue comme un droit fondamental. Aussi, et à l'instar d'un certain nombre d'initiatives locales comme internationales, un travail de pédagogie est indispensable pour convaincre l'ensemble des parties prenantes, non seulement de l'intérêt du développement de la féminisation du football, mais également de sa nécessité et de son importance, pas simplement pour les femmes, mais pour le monde du football en général. S'il apparaît comme souvent superficiel ou accessoire, ce plaidoyer est au contraire incontournable pour venir ancrer dans le temps le changement. Nombre d'associations réalisent quotidiennement un travail visant à combattre le sexisme, l'homophobie au sein du football et méritent plus que jamais d'être entendues et soutenues. Cet enjeu peut également passer par l'organisation de conférences-débats, associant familles, jeunes, entraîneurs et responsables fédéraux, sur l'égalité et la lutte contre les stéréotypes.

Faire de la féminisation du football l'affaire de toutes et tous

Il est essentiel de comprendre et de faire comprendre que la question de la féminisation du football, qu'elle intervienne sur le terrain, sur le banc, dans les tribunes, le long de la ligne de touche et dans les salles de réunion, ne doit pas seulement être portée par des femmes. Afin de tendre vers une égalité plus grande, il est indispensable que des hommes et des femmes construisent ensemble « les footballs » qu'ils souhaitent développer. Les femmes ne deviennent pas concurrentes des hommes ou ne cherchent pas à les remplacer à certains postes, elles sont en revanche une plus-value pour tous et sont en droit de participer à la construction du football de demain. Comme cela est résumé par le 5e objectif de développement durable consacré à l'égalité entre les sexes, « les femmes et les filles représentent la moitié de la population mondiale et par conséquent, la moitié de son potentiel »[1]. Il serait donc particulièrement opportun que le monde du football sache s'en saisir. Là encore, la mise en place de plaidoyers spécifiques à chaque pays serait particulièrement pertinente pour participer à l'évolution de la situation, à la fois dans les mentalités, mais surtout sur le terrain. Cela peut par exemple passer par l'organisation d'un débat international sur les enjeux sportifs et sociétaux de la promotion de la place de la femme dans le football. À l'échelle française, l'UNFP entend mener en France une grande consultation ouverte à des milieux extérieurs au football, afin de poursuivre les efforts de réflexion sur le moyen terme.

Le rôle des pouvoirs publics est également essentiel, à différents niveaux. Par exemple, favoriser la mixité des usages des infrastructures sportives, de la politique de la ville et des initiatives municipales (équipements de pratique libre en salle et à l'extérieur), en sortant du masculin neutre, par des politiques municipales volontaristes, peut être une stratégie payante.

1. ONU, « Égalité des sexes – Pourquoi est-ce important ? » https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/wp-content/uploads/sites/4/2016/10/Why_it_matters_Goal_5_French.pdf

Cela peut également passer par le subventionnement local de clubs, la mise en place de formations et une politique de féminisation (accueil de pratiquantes, valorisation des femmes dans les responsabilités bénévoles ou salariées des clubs, etc.).

Faire de la lutte contre les stéréotypes, les propos sexistes et les violences sexistes et sexuelles un axe fort

Les progrès de la féminisation ne pourront être réels et efficaces qu'à condition que la lutte contre les stéréotypes, propos et violences sexistes et sexuelles le soit également.

Cela peut s'effectuer d'abord à travers la formation, en inscrivant par exemple la lutte contre les stéréotypes et l'égalité femmes-hommes dans les diplômes des brevets d'éducateurs et toutes les formations aux métiers du sport. Cela peut également passer par la mise en place de processus stricts et contrôlés de lutte contre les violences sexistes et sexuelles comme cela existe dans les universités, en plus des procédures pénales.

Sans soutien financier, ce travail de fond sera vain. Il pourrait être pertinent de réserver par exemple un pourcentage du budget à la formation à la lutte contre ces discriminations.

Sensibiliser les plus jeunes à la féminisation du football

Comme nous avons pu le voir, nombre de préjugés concernant la place des femmes dans le football sont encore légion au sein de nos sociétés. Alors que certains d'entre eux se forgent dès l'enfance, suivant l'idée de la recommandation 1.1, il apparaît primordial de sensibiliser les populations jeunes aux enjeux de la féminisation du football. Cela peut se faire via le montage de projets en collaboration avec des clubs de football, ou par l'organisation de hackathons avec des jeunes filles et des jeunes garçons pour mettre sur pied une campagne de lutte contre le sexisme dans le football (projets pédagogiques en EPS, par exemple).

Continuer à soutenir activement la pratique féminine du football

Partie la plus visible de la féminisation du football, la pratique du football par les jeunes filles et femmes se trouve pourtant remise en question. Manque de moyens humains, manque de moyens financiers, manque d'investissements sont autant de raisons qui forcent des championnats à s'arrêter au milieu d'une saison ou après quelques années. Il est donc fondamental pour les clubs et les fédérations, encouragés par la FIFA, de se saisir de ce sujet et de soutenir ces initiatives.

Par ailleurs, il importe aujourd'hui de donner aux jeunes filles et aux femmes les conditions de pouvoir décider de pratiquer le football sans crainte de se le voir reprocher. Cela peut passer par la mise en place d'une législation nationale spécifique ou par des campagnes de sensibilisation. Il serait également possible d'instaurer un prix UNFP récompensant les meilleures actions en faveur de la place des femmes dans le football.

Encourager les fédérations nationales à communiquer autour de leurs politiques de féminisation

Nombre de fédérations nationales disposent déjà d'une politique de féminisation pertinente et relativement efficace. L'étape suivante consiste donc à communiquer sur le sujet afin d'inciter jeunes filles et femmes à venir pratiquer le football. La publication par chaque fédération d'un rapport sur l'avancée de la féminisation du football au niveau local et national pourrait servir de levier d'action. Au-delà de l'aspect prévention et formation, il serait possible d'instaurer des sanctions, notam-

ment pour les fédérations ne respectant pas les législations sur l'égalité femmes-hommes. De plus, afin de favoriser le renouvellement des instances dirigeantes, l'instauration d'un non-cumul des mandats dans le temps pour les fonctions électives dans les fédérations peut également être envisagée.

Ici encore, chaque contexte national est spécifique et il est donc essentiel que les campagnes de communication soient en adéquation avec la situation nationale, permettant ainsi d'être plus pertinentes dans les démarches entreprises. En même temps, la coopération avec d'autres fédérations étrangères peut ici être une stratégie payante, en passant par exemple par la diffusion de bonnes pratiques étrangères (mentorat, coaching, accès aux responsabilités, etc.).

Poursuivre le développement des autres types de pratiques

La pratique féminine du football est plurielle et ne se heurte pas aux mêmes problèmes à Buenos Aires ou à Kampala, en milieu rural ou en mégapole. Afin de faire du football un réel facteur d'émancipation des jeunes filles et des femmes, il est essentiel de tenir compte de la diversité politique, sociale et culturelle entre et au sein des pays. Alors que la pratique féminine du football peut encore susciter des réticences, voire des interdictions, eu égard à son histoire, à son image, il pourrait être opportun de développer la pratique de nouvelles disciplines moins « marquées » par cet héritage. Par exemple, le futsal remporte un succès de plus en plus important et connaît une géographie bien plus hétéroclite que celle du football. En conséquence, il semble important de ne pas négliger ce type de pratiques assurant, comme le football, l'investissement de jeunes filles au sein d'une structure sportive, leur permettant ainsi de développer des compétences et qualités favorisant leur émancipation.

Mettre en avant la nouvelle géopolitique du football dessinée par la pratique féminine

Alors que la diplomatie sportive est devenue un outil à part entière des États et de certaines organisations, le développement de la pratique féminine peut tirer profit de l'intérêt croissant porté au sport. Vue comme une pratique moins concurrentielle et moins figée dans la hiérarchie des nations, une stratégie payante serait de faire le choix de miser sur la féminisation du football. En outre, alors que la lutte pour l'accueil de grands évènements sportifs apparaît de plus en plus coûteuse et compétitive, celle pour l'accueil de grandes compétitions féminines pourrait être plus simple et pourrait s'inscrire dans une dynamique positive de féminisation, comme c'est le cas avec la Coupe du Monde féminine de la FIFA, France 2019™.

L'importance de l'accompagnement du développement

Systématiquement pointée du doigt lors des entretiens, la question de l'accompagnement apparaît ici fondamentale pour parvenir à développer, sur le long terme, la féminisation du football, notamment en raison des nouveaux enjeux auxquels elle devra faire face.

Mettre en œuvre un accompagnement renforcé et durable de la formation

Comme souligné par plusieurs experts, la question de la formation et de l'accompagnement est primordiale. Recruter des arbitres, des entraîneuses ou des dirigeantes ne se limite pas au passage d'un diplôme ou d'une formation, mais nécessite un investissement et un accompagnement permettant de perfectionner et de faire monter en compétence ces femmes. Cet

accompagnement doit être régulier et doit permettre aux femmes d'évoluer et de confirmer leurs aptitudes. Il est tout aussi essentiel de penser à la valorisation, au niveau national, des compétences acquises dans l'exercice de ces postes.

Ce constat est le même pour les joueuses qui veulent pouvoir évoluer dans leur pratique. La multiplication de compétitions à destination de toutes les catégories d'âge s'inscrit sur une bonne lancée, mais reste encore imparfaite selon les zones géographiques.

Il apparaît également pertinent d'élaborer et de diffuser des modules de formation continue *via* une plateforme web dédiée et supervisée par les ministères chargés des sports ou les fédérations nationales (MOOC, outils pratiques, témoignages, récits d'expériences, bibliographies, etc.).

En d'autres termes, la féminisation du football sur le temps long, et non par la réalisation d'actions ponctuelles sans suivi ni lien entre elles, doit devenir une priorité.

Protéger et accompagner les joueuses

Si le nombre de joueuses semi-professionnelles et professionnelles reste encore relativement peu élevé, il est indispensable qu'elles soient accompagnées, épaulées et protégées au même titre que leurs homologues masculins. L'intérêt souligné par FIFPro à travers la publication d'un rapport sur les conditions de travail en décembre 2017 s'inscrit dans une dynamique positive puisque ce rapport entend «jeter les bases d'un monde du "football féminin" avec des emplois sûrs et décents pour les joueuses professionnelles.»[1] La question des salaires, devenue centrale, est désormais une problématique sur laquelle les pays doivent se pencher. Le rapport FIFPro est une première étape indispensable pour en connaître davantage sur les inégalités fortes. Un approfondissement qui doit se poursuivre à la fois par de nouvelles recherches permettant de mieux analyser les conditions de travail et ainsi de mettre en lumière les écarts, mais aussi en mettant en œuvre des politiques concrètes au sein des fédérations nationales afin que les joueuses puissent pleinement vivre leur passion.

Concernant les joueuses amatrices, il est également essentiel de leur offrir des garanties de sécurité et de formation adéquates afin de pouvoir correctement accompagner leur pratique.

La nécessaire réflexion sur le modèle économique de la pratique féminine du sport

Même si la question du modèle économique de la pratique féminine ne concerne que certains pays, il est nécessaire d'y accorder une importance de premier ordre, ce qui pourrait éventuellement servir de modèle et inspirer d'autres championnats. De l'avis de plusieurs experts, la pratique féminine du football se trouve actuellement à un *momentum*, où des choix vont devoir être faits. Quel modèle économique le «football féminin» doit-il adopter? Cherche-t-on à copier le modèle du «football masculin»? Cherche-t-on à développer un modèle *sui generis*? À ce titre, une vraie réflexion nationale doit être menée dans laquelle les clubs auront un rôle prépondérant à jouer dans la composition de ce futur. Les échecs de certains championnats, abandonnés au bout de plusieurs années en raison de l'absence de cette réflexion préalable, doivent alerter les instances sur l'impérative nécessité de construire un projet politiquement et économiquement solide.

L'indispensable rôle des clubs

Trop souvent oubliés, les clubs sont pourtant des acteurs de terrain indispensables pour

1. Rapport FIFPro, *op. cit.*

mener à bien la féminisation du football. C'est uniquement par la prise de conscience de l'importance de faire évoluer des femmes au sein des équipes et des structures que le changement va pouvoir s'opérer.

Ce changement peut intervenir *via* des gestes simples, comme afficher dans chaque club une charte contre le sexisme élaborée par l'ensemble des parties prenantes, mais aussi grâce au développement d'une pratique plus diversifiée passant par la mise en valeur d'une pratique mixte du football dans les clubs, à tous les âges ou par l'organisation de journées-découvertes durant lesquelles les clubs inciteraient les filles et les familles à venir.

Des projets de plus long terme peuvent également être mis en place comme un travail avec les écoles et les établissements scolaires pour sensibiliser à l'égalité filles-garçons et à la lutte contre les stéréotypes. En outre, il paraît essentiel de mettre à disposition des encadrants et des outils pratiques pour faire face à des situations concrètes de sexisme, sur le modèle par exemple de ce qui existe pour l'arbitrage.

Il est également important de mettre en avant la politique de féminisation des clubs, à l'instar de ce qu'a pu faire l'Olympique lyonnais en France. Valoriser les bonnes pratiques dans les clubs *via* une campagne de communication nationale déclinée au niveau local est aussi nécessaire.

L'indispensable effort de médiatisation

Tout au long de nos recherches et entretiens, la question de la médiatisation est apparue comme la clé de voûte de la féminisation de la pratique. Aussi, des actions concrètes de médiatisation peuvent être envisagées non pas simplement pour développer cette pratique, mais également pour l'améliorer qualitativement.

Rendre visibles les «invisibles»

À l'image de l'appellation «football féminin» qui est souvent présentée comme une «sous-catégorie» du football, il est essentiel de pouvoir mettre des noms et un nombre sur les pratiquantes, les entraîneuses et les dirigeantes. En ce sens, les clubs, les fédérations, mais également les médias ont un rôle de première importance à jouer en octroyant une place visible à ces femmes investies. Par la diffusion d'informations sur les sites des clubs, par l'organisation d'évènements permettant de faire connaître les équipes et l'encadrement, par la diffusion de matchs ou de reportages, chacun de ces acteurs peut, à son échelle, contribuer à donner une visibilité plus importante à ces femmes.

Favoriser une médiatisation de qualité

Nombre d'études et d'interviewés sont revenus sur l'importance de mettre en place une stratégie pertinente, adaptée au contexte local dans le but d'établir une médiatisation de qualité, répondant à des attentes spécifiques. Il ne s'agit donc pas de multiplier les débats, les diffusions et les interviews si ceux-ci ne s'inscrivent pas dans un contexte favorable.

Les initiatives ponctuelles peuvent, dans un premier temps, être les bienvenues afin de pouvoir attirer l'attention. Celles-ci ne doivent pas rester exceptionnelles, mais au contraire s'inscrire dans un temps plus long. La médiatisation peut se faire par la création de sites Internet spécialisés permettant de suivre les résultats du championnat local ou des compétitions, et ainsi combler l'absence d'analyse et de suivi, ou encore par la prise de paroles *via* des vidéos et des radios, pour faire connaître des initiatives existantes. Elle doit s'inscrire en dehors d'actions ponctuelles et garder un objectif de long terme. Il apparaît aujourd'hui nécessaire de faire de la médiatisation de la féminisation du football non plus l'exception, mais au contraire une règle qui a toute sa place à l'agenda politique. À ce titre, la création d'un observatoire

des médias sur la pratique féminine du football peut sembler opportune.

Sensibiliser les médias à la féminisation du football et à ses enjeux

En dépit d'une acceptation plus importante des femmes dans le monde du football, la méconnaissance des enjeux de sa féminisation est encore extrêmement importante et peut ainsi véhiculer, consciemment ou inconsciemment, des préjugés sexistes et lesbophobes. Aussi, des actions doivent être menées à l'égard des médias afin de sensibiliser les commentateurs aux questions de genre et de mixité. Par une couverture superficielle, non centrée sur la pratique ou qui reprendrait et reproduirait des clichés, cette médiatisation serait contre-productive, car elle instaurerait une méconnaissance du « football féminin » et de ses enjeux. Une sensibilisation au sein d'écoles de journalisme et des rédactions, la mise en place de formations certifiantes (initiales et continues) sont autant d'hypothèses qui peuvent être pertinentes à développer.

Il serait également intéressant d'encourager les médias à valoriser les performances des joueuses par l'instauration de « classements », d'équipes-types ou de tout vecteur qui permettra de mettre en avant les qualités intrinsèques de la pratique féminine du football.

Enfin, la rédaction et l'adoption de chartes par des rédactions pourraient également s'avérer des actions pertinentes et payantes.

Encourager l'émergence de modèles à suivre

Nombre d'études ont montré l'importance de l'existence de modèles dans la pratique d'un sport. Voir une femme jouer, arbitrer, diriger rend dès lors possible l'identification pour des jeunes filles ou des femmes. Elles ne ressentent plus leur envie d'évoluer dans le monde du football comme une exception, voire parfois une « anomalie », mais au contraire comme une volonté d'imiter les actions d'un modèle. En ce sens, leur médiatisation est fondamentale pour la poursuite de la féminisation du football et encouragera les jeunes filles et femmes à s'investir davantage dans ce milieu. Elle peut se faire via de nombreux canaux comme des émissions de radio, des publicités, des sponsors, des articles de la presse écrite locale ou nationale ou encore l'organisation de prises de paroles.

Faire le pari des nouveaux supports médias

L'apparition de nouveaux médias et moyens de communication constitue une véritable chance pour le développement de la féminisation du football. Si certains freins existent encore au sein de médias traditionnels réticents à accorder une place plus grande à l'actualité féminine du football, ces obstacles semblent contournés par les nouvelles plateformes d'échange : Twitter, Instagram, Facebook, WhatsApp ou encore Snapchat voient se multiplier toutes sortes de communications, articles, portraits, permettant de donner corps à cette féminisation du football.

Par ailleurs, la multiplication de documentaires ou de web-séries courtes semble également un excellent levier pour faire découvrir l'envers de la pratique féminine et ainsi attirer de nouvelles pratiquantes, arbitres, ou donner envie à des femmes de prendre des responsabilités au sein d'instances locales ou nationales.

Encourager les initiatives de promotion de la féminisation du football

Avec l'importance prise par le sport et notamment le football au sein de l'actualité, nombreux sont les acteurs extérieurs au monde traditionnel du sport à désormais s'investir sur le sujet. Loin de l'affaiblir, ces initiatives plaçant le sport au cœur de leur réflexion sont au contraire

profitables. Ce rapport a permis aux auteurs de prendre conscience de l'extrême dynamisme du milieu associatif et de l'abnégation de certains et certaines pour parvenir à faire connaître toutes les facettes et enjeux de la féminisation du football. Pour nombre de témoins, le temps du constat est désormais révolu et doit laisser place à celui des actions concrètes.

Il est extrêmement important de valoriser un certain nombre d'initiatives individuelles, qu'il s'agisse de la création de sites Internet pour suivre le développement du championnat national, de documentaires destinés à illustrer la réalité de la pratique dans plusieurs pays du monde, de la publication de photographies, de la production de films ou encore de la création d'académies à destination de jeunes filles. Ces initiatives, aussi modestes soient-elles, participent de façon essentielle à montrer la réalité de la féminisation et constituent un formidable encouragement à poursuivre le travail.

La promotion de la féminisation du football peut aussi passer par la création d'équipes emblématiques loisirs (jubilé, «Variétés Club», associations caritatives, politiques) mixtes ou féminines.

L'enjeu essentiel de la recherche sur la féminisation du football

Le manque de données et d'analyses constitue un frein important qui empêche un véritable développement de la féminisation du football. Sans chiffres, sans historique, la mise en œuvre de plans de développement s'avère plus complexe, mais également bien moins efficace. L'analyse quantitative de la place des femmes dans le football représente ainsi l'un des premiers enjeux. C'est cette connaissance qui permettra de mettre en place les dispositifs les plus pertinents pour faire du football un levier efficace pour l'autonomisation des femmes.

Encourager la recherche en sciences sociales sur la place des femmes dans le football et dans le sport en général

Si des actions concrètes doivent être mises en œuvre, le temps de la réflexion doit également se poursuivre. L'absence ou le manque de fiabilité d'une importante quantité de données a rendu impossible ou peu pertinent un large champ d'analyse. Aussi, dans le dessein de voir progresser l'importance des femmes dans le football tant à l'échelle locale qu'au niveau international, il apparaît aujourd'hui indispensable de connaître l'exactitude de la situation pour envisager de façon efficace le développement de cette féminisation sur le terrain, sur le banc ou dans les institutions. En ce sens, les rapports d'activités publiés par l'UEFA constituent à l'échelle européenne une première base intéressante de travail qui mérite d'être dupliquée à tous les niveaux. La recherche sur la pratique féminine du football et plus largement sur la place des femmes dans le football est un domaine encore relativement inexploré, même si l'on observe depuis plusieurs décennies un intérêt croissant pour le sujet. Il est donc nécessaire d'encourager la poursuite des travaux, notamment pluridisciplinaires, à l'heure où le football féminin est en pleine mutation. Les enjeux actuels et futurs sur la médiatisation, sur le développement financier, sur l'impact des politiques de féminisation, pour ne citer que ces exemples, doivent faire l'objet d'études, de rapports et d'échanges. Il est également important que cette réflexion se fasse de façon transversale, permettant d'adopter le point de vue le plus holistique possible.

Cela passe donc également par le soutien politique, humain et financier de la recherche en sciences sociales sur la place des femmes dans le football. Il est aussi indispensable d'adopter une approche pluridisciplinaire, et de financer des recherches-actions liées aux compétitions nationales et internationales.

L'UNESCO à l'initiative d'un observatoire mondial pour les femmes, le sport, l'éducation physique et l'activité physique.

De plus en plus d'acteurs publics et privés interviennent dans ce domaine et produisent des matériels variés : conférences, articles, thèses, rapports, expositions, ouvrages, documentaires, interviews. Ces travaux constituent un corpus indispensable au travail de futurs analystes/chercheurs. À de nombreuses reprises, les personnes interviewées ont déclaré ignorer l'existence de certains documents ou certaines données. Somme toute, afin de favoriser la recherche et la réflexion sur ce sujet, il semble opportun de centraliser l'ensemble de ces productions pour qu'elles puissent être utilisées de façon pérenne et qu'elles puissent participer ou susciter la construction de nouveaux projets comme la création d'un observatoire mondial pour les femmes, le sport, l'éducation physique et l'activité physique. Son élaboration a déjà été approuvée par l'UNESCO en 2007[1]. L'importance prise au cours des dernières décennies par la question de la féminisation du football, et du sport de manière générale, rend de plus de plus indispensable la mise en place d'une telle structure. Elle permettrait d'analyser, de mettre en perspective et surtout de soutenir la recherche sur ce sujet d'avenir, afin de proposer des recommandations spécifiques à chaque situation nationale. Le Plan d'action de Kazan déclenchera, enfin, l'entrée en fonction opérationnelle de cet observatoire.

Développer et perfectionner des outils de suivi des plans de féminisation plus performants

Depuis plusieurs années désormais, la FIFA et les fédérations ont mis en œuvre des plans de féminisation portant sur l'ensemble des corps : joueuses, arbitres, entraîneuses et dirigeantes. Pourtant, nombre de témoignages nous ont fait part de la nécessité de développer des outils qui permettraient d'assurer un suivi plus précis et efficace des tendances sur le long terme, en invitant les fédérations à effectuer des rapports de situation. En outre, cela permettrait de s'assurer de l'utilisation optimale des fonds destinés au développement du « football féminin » octroyés aux différentes fédérations.

1. Voir Résolution 36 adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO.

ANNEXES

Annexe 1 : Chronologie des compétitions régionales, continentales et internationales féminines (liste non exhaustive)

1970 : 1re Coupe du Monde féminine, réalisée sans l'aval de la FIFA
1974 : 1er championnat de football nordique
1975 : 1re Coupe d'Asie de football
1983 : 1re Coupe d'Océanie de football
1984 : 1er championnat d'Europe de football
1985 : 1re participation de footballeuses aux Jeux d'Asie du Sud-Est
1986 : 1er championnat du CECAFA (reprise en 2016)
1990 : 1er tournoi de football aux Jeux asiatiques
1991 : 1re Coupe d'Afrique des nations de football
1991 : 1re Sudamericano Femenino (depuis 2014, Copa América féminine)
1991 : 1er championnat CONCACAF
1991 : 1re Coupe du Monde féminine de la FIFA™
1996 : 1re participation aux Jeux olympiques et paralympiques
2000 : 1re Coupe caribéenne
2001 : 1re édition des Jeux des îles
2002 : 1er championnat du COSAFA (Council of Southern Africa Football Associations)
2005 : 1er championnat d'Asie de l'Ouest
2006 : 1er championnat arabe de football
2009 : 1re Copa Libertadores
2010 : 1er championnat d'Asie du Sud
2010 : 1re participation de footballeuses aux Jeux sud-asiatiques
2010 : 1re Coupe du Monde de futsal
2012 : Mobcast Cup
2016 : Coupe SheBelieves
2018 : Tournoi féminin de l'UFOA
2019 : Coupe du Monde féminine de la FIFA™ en France

Annexe 2 : Liste des personnes interrogées

(Les entretiens se sont déroulés en face à face, via Skype ou par échanges écrits).

ABILY Camille, ancienne footballeuse internationale française.

ABOUNA Marie Stéphanie, enseignante-chercheuse à l'ILEPS.

ALEGI Peter, professeur d'Histoire africaine, culture populaire et politique et directeur de recherche à la Michigan State University (USA).

AYISI Florence, réalisatrice de « Zanzibar Soccer Dreams » et « Zanzibar Soccer Queens ».

BACIC Angela, rédactrice pour *The Women's Game.*

BARBUSSE Béatrice, maître de conférences en sociologie à l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne.

BAREMAN Sarai, directrice du football féminin à la FIFA.

BELIVEAU Sylvie, instructrice FIFA depuis 1998, Conseillère spéciale, Programme Sports universitaires, Université McGill (Canada).

BIRHAHEKA Pasteur, fondateur de l'ONG Sport pour tous, République démocratique du Congo.

BOETTI Mélina, ancienne footballeuse et co-fondatrice de Little Miss Soccer.

BOUZOURA Amel, directrice du sponsoring et des partenariats sportifs, Française des jeux.

BOY DE LA TOUR Nathalie, présidente de la Ligue de football professionnel (France).

BRASSE Didier, directeur du Pôle France féminin, Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP).

BRESSON Aurélie, fondatrice et directrice du magazine *Les Sportives.*

CALLON Corinne, directrice technique nationale (DTN), Fédération française de gymnastique, ministère des Sports français.

CHAMPIN Laurie, responsable diversité, INSEP.

CHARTRAIN Cécile, co-présidente de l'association Les Dégommeuses.

CHEVALLIER Patrick, président de Femix'Sports Occitanie.

COMMEGRAIN William, journaliste *Les Féminines.*

CORDOUAN Camille, journaliste.

CORNU Stéphanie, chargée de mission au Pôle Ressources national « Sport, éducation mixité, citoyenneté » (PRN SEMC).

COSTA Sandra, journaliste et fondatrice de *Portal Futebol Feminino em Portugal.*

CROCHU Dominique, ex-première directrice de la Fédération française de football (FFF), associée Digitaly.

DA CUNHA VOSER Rogério, docteur à la Pontífica Universidade Católica do Rio Grande do Sul (Brésil), membre de l'Universidade Federal do Rio Grande do Sul (UFRGS).

D'AGOSTINI Franck, membre du Comité local d'organisation de la Coupe du Monde féminine de la FIFA™ en France.

DELAPERRIÈRE Madeleine, cheffe du bureau des relations internationales, ministère des Sports français.

DELORME Nicolas, maître de conférences en STAPS à l'Université de Bordeaux.

DESTOMBES Sue, secrétaire générale de la COSAFA.

DEYDIER Brigitte, chargée de la performance 2024 pour les Jeux olympiques, ministère des Sports français.

DORSEY James M., directeur de recherche à la Rajaratnam School of International Studies de la Nanyang Technological University, co-directeur de l'Institute of Fan Culture de l'Université de Würzburg.

DOWNES Cheryl, éditrice à *The Women's Game.*

DURET Sébastien, fondateur du site footofeminin.fr.

DUSANG Sandrine, ancienne footballeuse internationale française et rédactrice pour *Foot d'Elles.*

ELSEY Brenda, professeure d'histoire à l'Hofstra University (USA).

ELUÈRE Manon, doctorante en psychologie du sport au Laboratoire SENS – Sport et environnement social, Rennes et joueuse de volleyball.

EL OUADEHE Adil, directeur technique national adjoint à l'UFOLEP.

FAURE Muriel, chargée de mission « Sport mixités », ministère des Sports français.

FILINA Alla, co-fondatrice de #tagsport football school for children, Russie.

FLORAND Éric, directeur développement, Fondation Alice Milliat.

FORTEMS Annie, co-fondatrice du club FC Juvisy.

GAILLARD William, conseiller pour Burson-Marsteller Sport.

GARTON Gabriela, gardienne de l'équipe d'Argentine féminine de football et doctorante en sociologie à l'Université de Buenos Aires.

GAZEAU Marianne, fondatrice de *Foot d'Elles.*

GEORGES Laura, ancienne footballeuse internationale française et secrétaire générale de la FFF.

GONFALONE Sylvie, conseillère technique à la FFF.

GONZÁLEZ GRIFFERO Ignacia, coordinatrice de gestion de l'ANJUFF.

GOURDOL Nathan, journaliste à *L'Équipe.*

HABERT Delphine, chargée de mission Sport, Conseil supérieur de l'audiovisuel français (CSA).

HAMDI Assia, journaliste indépendante spécialisée en sport.

HAYRAUD Annick, sélectionneuse de l'équipe féminine de rugby à XV, Fédération française de rugby.

HENRIQUES Brigitte, vice-présidente déléguée de la FFF.

IMINE Yann, professeur agrégé en STAPS à l'Université Paris Saclay.

JEON Minjei, membre du Comité olympique de Corée du Sud.

JONCHERAY Hélène, chercheuse en sociologie appliquée au sport de haut niveau, Laboratoire « Sport, Expertise et Performance », Unité recherche du Pôle performance de l'INSEP.

JÖNSSON Caroline, membre du comité du football féminin de la FIFPro.

JOSSINET Frédérique, directrice de la pratique féminine, FFF.

KANE Oumou, responsable du département football féminin, Fédération mauritanienne de football.

KAMAL Saja, footballeuse saoudienne.

KEYSERS Audrey, co-auteure de « Football féminin. La femme est l'avenir du foot ».

KELLER Sabryna, présidente de l'association « Femmes de foot ».

KSSIS-MARTOV Nicolas, journaliste à *So foot.*

LALANDE Bruno, président de Women Sport.

LARGUET Nasser, DTN, Fédération royale marocaine de football.

LEPETIT Christophe, responsable des études économiques au Centre de Droit et d'économie du sport (CDES) de Limoges.

LEWIS Colin J., maître de conférences en coaching sportif et éducation physique à la Liverpool John Moores University.

LHERMITTE Marc, associé, EY Advisory.

LE FORMAL Aline, responsable filles FC Paris-Arc-En-Ciel.

LE TIEC Lucie, arbitre et doctorante en sociologie sur le statut des arbitres à l'Université de Lille.

MANZENREITER Wolfram, professeur d'études japonaises et vice-directeur du département d'étude sur l'Asie de l'Est à l'Universität Wien.

MBONU-EZEOKE Chisom, journaliste au Nigeria.

MENNESSON Christine, sociologue et professeure au Laboratoire CRESCO à l'Université Paul Sabatier à Toulouse.

MESLI Dounia, co-fondatrice et directrice *Cœurs de Foot.*

NGUYEN Romuald, directeur de l'office du football français en Chine.

NTSAME NGUEMA Léocadie, présidente de la commission de football de la Fédération gabonaise de football.

PELAK Cynthia, professeure de sociologie à la New Mexico State University.

PERRICHON Sophie, responsable administrative, Paris Saint-Germain (PSG), Section féminine étudiante.

PIAZZA Arielle, présidente du conseil d'administration du Centre national pour le développement du sport (CNDS), adjointe au maire de Bordeaux chargée des sports, de la jeunesse et de la vie étudiante.

PICHON Marinette, ancienne footballeuse internationale française et journaliste.

PONCHON Carole, fondatrice et directrice de BeInnovActiv'.

PONSOT Vincent, directeur général adjoint juridique, Ressources humaines, RSE et Administration sportive, Olympique lyonnais.

POZO RIOS Carmen, journaliste bolivienne, fondatrice de l'académie « Las Superpoderosas ».

PRÉVOST Candice, ancienne footballeuse et co-fondatrice de Little Miss Soccer.

PRUDHOMME-PONCET Laurence, auteure de la thèse « Ces dames du ballon rond : histoire du football féminin en France au XX[e] siècle ».

RAVENEL Loïc, chercheur au Centre international d'étude sur le sport (CIES).

RETIÈRE Didier, DTN, Fédération française de rugby.

ROLLAND Candice, commentatrice sportive.

SAAVEDRA Martha, directrice associée du Centre d'Études africaines à l'Université de Californie.

SECK Seyni Ndir, présidente de la commission féminine du football sénégalais.

SILVA Ana, journaliste pour *Portal Futebol Feminino em Portugal.*

SOUID Sonia, agente de joueurs et joueuses.

TAGSOLD Christian, professeur à l'Institut d'études du Japon moderne à l'Université de Düsseldorf.

TALL Sabine Marie Isabelle, responsable football féminin au sein de la Fédération du Burkina Faso.

TALLEU Clotilde, experte au sein du Conseil de l'Europe.

TERRET Thierry, historien du sport, délégué interministériel aux Jeux olympiques et paralympiques.

TERRONI Marie, présidente de la section féminine du Paris FC.

TÉZENAS DU MONTCEL Magali, déléguée générale de SPORSORA.

TZARA Martin, Direction des opérations Sports, TF.

VICTORIA Antoine, directeur adjoint des Études, des Affaires économiques et de la Prospective, CSA.

VILODRE GOELLNER Silvana, directrice du Center for Sports Memory à l'UFRGS (Brésil).

WILLIAMS Jean, professeure en histoire, De Monfort University.

YON Christophe, créateur du blog *Ni buts ni soumises.*

Annexe 3 : Bibliographie

ABOUNA, Marie Stéphanie. « Internet et mise en visibilité du football féminin en France : entre avancées et paradoxes ». *Communiquer,* n° 22 (2018) : 49-66.

AHMAD, Aisha. « British Football: where are the Muslim female footballers? Exploring the connections between gender, ethnicity and Islam ». *Soccer & Society* (mai 2011) : 443-456.

AYACHI, Sinda. « Les femmes dans les sports à connotation masculine : stratégies identitaires des athlètes tunisiennes de haut niveau ». ; Thèse de doctorat en Sciences du sport, Université de Franche-Comté, 2015.

BALLER Susann, SAAVEDRA Martha, trad. FOURCHARD Laurent et POMMEROLLE Marie-Emmanuelle. « La politique du football en Afrique : mobilisations et trajectoires ». *Politique africaine*, n° 118 (2010) : 5-21.

BARBUSSE, Béatrice. *Du sexisme dans le sport.* Paris : Anamosa, 2016.

BEN PORAT, Amir. « Cosi (non) Fan Tutte: wwootball 'made in Israel' ». *Soccer & Society* (juin 2018) : 1-11.

BEUTLER, Ingrid. « Sport serving development and peace: Achieving the goals of the United Nations through sport ». *Sport in Society* (juin 2008) : 359-369.

BOLSMANN, Chris. « Review Essay on Peter Alegi, Laduma! Soccer, Politics and Society in South Africa ». *Soccer & Society* (avril 2006) : 292-299.

BONIFACE, Pascal. *Football & mondialisation.* Paris : Armand Colin, 2010.

BONIFACE, Pascal. *L'Empire Foot.* Paris : Armand Colin, 2018.

BONIFACE, Pascal. *Planète football.* Paris : Steinkis, 2018.

BOTELHO, Vera L. et AGERGAARD, Sine. « Moving for the love of the game? International migration of female footballers into Scandinavian countries », *Soccer & Society* (novembre 2011) : 806-819.

BOTELHO, Vera L. et SKOGVANG, Bente O. «The Pioneers – early years of the Scandinavian emigration of women footballers». *Soccer & Society* (novembre 2013) : 799-815.

BOHUON, Anaïs. *Le test de féminité dans les compétitions sportives. Une histoire classée X ?*. Paris : éditions IXe, 2012.

BOURKE, Ann. «Women's Football in the Republic of Ireland: Past Events and future prospects». *Soccer & Society* (juin 2003) : 162-181.

BREUIL, Xavier. « Femmes, culture et politique : histoire du football féminin en Europe de la Grande Guerre jusqu'à nos jours », Thèse de doctorat en Histoire, Université Paul Verlaine, 2007.

BRUS, Anne et TRANGBÆK, Else, «Asserting the right to play – women's football in Denmark». *Soccer & Society* (juin 2003) : 95-111.

BYRNE, Helena. « How it all began: the story of women's soccer in sixties Drogheda », *Soccer & Society* (septembre 2017) : 708-729.

CASHMORE, Ernest et CLELAND, Jamie. *Football's Dark Side: Corruption, Homophobia, Violence and Racism in the Beautiful Game*. Basingstoke: Palgrave Macmillan, 2014.

CAUDWELL, Jayne, « Gender, feminism and football studies », *Soccer & Society* (mai 2011) : 330-344.

CHEHABI, Houchang E. «The Politics of Football in Iran», *Soccer & Society* (avril 2006) : 233-261.

CLARK, Sheryl et PAECHTER, Carrie. «'Why Can't Girls Play Football?' Gender Dynamics and the Playground». *Sport, Education and Society* (août 2007) : 261-276.

CORTSEN, Kenneth. «'Re-Branding' women's football by means of a new Sports product: a case study of women's football in Denmark». *Soccer & Society* (novembre 2017) : 1058-1079.

COURT, Martine. *Corps de filles, corps de garçons : une construction sociale*. Paris: La Dispute, 2010.

COX, Barbara. «The Rise and Fall of ' The Girl Footballer' in New Zealand during 1921 ». *The International Journal of the History of Sport* (mars 2012) : 444-471.

COX, Barbara et THOMPSON, Shona, « From heydays to struggles: Women's soccer in New Zealand». *Soccer & Society* (juin 2003) : 205-224.

CUÉLLAR, Jorge E. « Latin America, football and the Japanese diaspora». *Soccer & Society* (septembre 2013) : 722-733.

DONG, Jinxia et MANGAN, James A. «Ascending then Descending? Women's Soccer in Modern China». *Soccer & Society* (juin 2002) : 1-18.

DOWNES Greg, SYSON Ian et HAY Roy. «'Not Merely an Isolated Game': Women's Association Football in Australia». *The International Journal of the History of Sport* 32, n° 18 (janvier 2015) : 2150-2170.

CAHN, Susan K. *Coming on Strong: Gender and Sexuality in Women's Sport*. Champaign: University of Illinois Press, 2015.

DUNN, Carrie. « Elite footballers as role models: promoting young women's football participation». *Soccer & Society* (novembre 2016) : 843-855.

DUNN, Carrie. « Globalising Women's Football: Europe, Migration and Professionalization », *Sport in History* (avril 2016) : 251-253.

ENGH Mari, Haugaa et POTGIETER, Cheryl. « Social cohesion, sexuality, homophobia and women's sport in South Africa », 2015. Consulté le 03/12/2018. https://www.ajol.info/index.php/ajcr/article/view/128525

ENGH, Mari Haugaa. «Tackling femininity: the heterosexual paradigm and women's soccer in South Africa». *The International Journal of the History of Sport* (janvier 2011) : 137-152.

ENGH, Mari Haugaa. «The battle for centre stage: Women's football in South Africa». *Agenda* 24 (2010) : 11-12.

FASTING, Kari. «Small country – big results: Women's football in Norway». *Soccer & Society* (juin 2003) : 149-161.

FEREZ, Sylvain. *Le corps homosexuel en-jeu. Sociologie du sport gay et lesbien*. Nancy : Presses Universitaires de Nancy, 2008.

FOZOONI, Babak. « Iranian women and football », *Cultural Studies* 22, n° 1 (janvier 2008) : 114-133.

HALL, Ann. «The Game of Choice: Girls' and Women's Soccer in Canada». *Soccer & Society* (juin 2003) : 30-46.

HAWKES, Nena et SEGGAR, John F. A. *Celebrating Women Coaches. A Biographical Dictionary*. Westport: Greenwood Publishing Group, 2000.

HÉAS Stéphane, BODIN Dominique, ROBÈNE Luc et JUDE Adelin. « Football malgache féminin : un exotisme genré? Étude de cas d'une association locale », *Afrique et développement* (juillet 2006) : 150-167.

HOFFMANN Robert, LEE Chew Ging, MATHESON Victor et RAMASAMY Bala. « International women's football and gender inequality ». *Applied Economics Letters*, (décembre 2006) : 999-1001.

HONG, Fan. « Soccer: A world sport for women ». *Soccer & Society* (juin 2003) : 268-270.

HONG, Fan et MANGAN, James A. «Will the 'Iron Roses' bloom forever? Women's football in China: Changes and Challenges». *Soccer & Society* (juin 2003) : 47-66.

HUGHSON John, MOORE Kevin, SPAAIJ Ramon, MAGUIRE Joseph, Routledge Handbook of Football Studies, Routledge (2016) : 512 p.

JACOBS, Josephine C. « Programme-level determinants of women's international football performance ». *European Sport Management Quarterly* (octobre 2014) : 521-537.

KILVINGTON, Daniel. «Two decades and little change: British Asians, football and calls for action». *Soccer & Society* (août 2017) : 1-18.

KIRK, David. « Empowering Girls and Women through Physical Education and Sport– Advocacy Brief». Bangkok: UNESCO Bangkok, 2012.

KNEZ, Kelly, BENN, Tansin, et ALKHALDI, Sara, «World Cup Football as a Catalyst for Change: Exploring the Lives of Women in Qatar's First National Football Team – A Case Study». *The International Journal of the History of Sport* (septembre 2014) : 1755-1773.

KNIJNIK, Jorge. « Femininities and Masculinities in Brazilian Women's Football: Resistance and Compliance». *Journal of International Women's Studies* (juillet 2015) : 54-70.

KOH, Eunha. « Chains, challenges and changes: The making of women's football in Korea». *Soccer & Society* (juin 2003) : 67-79.

LEWIS, Colin J., GROOM, Ryan et ROBERTS, Simon J., « Exploring the value of a coach intervention process within Women's youth soccer: A case study». *International Journal of Sport and Exercise Psychology* (juillet 2014) : 245-257.

LIOTARD, Philippe (dir.). *Sport et homosexualités*. Carnon : Quasimodo & Fils, 2008.

LOUVEAU, Catherine. « Inégalité sur la ligne de départ : femmes, origines sociales et conquête du sport». *Clio. Histoire, femmes et sociétés* (avril 2006) : 119-143.

MAJUMDAR, Boria. «Forward and Backward: Women's Soccer in Twentieth-Century India». *Soccer & Society* (juin 2003) : 80-94.

MANZENREITER, Wolfram. «Her Place in the 'House of Football'. Globalisation, cultural sexism and women's football in East Asian societies». *Football Goes East: Business, Culture and the People's Game in East Asia*, 197-221. London : Routledge, 2004.

MANZENREITER, Wolfram, «Football in the reconstruction of the gender order in Japan». *Soccer & Society* (avril 2008) : 244-258.

MARKOVITS, Andrei S. et HELLERMAN, Steven L. «Women's soccer in the United States: Yet another American 'Exceptionalism' ». *Soccer & Society* (juin 2003) : 14-29.

MARUÉJOULS, Édith. «La mixité à l'épreuve des loisirs des jeunes dans trois communes de Gironde», *Agora débats/jeunesse*, n° 59 (2011) : 79-91.

MEIER, Marianne. «The value of female sporting role models». *Sport in Society* (septembre 2015) : 968-982.

MENNESSON, Christine. «Être une femme dans un sport «masculin». Modes de socialisation et construction des dispositions sexuées». *Sociétés contemporaines*, n° 55 (2004) : 69-90.

MENNESSON, Christine. «La gestion de la pratique des femmes dans deux sports "masculins" : des formes contrastées de la domination masculine ». *Staps,* n° 63 (2004) : 89-106.

MENNESSON, Christine. «Les 'formes identitaires' sexuées des femmes investies dans des sports "masculins" ». *Science & Motricité*, n° 54 (2005) : 63-90.

MENNESSON, Christine. «Pourquoi les sportives ne sont-elles pas féministes ? De la difficulté des mobilisations genrées dans le sport». *Sciences sociales et sport*, n° 5 (2012) : 161-191.

MERGAERT, Lut, ARNAUT, Catarina, VERTOMMEN, Tine, LANG, Melanie, European Commission, Directorate-General for Education and Culture et Yellow Window Management Consultants. *Study on Gender-Based Violence in Sport. Final Report*. 2016. https://ec.europa.eu/sport/sites/sport/files/gender-based-violence-sport-study-2016_en.pdf

MONTAÑOLA, Sandy. «La complexe médiatisation des sportives de haut niveau. Le cas des championnats du monde d'athlétisme». *Sciences de la société*, n° 83 (novembre 2011) : 82-103.

NAVES, Marie-Cécile et JAPPERT, Julian. *Le pouvoir du sport*. Paris : FYP Éditions, 2017.

NAVES, Marie-Cécile et WISNIA-WEILL, Vanessa (dir.). «Lutter contre les stéréotypes filles-garçons. Un enjeu d'égalité et de mixité dès l'enfance». Rapport pour la ministre des Droits des femmes, Commissariat général à la Stratégie et à la Prospective. France Stratégie, 2014.

OGUNNIYI, Cassandra. «Perceptions of the African Women's Championships: female footballers as anomalies». *Sport in Society* (avril 2014) : 537-549.

PELAK, Cynthia. « Women and gender in South African soccer: A brief history». *Soccer & Society* (janvier 2010) : 63-78.

PFISTER, Gertrud. «Women in Sport – gender relations and future perspectives 1». *Sport in Society* (mars 2010) : 234-248.

PITTI, Ilaria. «Being women in a male preserve: an ethnography of female football *Ultras*». *Journal of Gender Studies,* Volume 28 (2019) : 318-329.

POLI Raffaele, RAVENEL Loïc et BESSON Roger. « Women's football analysis: a comparison of five major leagues ». CIES Football Observatory Monthly Report 26, juin 2017. http://www.football-observatory.com/IMG/sites/mr/mr26/en/

PRUDHOMME-PONCET, Laurence. *Histoire du football féminin au XXe siècle*, coll. « Espaces et Temps du Sport ». Paris: L'Harmattan, 2003.

RANC, David, SONNTAG, Albrecht et UNESCO, *Couleur ? Quelle couleur ?* Rapport sur la lutte contre la discrimination et le racisme dans le football. Paris : Éditions UNESCO, 2016. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000243665/PDF/243665fre.pdf.multi

RAVEL, Barbara et GAREAU, Marc. «'French football needs more women like Adriana'? Examining the media coverage of France's women's national football team for the 2011 World Cup and the 2012 Olympic Games». *International Review for the Sociology of Sport* (novembre 2014) : 833-847.

SAAVEDRA, Martha. « Football feminine – development of the African game: Senegal, Nigeria and South Africa ». *Soccer & Society* (juin 2003) : 225-253.

SCANDURRA, Cristiano, BRAUCCI, Ornella, BOCHICCHIO, Vincenzo, VALERIO, Paolo et AMODEO, Anna Lisa. « 'Soccer Is a Matter of Real Men?' Sexist and homophobic attitudes in three Italian soccer teams differentiated by sexual orientation and gender identity ». *International Journal of Sport and Exercise Psychology* (juin 2017) : 1-17.

SELMER, Nicole et SÜLZLE, Almut. « (En-)gendering the European football family: the changing discourse on women and gender at EURO 2008 ». *Soccer & Society* (novembre 2010) : 803-814.

TALLEU, Clotilde. « Gender equality in sports. Access for Girls and Women to Sport Practices », *Good Practices Handbooks n° 2*, Council of Europe et Enlarged Partial Agreement on Sport, 2011.

TERRET, Thierry. « From Alice Milliat to Marie-Thérèse Eyquem: Revisiting Women's Sport in France (1920s-1960s) ». *The International Journal of the History of Sport* (mai 2010) : 1154-1172.

TERRET, Thierry. « Le genre dans l'histoire du sport », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 23 (avril 2006) : 209-238.

TRAVERT, Maxime et SOTO, Hélène. « Une passion féminine pour une pratique masculine : le football ». *Sociétés*, n° 103 (2009) : 85-95.

TROLAN, Eoin J. «The Impact of the Media on Gender Inequality within Sport». *Procedia - Social and Behavioral Sciences* (octobre 2013) : 215-227.

VOTRE, Sebastião et MOURÃO, Ludmila. «Women's Football in Brazil: Progress and Problems». *Soccer & Society* (juin 2003) : 254-267.

WANGARI, Gorreti, KIMANI, Elishiba et WANGO, Geofrey, « Challenges faced by women football players who participate in football leagues ». *Journal of Developing Country Studies* (2017) : 13-35.

WILLIAMS, Jean. «The fastest growing sport? Women's football in England». *Soccer & Society* (juin 2003) : 112-127.

WILLIAMS, Jean et HESS, Rob. «Women, Football and History: International Perspectives». *The International Journal of the History of Sport* (décembre 2015) : 2115-2212.

WOODWARD, Kath. «Women's time? Time and temporality in women's football». *Sport in Society* (mai 2017) : 689-700.

ZHAO, Aihua, HORTON, Peter et LIU. «Women's Football in the People's Republic of China: Retrospect and Prospect». *The International Journal of the History of Sport* (novembre 2012) : 2372-2387.

QUAND LE FOOTBALL S'ACCORDE AU FÉMININ

Et si, dans la plus grande discrétion, l'année 2018 avait constitué une date clé dans l'histoire du football ? Publication par la FIFA de la « Stratégie pour le football féminin », attribution du premier Ballon d'Or France Football de l'histoire à Ada Hegerberg, nombre record de matchs joués par les équipes nationales féminines, mobilisation croissante pour dénoncer une médiatisation insuffisante… autant d'indices qui laissent penser que le monde du football a désormais pris conscience de l'importance de se féminiser à travers les joueuses, les entraineuses, les arbitres, les dirigeantes ou encore les supportrices. Si les freins à cette féminisation demeurent encore présents, il est pourtant indispensable de mettre en œuvre, dès aujourd'hui, des actions politiques, médiatiques ou éducatives. Cet ouvrage entend être un point d'étape apportant de nouvelles réflexions au travail actuellement mené par des universités, organismes de recherche ou organisations nationales et internationales, notamment non gouvernementales, afin de démontrer que l'enjeu de la féminisation du football dépasse le seul cadre sportif.







